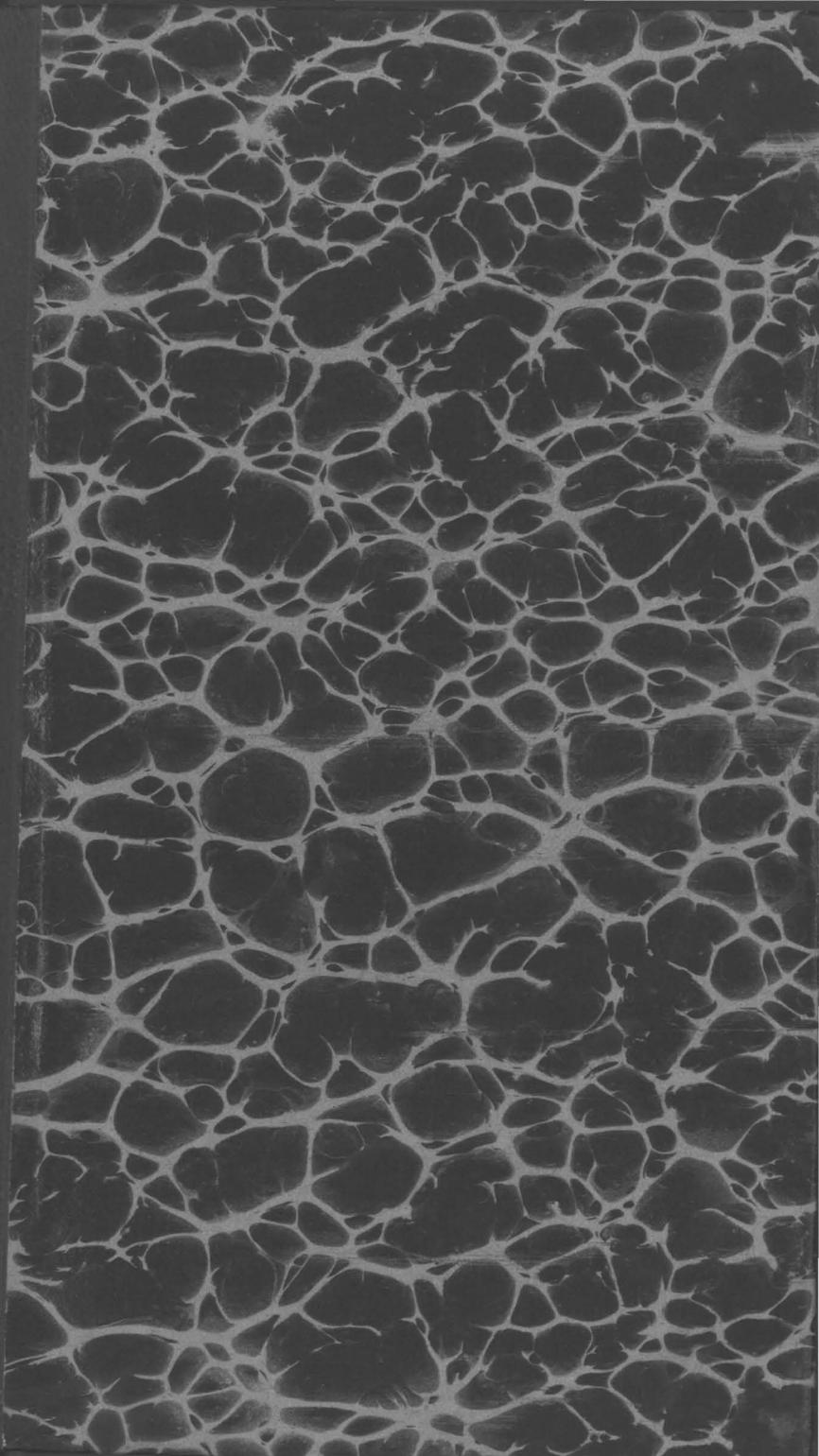
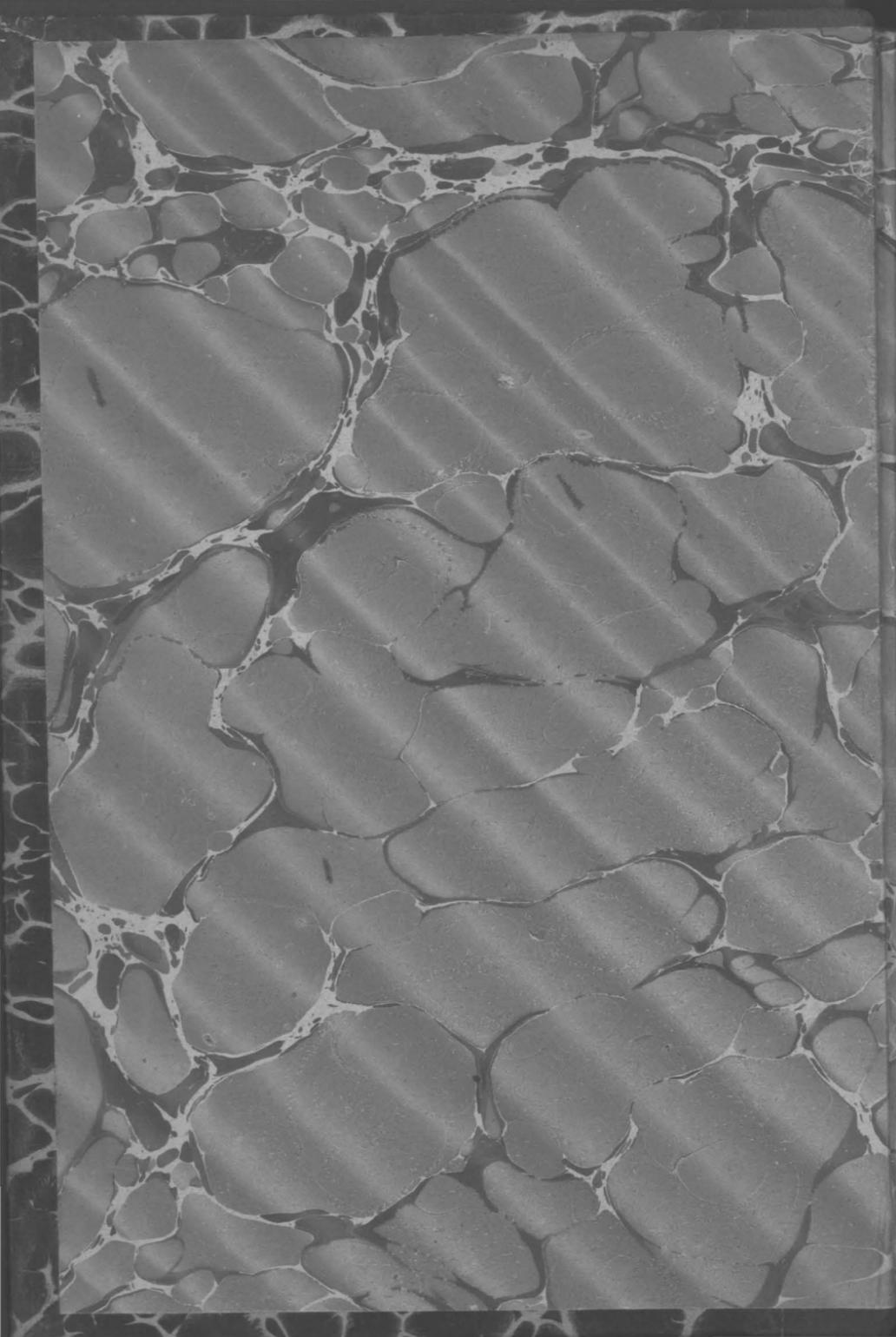
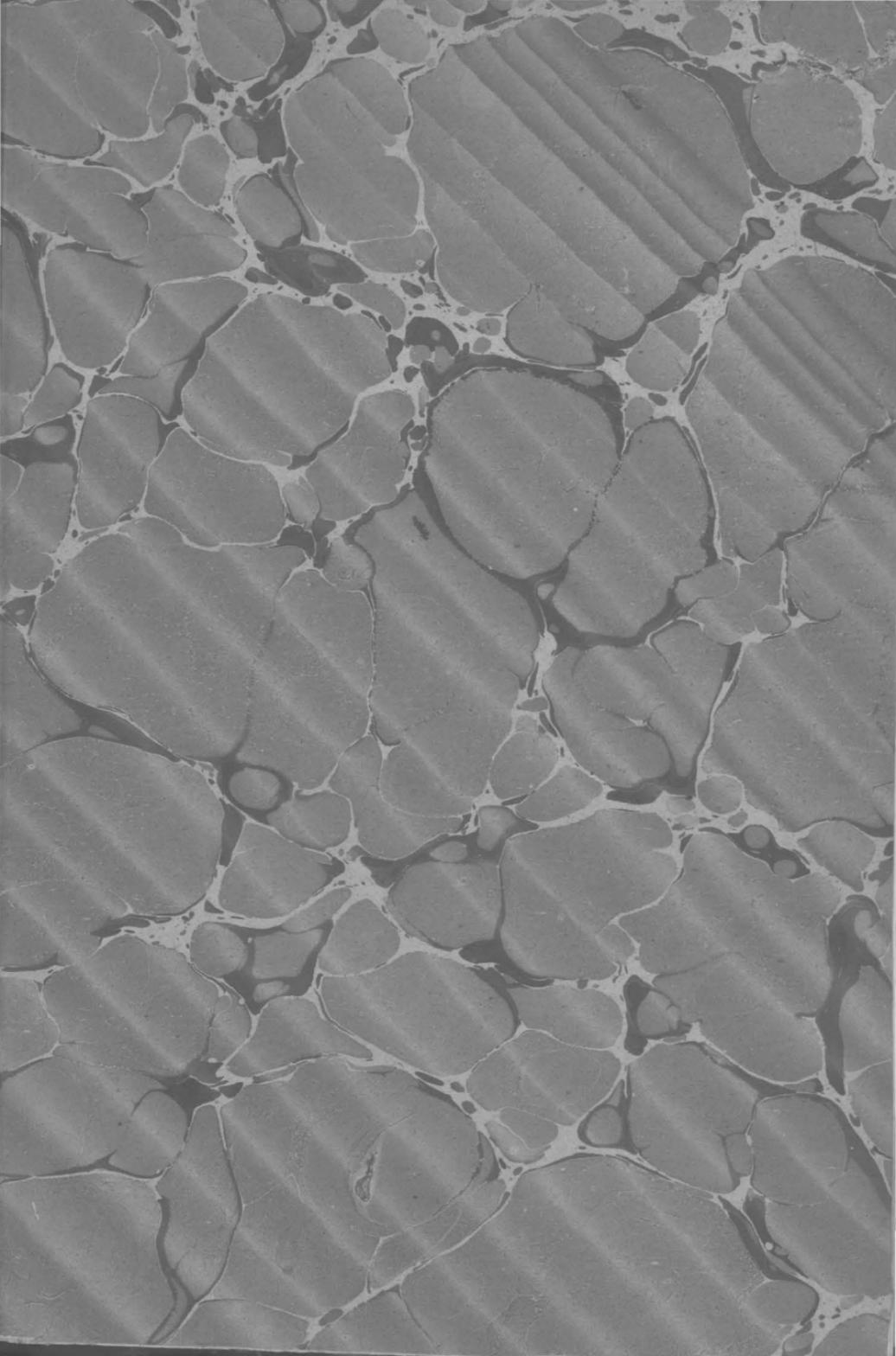


EL
S
QUEC

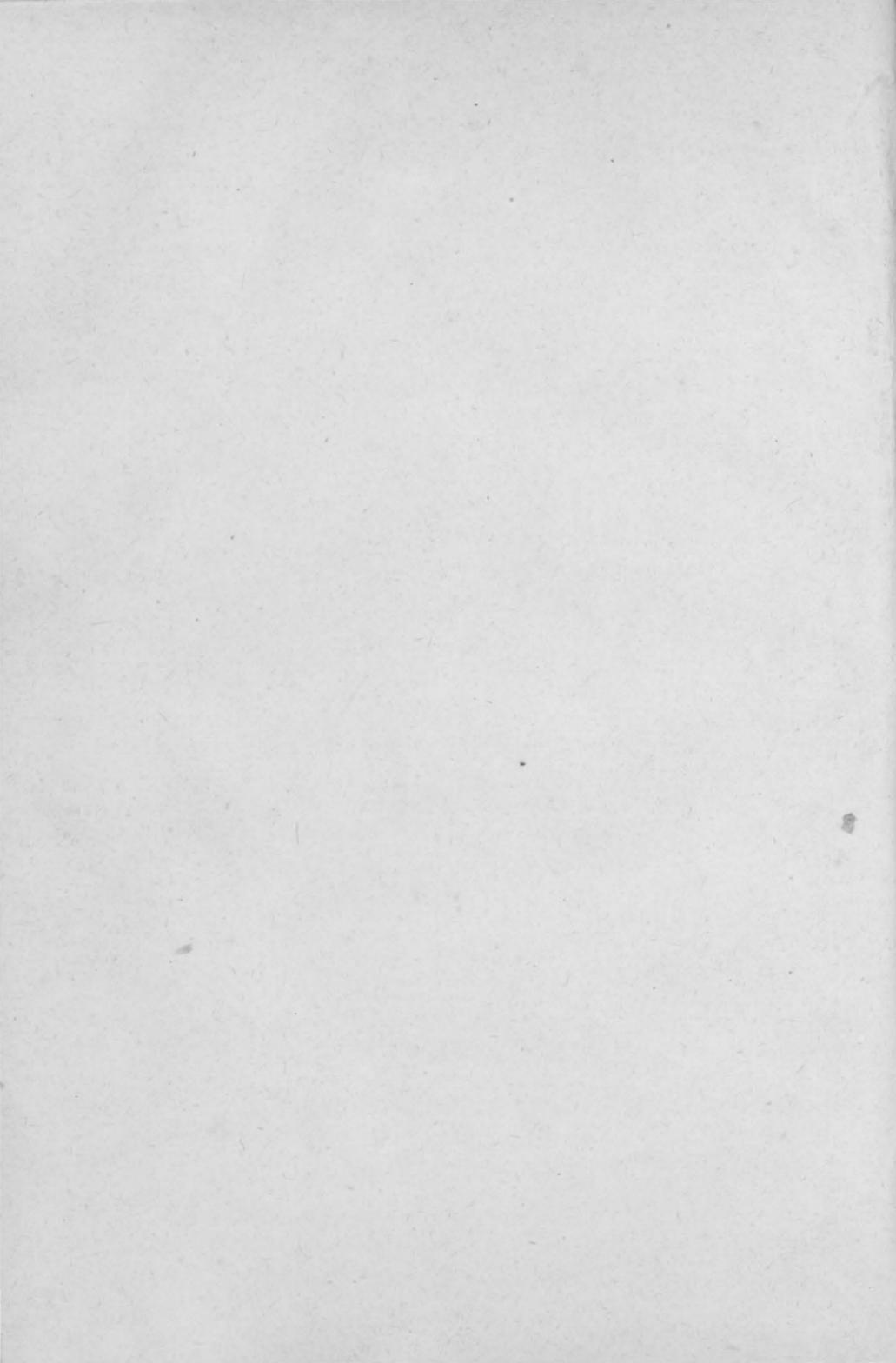
.....
BOIS
2
.....







2722



CALCULUS

AND
DIFFERENTIALS

BY
J. H. COOPER



FONDA DUBOIS - 1872

PROGRES ET ASSOCIATION

CALCULS
AGRONOMIQUES

Considérations sociales.

CALCULS

AGRONOMIQUES

ET

CONSIDÉRATIONS SOCIALES.

PARIS.

PARIS.

MAISON DE LA PHALANXIE, rue Jacob, 54.
M. DEBAIL, Libraire, et selon titres, rue de
la Harpe, d'Ansis, 40.
METS. — THIEL, Libraire, rue de Paris.



35867

CALCULS



ROCHEFORT. --- IMP. DE MERCIER ET DEVOIS.



COOPERATIONS SOCIÉTÉ

PROGRÈS ET ASSOCIATION.

CALCULS

AGRONOMIQUES

ET

Considérations sociales.

TRAVAIL D'INGÉNIEUR SUR L'AGRICULTURE ACTUELLE, SUR
LES PERFECTIONNEMENTS DONT ELLE EST SUSCEPTIBLE,
ET SUR UNE NOUVELLE AGRICULTURE QU'ON POURRAIT
SUBSTITUER AUX FERMES, AVEC D'IMMENSES AVANTAGES
DANS BEAUCOUP DE LOCALITÉS.

PROBLÈME DE L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ,
RÉSOLU AU MOYEN DE L'AGRICULTURE
SOCIÉTAIRE.

Par M. - R. - D. Le Moyne,

Ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, membre de
plusieurs sociétés académiques.

PRIX : 2 FRANCS 50.

PARIS,

CARILIAN-GOEURY, libraire, quai des Augustins, 41.

BUREAU DE LA PHALANGE, rue Jacob, 54.

M.^{lle} MEDAIL, libraire, et Salon littéraire, rue de
la Chaussée d'Antin, 40.

METZ. — THIEL, libraire, rue du Palais.



CB 197517

FONDS DUBOIS : 2729

PROGRES ET ASSOCIATION.

CALENDRIER
DES ASSOCIATIONS

Associations sociales.

TRAVAIL NÉCESSAIRE À L'AGRICULTURE ACTUELLE, SUR
LES PROPRIÉTÉS DOIT ÊTRE EN SUFFISANCE,
ET NE PAS ÊTRE ABANDONNÉ EN OUBLIANT
SURTOUT LES ÉLÉMENTS DE LA
MÉTIER DE LA TERRE.

PROGRES DE L'ÉLEVAGE DE LA VACHE
MÈRE AU MOYEN DE LA MÉTHODE
BOUYAULT.

1891-1892

PRIX : 2 FRANCS 50.

PARIS.

CARILLAN-GORRY, Libraire, quai des Augustins 41.
BOURNE DE LA PHALANX, rue Jacob, 24.
M. le MÉDAIL, Libraire, et salon de lecture, rue de
la Chaussée d'Antin, 40.
NETZ - TUEL, Libraire, rue de Valenciennes, 10.



PRÉFACE.

I.

Le conseil-général du département de la Charente-Inférieure a proposé, dans sa session de 1836, un prix de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire qui indiquerait des mesures propres à amener l'extinction de la mendicité.

Ce prix devait être décerné dans la session de 1838. On m'a assuré que, malgré que le conseil-général ait cru devoir remettre le concours à l'année prochaine, il s'était beaucoup loué d'avoir attiré l'attention sur cette question : car onze mémoires, presque tous remarquables, lui ont été adressés.

J'avais envoyé les épreuves des huit premières feuilles de mon écrit : cette œuvre, quoiqu'incomplète, pouvait laisser deviner mes idées principales : mais l'article le plus essentiel (EXTINCTION DE LA MENDICITÉ, page 153), manquait.

Il paraît que mes idées ont été trouvées fort analogues à celles contenues dans un autre mémoire,

dans lequel on proposait (je parle toujours par ouï-dire), comme remède au paupérisme la transformation de la société actuelle en un autre société; dans lequel, en un mot, on proposait l'*Harmonie phalans-térienne*, au lieu de la *Civilisation*.

Sans nier ma sympathie pour cette vue d'avenir, je tiens à faire remarquer que mon écrit ne suppose, ni explicitement ni implicitement, rien de pareil pour détruire la mendicité.

Admettons qu'il y ait en France 250,000 mendiants (M. de Bargemont n'en compte que 200,000). D'après ce que nous avons dit, pages 154 et 156, on pourra incorporer 250 de ces individus dans une Phalange de travailleurs agricoles : donc il ne faudrait que 1,000 établissemens de ce genre. C'est 10 à 12 par département.

Chacune de ces Phalanges contiendra en outre 800 ouvriers pauvres, mais de bonne volonté : nous soustrairions donc à la misère, qui engendre la mendicité, 800,000 individus.

Malgré la facilité de faire ces établissemens successivement, malgré qu'ils doivent être des entreprises rapportant de 6 à 10 pour cent aux capitalistes fondateurs, on peut trouver que notre plan est très-vaste.

Mille établissemens à 3 millions chacun, c'est
TROIS MILLIARDS.

Mais quoique notre plan soit vaste, convenez qu'il n'y est point question de changer la société actuelle. Si la forme sociale, telle qu'elle est, convient à la généralité, elle lui conviendra encore plus quand elle ne sera pas aussi souillée par la misère et le paupérisme.

II.

Plusieurs écrits que j'ai publiés, et d'autres que je publierai encore, pourront être réunis sous le titre général **PROGRÈS ET ASSOCIATION**.

En 1833, j'ai publié la brochure *Association par Phalange agricole industrielle : notions élémentaires et pratiques*. La première édition est épuisée; mais au lieu d'en faire une seconde, je refonds et j'étends cet écrit dans les suivans.

En 1834, j'ai fait **ASSOCIATION PAR PHALANGE, ensemble du système** : écrit auquel on peut joindre une feuille publiée à part, sous le titre **PROGRÈS ET ASSOCIATION : aperçus généraux**.

Aujourd'hui, je livre au public mes **CALCULS AGRONOMIQUES ET CONSIDÉRATIONS SOCIALES**. — Ce livre est pour moi une pierre angulaire; mais pour les autres ce sera plutôt un ouvrage à consulter qu'un écrit à lire. Des chiffres ne peuvent guères être gracieux;

aussi je me borne à désirer qu'on les trouve utiles ; à désirer que, de toute l'édition, un seul exemplaire fournisse des documens à l'esprit pratique qui tentera de réaliser une grande et belle institution agricole.

J'ai la plupart des élémens qu'il faut pour une SUITE AUX CALCULS AGRONOMIQUES ; mais peu d'individus doivent avoir envie de lire encore 14 ou 15 feuilles sur le même sujet, avec quelque variation que je le traite. Je dois peut-être attendre que le gouvernement veuille réunir ce genre de documens : et il ne peut guère tarder à apprécier les études sociétaires.

Ce que je publierai le plus prochainement, ce sera probablement des *Essais sur les moyens de solidarité et de garantie à introduire dans la société actuelle.*

On peut voir dans la Phalange (numéro du 1.^{er} septembre et suivans), comment j'ai traité le sujet des garanties commerciales, celui du perfectionnement de l'impôt, et celui des travaux publics.

Ces études ont quelque analogie avec celles que font, en dehors de l'école sociétaire, MM. E. de Girardin et G. de Cassagnac, sur, par exemple, l'application de l'armée aux travaux publics, l'organisation des classes ouvrières, etc. : plusieurs autres intelligences ont abordé ce genre de questions ; on peut citer notamment MM. J. Lechevalier et M. Chevalier.

CALCULS AGRONOMIQUES

ET

Considérations Sociales.

CHAPITRE I^{er}.

STATISTIQUE DE L'ALIMENTATION.

*La production serait suffisante si la distribution n'était pas entravée
et vicieuse.*

Le petit ouvrage de M. Raspail sur l'agriculture, est terminé par quelques calculs que je vais rapporter à peu près textuellement.

« L'homme de la Civilisation a besoin pour se nourrir complètement, d'une livre et demie de pain par jour, associée à une certaine quantité soit de viande, soit de légumes, plus d'une boisson fermentée. Je parle en général et sans excepter les enfans qui mangent moins et boivent de l'eau, les femmes qui ne boivent presque pas de vin, les vieillards qui consomment fort peu de nourriture; mais sans excepter aussi les travailleurs, qui consomment deux livres et demie et même trois livres de pain. »

« Cela posé, je veux démontrer que, même avec son système vicieux d'exploitation agricole, la France a de quoi nourrir ses 52 millions d'habitans, sans avoir recours à l'importation. »

« Les 14 millions hectares que la France cultive en céréales, produisent, semences déduites, 10 hectolitres 45 litres de grains, qu'il faut réduire à 7 hectolitres de farine, à cause de la consommation des distilleries, brasseries, nourris d'animaux, etc., et des déchets. Cette quantité de farine correspond par jour à une livre 9 onces de pain, à chacun des 52 millions de Français. »

« La France, malgré son mauvais système de pâturages, possède environ 4 millions de vaches, dont chacune peut journallement donner 10 litres de lait, si on la nourrit bien : je réduis à 4 litres. Cela donne 1/2 litre par jour par habitant ; sans compter le lait des chèvres, brebis, jumens, ânesses, qu'on emploie ou qu'on pourrait employer. »

« Nos 4 millions de vaches donnent tous les ans environ 5 millions 1/2 de veaux, et nous possédons 2 millions de bœufs. La consommation annuelle en veaux, vaches et bœufs, peut être représentée par 5 millions de bêtes de plus d'un an de nourriture, au poids de 200 livres net, en viande. Nous avons 52 millions de moutons dont 50 millions de brebis qui produisent annuellement 60 millions d'agneaux. Supposons que la boucherie consomme seulement 50 millions de bêtes ovines de six mois, pesant 44 livres. Ajoutons enfin 5 millions de porcs, du poids de 150 livres. Calcul fait avec tous ces chiffres, nous trouvons que chaque habitant de la France pourrait avoir une livre de viande tous les quatre jours : M. Raspail dit tous les trois jours, à cause des produits en lapins, volaille, chasse, pêche. »

« Je porte à 20 millions hectolitres la récolte des pommes

de terre, cette production donne, par habitant, 60 litres par an : 1/2 litre tous les trois jours. »

« Les 40 millions hectolitres de vin que nous donnent nos vignobles, fourniraient à chacun 1/3 de litre par jour ; les portions de vin distillées et exportées sont plus que compensées par nos 11 millions hectolitres de cidres et bière. »

« Pour varier et augmenter encore la dose de cette nourriture, on pourrait mentionner 2 millions hectolitres de légumineuses, et le produit des potagers d'une valeur numéraire de 200 millions (d'après Chaptal), puis les châtaigneraies, les arbres fruitiers, les huiles comestibles, etc. »

« D'où il est facile de conclure que si, par impossible (c'est M. Raspail qui dit : *impossible*, M. Fourier prétend résoudre, par le Phalanstère, ce problème et bien d'autres aussi importants au bien-être et au bonheur des humains) la répartition pouvait s'opérer avec l'exactitude du calcul, il n'existerait pas un seul habitant qui eût à se plaindre de l'inclémence du Ciel, et de l'ingratitude de la terre. Et cependant il est des départemens où l'homme affamé trouve à peine de quoi disputer à la volaille quelques grains de sarrasin et de millet ! et je ne croirai pas exagérer en disant que la disette est permanente en France, pour 1/3 de la population, sans parler de ces famines qui, tous les 10 ans environ, viennent atteindre le riche comme le pauvre. »

« Et qu'on ne pense pas que la détresse du pauvre qui pâtit, soit le fait de la consommation du riche qui savoure. Le riche dépense plus en luxe, mais consomme moins en poids de substances alimentaires, que le pauvre qui se remplit de pain. Il est donc juste de dire que le mal ne vient pas de là. »

M. Raspail s'arrête à ce point. Le dépasser pour indiquer la cause du mal, serait, dit-il, sortir du cadre de son ouvrage. Il aurait cependant pu, ce me semble, ajouter, s'il en eût eu conscience, sans allonger beaucoup son livre.

« Si donc quatre cents familles, ou environ 1,600 individus,
» se réunissaient sur un sol de 2,500 hectares (c'est à peu près
» le rapport de la population de la France à sa superficie,
» déduction faite des roches stériles, marais, rivières, etc.)
» elles vivraient dans l'aisance en organisant une régence ou
» des jurys, pour répartir entre elles les produits qu'elles
» auraient créés.

» Si en outre chaque famille renonçait à faire son pot-au-
» feu isolément, on trouverait des avantages économiques équi-
» valant à une plus grande production : — De plus la répartition
» serait facilitée : car alors la majeure partie des produits
» serait consommée (sans avoir besoin d'évaluer en détail
» chaque légume, chaque morceau de viande) à des tables
» de divers ordres pour correspondre aux moyens pécuniaires
» de chacun. Il n'y aurait plus à répartir que l'argent pro-
» venant de la vente de l'excédant des produits.

» Enfin des travaux combinés et exécutés avec ensemble,
» bien plus avantageux et plus agréables que ceux exécutés
» individuellement, ajouteraient encore aux avantages de ce
» système.

» Le premier échelon des plus grandes améliorations, c'est
» la simple centralisation des produits et récoltes dans les
» magasins d'un Comptoir communal : ce Comptoir pourrait
» indépendamment des ventes et achats généraux, des prêts
» d'argent, se charger de faire travailler les plus pauvres
» associés quand ils manquent d'ouvrage, et de les nourrir ;
» mais il serait spécialement chargé de la répartition des den-
» rées entre les producteurs, et devrait ouvrir à chacun d'eux
» un compte débité de toutes les choses qu'il aurait prises au
» Comptoir, marchandises ou repas, et crédité de la valeur des
» produits qu'il aurait créés et apportés dans les magasins de
» de l'association.

Avec ce système, voilà rendu possible, du moins dans le rayon d'une lieue carrée, la répartition des produits alimentaires, de façon à nourrir les plus pauvres *sans nuire aux riches*. (Remarquez que cela s'applique à toutes les autres classes de produits, aussi bien qu'aux alimentaires, mais j'ai voulu fixer les idées sur une seule classe : la plus importante.) Voilà ce que M. Raspail déclare impossible. Oui dans notre société; oui en s'obstinant à raisonner et à opérer toujours sur l'ensemble des 32 millions de Français. Impossible par le moyen de la législation et de la politique; mais non par l'association si elle a le bon esprit de s'étendre à toute une commune, et de ne pas dépasser ce cercle.

Ne qualifiez pas d'utopie le système que j'expose : car je vous dirai que les imparfaites communautés des Moraves assurent ainsi la subsistance de tous leurs membres. Cependant comme, par le tems qui court, un fait positif n'empêche pas de palabrer, on criera encore : utopie !

Avant de terminer cet article signalons un exemple de l'aberration où les préventions politiques peuvent jeter un esprit juste : M. Raspail laisse échapper que c'est en grande partie aux impôts qu'il faut attribuer la misère qui règne malgré la suffisance des produits. Quel que lourds, mal répartis, et mal employés que vous vouliez supposer les impôts, leur effet se réduit à prendre aux uns pour donner aux autres, à faire des riches ; or vous avez reconnu, tout à l'heure, M. Raspail, que la *disette du pauvre n'était pas due à la consommation du riche*. Il fallait donc vous borner à dire : Le mal tient à ce qu'on gaspille les produits là où ils sont abondans, et cela parce qu'on ne sait comment les répartir avec calcul et exactitude.

La statistique sommaire que nous venons de donner, doit

faire naître la consolante espérance qu'on pourra organiser la société de façon à faire disparaître le paupérisme et la misère, de façon à assurer la subsistance de tous. Mais les résultats sont trop sommaires pour inspirer une entière confiance et montrer exactement jusqu'où on peut aller. Pour remplir notre tâche nous devons donc actuellement aborder des détails arides, et chercher la quantité exacte de produits qu'on peut recueillir dans les différens modes de culture.

CHAPITRE II.

EXPLOITATION FLAMANDE.

I.

L'agriculture de la Flandre est la plus intéressante à étudier; car elle donne quatre fois plus de produits que les méthodes ordinaires, et il est bien reconnu que cette abondance ne tient pas à une fertilité spéciale dans le sol, mais au travail et à l'intelligence des cultivateurs.

On peut donc, avec le tems, introduire les mêmes avantages dans tous les pays qui ne sont pas stériles, on le peut notamment dans ce pays-ci (les environs de Rochefort) dont toutes les terres basses ont la même composition que celles des environs de Lille; il suffirait que la culture et des engrais les ameublissent un peu pour qu'elles leur devinssent tout-à-fait identiques.

S'il ne s'agissait que de faire produire à la terre tout ce que les Flamands lui font produire, l'activité et l'industrie humaine pourraient hâter le tems; mais les améliorations vont lentement, parce que ce n'est pas tout de produire: il faut être à même de vendre, pour produire avec avantage: et il faut,

pour que la ferme puisse vendre, que tout son entourage ait une industrie et des habitudes en relation avec son mode d'exploitation.

Imaginez une ferme flamande transportée tout-à-coup dans un autre département : la vente du lait, du fromage, du lin, du colza, ne sera plus aussi facile ; le fermier sera embarrassé pour se procurer tels et tels engrais, il ne trouvera plus d'ouvriers disposés à manier les plus répugnans ; les foires de bestiaux du pays où il sera, n'auront plus comme celles de la Flandre une composition, une allure en harmonie avec l'état de l'agriculture. Ajoutez enfin que le fermier et ses ouvriers prodigieusement actifs en Flandre, parce qu'ils sont entourés de gens qui le sont comme eux, ne pourront s'empêcher de l'être moins, au milieu d'une autre population.

Dans une réunion compacte, telle que le régiment, on peut changer dans quelques mois les habitudes des hommes ; mais dans la vie isolée de chaque famille campagnarde, il faut un laps de tems considérable pour que toute la population devienne un peu plus soigneuse et laborieuse.

Un siècle ne suffirait peut-être pas pour faire passer une population de l'indolence propre à la Barbarie, telle qu'on la voit dans l'Inde et chez les Musulmans, à l'activité due à la Civilisation peut-être fébrile des pays très-industriels, comme l'Angleterre, la Belgique et la Flandre.

Toutes les difficultés énoncées ci-dessus, surtout celles relatives à la vente des produits nombreux et variés, tant végétaux qu'animaux d'une belle agriculture, disparaissent dans une association d'individus réunis, surtout pour consommer par eux-mêmes : hors ce cas qui est à peu près celui d'une congrégation Morave, nous reconnaissons que ce serait souvent folie que de vouloir imiter trop vite les meilleurs procédés agricoles : mais il faut tendre cependant à y arriver graduellement, et

dès lors l'agriculture flamande, la plus parfaite du monde, doit être spécialement l'objet de nos études.

Tout le monde sait que la même ferme vendra beaucoup plus avantageusement selon qu'elle sera placée près ou loin d'une ville. la vente du lait elle seule est un notable revenu pour le fermier; elle n'est possible que près des villes : les fermes éloignées renoncent à élever des vaches, faute de pouvoir en vendre le laitage avec profit. Mais si vous agglomérez un millier d'individus sur chaque exploitation, ils consommeront tout le laitage qu'il vous conviendra de produire. Le fumier manque aux fermes éloignées des villes, et sans fumier point de bonne agriculture ; mais si nous supposons 1,000 à 2,000 individus vivant sur les produits de la ferme, ils produiront, par eux-mêmes et par les animaux nécessaires à leur subsistance et à leur vêtement, — bœufs pour la viande, vaches pour le lait et la viande, brebis et moutons pour le lait, la viande et la toison, — ils produiront, disons-nous, sur les lieux mêmes, tous les engrais nécessaires à la plus florissante végétation.

Donc, avec l'hypothèse d'une association d'agriculteurs, on peut, dans deux ou trois années, quadrupler les produits agricoles d'une lieue carrée cultivée aujourd'hui par les procédés ordinaires. Hors de cette hypothèse, le quadruplement des produits agricoles d'une lieue carrée, dépend de l'ensemble industriel et agricole de tout son entourage, canton, arrondissement, département, province même; et dès-lors le quadruplement des produits de toute la France est une limite qui, quoique possible, sera bien longue et bien difficile à atteindre.

Montlinot, François de Neufchâteau, et enfin M. l'ingénieur Cordier, ont présenté l'intéressant tableau des produits et dépenses d'une ferme flamande. Le tableau de M. Cordier établi sur des moyennes prises pendant dix années, semble atteindre à toute l'exactitude que le sujet comporte : aussi M. le baron

C. Dupin a témoigné le regret que des études aussi bien faites n'existassent pas pour toutes les autres parties de la France.

Mais je reprocherai à ce tableau d'être dressé au point-de-vue individuel et non social. On y voit que le fermier obtient un produit net de 189 fr. par hectare (somme qu'il faut réduire à 166 fr. d'après diverses observations de M. Cordier, notamment sur le déchet des récoltes, les frais de vente..... etc.) Mais au point-de-vue social, il ne faut pas voir seulement le fermier; la terre nourrit en outre le propriétaire qui reçoit un loyer, les citadins qui en vendant leurs vidanges entrent en partage des produits de la culture : les ouvriers que le fermier emploie sur son exploitation, et ceux comme charron, maréchal, bourrelier qu'il fait travailler chez eux. Montlinot et M. Cordier donnent de tels renseignemens sur tous ces objets, que pour dresser notre devis agricole au point-de-vue social, nous n'avons qu'à les rassembler.

Quelquefois on donne le produit brut en même tems que le produit net; mais ce produit brut n'est jamais calculé au point-de-vue social. D'ailleurs, jusqu'à un certain point, on est maître d'enfler ou de réduire le produit brut, en portant aux produits, des sommes que d'autres neutralisent aux dépenses. Par exemple, en donnant le produit brut, semences comprises : ou le produit brut sans les semences : ici l'erreur est manifeste, mais il y a souvent des trop-comptés moins apparens.

Quand on parle du profit net du chef d'industrie, du moins on ne commet pas d'erreur; on en commet, quand on donne comme mesure de l'importance sociale d'une industrie, son produit brut calculé sans une attention soutenue vers le but.

Ainsi M. Cordier après ses recherches si exactes, s'extasie en disant que les terres de la Flandre rapportent 588 fr. par

hectare ! Nous allons voir que ce produit ne doit être porté qu'à 411 fr., c'est déjà beaucoup ; il y a de quoi s'extasier, mais cependant la différence est notable.

Voici d'abord comment il me semble, d'après les divers renseignements que j'ai sous les yeux, qu'on peut établir les frais de culture par hectare.

	DÉPENSE TOTALE.	VALEUR DU TRAVAIL		ACHAT ou équivalent
		des animaux.	des hommes.	
Labours	41 08	25 57	17 71	» 00
Fumier d'étable : transport et répandage, valeur. .	60 00	3 50	2 50	54 00
Engrais flamand, vidan- ges des fosses de la ville : transport et répandage, achat.	56 00	16 00	10 00	10 00
Engrais minéral.	6 00	3 00	1 00	2 00
Tourteaux d'huilier pour engrais : transport, etc.	22 50	3 71	3 79	15 00
Frais de semailles, sar- clages	42 00	» 00	42 00	» 00
Frais de récolte, trans- port, main-d'œuvre . .	29 00	4 00	25 00	» 00
TOTAUX.	256 58	55 58	102 00	81 00

La ferme se compose du maître et de la maîtresse, d'un garçon de labour, de deux valets et de deux servantes ; elle réclame de plus le secours de 500 journées d'ouvriers extraor-

dinaires. — La main-d'œuvre que nous avons trouvée ci-dessus, se rapporte assez bien à cela ; en effet, 102 fr. par hectare font pour toute la ferme (25 hectares 1/2) 2,601 fr. Donc, en supposant que la journée coûte 1 fr. 25 c., nous aurons 2,080 journées, ou le travail annuel de 7 personnes.—Supposant que la valeur du travail des animaux, portée à 53 f. 58 c., représente par hectare 40 journées de cheval, pour toute la ferme ce sera 1.020 journées. Il paraît que la ferme n'a cependant que deux chevaux et un poulain, mais on attèle quelquefois des bêtes de race bovine.

Le fermier dépense pour entretien du mobilier, des outils et de la partie du bâtiment qui est à sa charge. . . . 900 00

Le maître dépense pour entretien de l'immeuble, le 1/10^e du loyer qu'il reçoit, ci, 9 fr. par hectare, et pour tout le domaine. 250 00

Total des frais généraux 1,150 00

L'imputation de cette dépense pourrait donner lieu à une dissertation que je ne fais pas, de crainte d'être fastidieux : mais je considérerai le tiers de cette somme, savoir : 15 fr. par hectare comme main-d'œuvres de maçon, maréchal, bourrelier, charpentier, etc., somme qu'il faut ajouter aux 102 ci-dessus de main-d'œuvres agricoles ; 2.^o les deux autres tiers ou 50 fr. par hectare comme une valeur d'objets fer, bois, cuir, etc., consommés pour produire les denrées agricoles : cette somme je la porterai donc en déduction des produits.

Nous pouvons établir à présent le montant de la production de l'agriculture flamande.

		Produits utiles à l'homme.
Céréales	191	191
Diverses denrées utiles à l'homme, colza, lin, etc	199	199
Fourrages et denrées pour les animaux	198	
TOTAUX.	588 (a)	390

Mais M. C. admet lui-même 1/10^e de déchet sur les grains et les autres denrées, ci. 39

Nous venons de montrer qu'il fallait déduire, pour les objets consommés par la production agricole 30

Total à déduire 69

Reste pour la production végétale d'un hectare . . . 321

Les animaux produisent pour l'équivalent de leur nourriture ; mais c'est en appréciant les labours et le fumier, valeur que la culture consomme.

Travail des animaux par hectare 54

Fumier d'étable, 53, 58 ou à peu près. 54

Lait, part, viande 90

Total pareil 198

On voit qu'il n'y a en définitive à ajouter aux 321 fr. de produits végétaux que 90 fr. de produits animaux, ci . . 90

Total de la production (b) 411

Dont environ 235 fr. en produits alimentaires végétaux ou animaux et 179 en diverses denrées.

(a) Nous avons fait figurer ce premier total pour montrer comment on obtient le chiffre de M. Cordier 588 fr., avec les mêmes données qui ne nous donnent que 411 fr.

(b) On pourrait cependant porter à 441 fr. la production alimentaire, puisque des ouvriers étrangers à l'agriculture, maçons, forgerons, bourreliers, reçoivent 30 f. de denrées pour les produits qu'ils confectionnent à l'usage de l'agriculture. Selon le point-de-vue le produit brut peut être ou non enflé des 30 fr. qui entrent dans la déduction totale de 69 fr.

Montrons actuellement comment cette valeur créée se distribue :

REDEVANCES.

Au gouvernement ; impôt sur un hectare . . .	17
Au propriétaire ; loyer 93 fr., mais nous réduisons à 84 fr. à cause de 9 fr. pris sur cette valeur que le propriétaire emploie en réparations, ci . .	84
Achats d'engrais aux citadins ; la vente de ces ordures est un pur bénéfice pour eux , ci	27
	<hr/> 128

SALAIRE DE MAIN-D'OEUVRE.

Charron, maréchal, maçon, charpentier, ci . .	15
Domestiques et ouvriers pour semer, sarcler, récolter	102
	<hr/> 117

BÉNÉFICES DU CHEF D'INDUSTRIE.

Pour le fermier et sa famille, dont 17 fr. peuvent être regardés comme l'intérêt de son capital.	166
	<hr/>

Total pareil aux produits 411

II.

Dans un devis agricole, dressé au point-de-vue individuel, on se serait contenté, en comparant les recettes et les dépenses, d'arriver à ce résultat, qu'il reste par hectare à l'agriculteur des environs de Lille, 166 fr. Nous avons recherché, en nous plaçant au point-de-vue social, quelle était la production, la création totale, et quels individus en profitaient. Nous avons trouvé que la valeur des salaires, somme qui sert à l'entretien

des gens de la campagne, montait à 117 francs. Mais une somme de 128 fr. que, à défaut d'autre mot propre, nous avons appelée *redevance*, va directement entre les mains des citadins.

Après beaucoup d'illusions sur les avantages de la civilisation, on a été obligé de reconnaître, dans ces derniers tems, que, sous ce régime, la misère augmente en raison de ce qui semblerait devoir l'atténuer, la richesse et l'industrie. Pour la Flandre on doit déjà se rendre compte de ce déplorable résultat, en observant combien les 117 fr., qui reviennent aux ouvriers producteurs, sont une faible part du grand revenu, 411 fr., qu'ils ont produit.

La ferme flamande que M. Cordier a pris pour type, est de 25 hectares $1/2$: le revenu du fermier, à raison de 166 fr. par hectare, serait donc de 4255 fr. Mais le fermier flamand est obligé d'être négociant, de courir les foires. Les aubergistes, les cafetiers, etc. viennent donc en partage sur son revenu ; souvent aussi le fermier paie de forts intérêts pour l'argent qu'il a emprunté afin d'acheter les bestiaux et un matériel d'exploitation. Ces frais, en ne les estimant que au $1/10^e$ des produits bruts, s'élèvent à 55 fr. par hectare (a), ou pour toute la

(a) Ce texte avait déjà été publié par articles séparés dans les Tablettes de Rochefort, lorsque la lecture de plusieurs écrits signés maître Jacques Bujault, des Deux-Sèvres, m'a montré que mon chiffre de 55 était loin d'être exagéré. Ce cultivateur, membre du conseil général de son département, vient d'adresser aux chambres une pétition contre l'abus des foires et marchés. Et voici comment il établit le compte de la dépense au cabaret dans le département des Deux-Sèvres.

D'après les relevés de la régie des contributions indirectes, on a vendu en détail, en 1835, 8,844,407 litres de vin, et 142,400 litres d'eau-de-vie. En estimant ces boissons au prix ordinaire, ajoutant 1/4 en sus pour la vente en fraude ; ajoutant la bière et environ 1/6e du total pour café, pain et pitance, M. Bujault arrive au total de 6,614,000 fr. Le montant de toutes les contributions directes du département est 3,500,000 fr. ; ainsi l'impôt n'est que moitié de la dépense au cabaret.

La population des villes étant le tiers de celle des campagnes, réduisons à 4,400,000 la dépense des campagnards au cabaret. Observons encore que les cabarets revendent aux campa-

ferme à plus de 1400 fr., tiers de 4253, revenu du fermier.— Il ne reste donc, pour l'entretien du ménage et de la famille du fermier, que 2853 fr., somme qui n'est que suffisante dans ces pays où tout est cher et où un certain degré de luxe est devenu un besoin. M. C. pense même que souvent il ne reste que 2000 fr. au fermier.

En revenant aux produits d'un hectare, nous voyons donc qu'il faut en modifier la première répartition, et l'établir ainsi:

Au fermier 55 fr. de moins que 166 fr. sa part apparente. 111

Redevances ou parts qui adviennent aux *Citadins* :

128 plus les 55 fr. dont nous venons de réduire la part du fermier, ci. 185

Salaires de main-d'œuvre aux ouvriers. 117

Total de la production. . . 411

Il y a bien des objections à faire contre ces calculs, voici les principales :

1.° Une partie des impôts perçus par le gouvernement retourne à l'agriculture, et cependant la somme toute entière de l'impôt foncier a été mise dans l'article *redevance*.

2.° D'un autre côté, sur les 117 fr. de salaires des ouvriers campagnards, une partie est dépensée à la ville : car une partie va aux marchands et aux industriels qui fournissent les étoffes avec lesquelles le paysan s'habille; une partie est donnée au gouvernement comme impôt soit direct, soit indirect;

gardés les denrées qu'ils ont achetées près d'eux : mais comme ils les revendent au moins quatre fois plus cher, ne diminuons qu'un quart, il reste finalement 3,300,000 f. pour l'impôt net prélevé par les seuls cabarets sur l'agriculture des Deux-Sèvres; cette somme revient à 5 f. 50 c. par hectare, dans un pays où le produit brut ne peut pas être estimé 80 f.; en Flandre où il y a cinq fois plus de produits, la dépense devrait s'élever à 27 f., même sans tenir compte de ce fait, que le besoin de fréquenter les foires et marchés devient quatre fois ou neuf fois plus grand quand les produits sont seulement doublés ou triplés.

or ce que les caisses du gouvernement reçoivent, est plutôt destiné aux citoyens qu'aux campagnards.

3.^o Le produit total de l'hectare était 441 fr. ; mais nous avons diminué 50 fr. pour les matières consommées par le fait de la production agricole ; le fer par exemple ; hé bien ! nous avons eu tort, si c'est à cause du fait de l'agriculture que la production du fer a eu lieu : les 50 f. sont alors une main-d'œuvre agricole qui seulement se passe dans la mine et dans la forge, au lieu de se passer en plein soleil comme le labour. (Voyez 2.^{me} note, page 12).

4.^o Ce que le fermier dépense dans les foires et marchés, ne devrait pas être entièrement ajouté à la part des citoyens : car d'abord l'aubergiste de la ville a acheté aux campagnards une partie de ce qu'il leur revend ; car, en second lieu, la dépense du fermier à l'auberge est pour lui une satisfaction personnelle. Il faudrait faire trois parts de ces dépenses. Ce qui dans la consommation du fermier lui plaît et est convenable, resterait à son article. Ce qu'il consomme malgré lui, ce qui est une fâcheuse nécessité, ou un vicieux entraînement du mécanisme social, doit être déduit du produit total : cela ne profite à personne, et c'est un des frais de production dont il faut éviter d'enfler le produit brut, quand on veut que ce produit représente la valeur réellement produite. Enfin, ce qui dans les dépenses du fermier devient bénéfice pour les citoyens, paiement de leurs soins, travaux et capitaux doit être ajouté à l'article que nous avons appelé *redevances*.

Devant revenir sur ce sujet, nous engageons les personnes qui s'intéressent aux considérations sociales que nous développons, à ne pas perdre de vue que nos observations ont montré la difficulté d'établir comment les produits se répartissent, ou quelle part en advient à chacun. Pour en revenir à nos chiffres, bornons nous à remarquer qu'il serait difficile, disons mieux, impossible, d'avoir égard à nos observations ; que d'ailleurs

les unes tendent à neutraliser les autres. Ainsi donc, nous conservons notre produit total 411, et sa répartition telle qu'elle est ci-dessus établie approximativement. Elle nous montre que la ville est un vampire pour la campagne, précisément là où l'agriculture est le plus perfectionnée; sur 411 f. de produits créés, la ville absorbe 185 fr., près de la moitié; et nos calculs sont au-dessous de la vérité! Remarquez bien que c'est encore le *laissez-faire* si vanté, qui, dans le régime du morcellement individuel, amène cette injuste répartition des produits agricoles. Disons cependant que la ville n'est pas bien heureuse pour ce qu'elle soutire des campagnes; elle porte dans son organisation des causes qui, malgré tout, y entretiennent une déplorable misère.

Nous avons parlé des valeurs créées par l'agriculture flamande, et nous avons essayé de donner une idée de la manière dont elles se répartissent; entrons à présent dans des détails plus pratiques, et donnons l'intéressant tableau des produits d'une ferme de 25 hectares 1/2 aux environs de Lille.

NOMBRE d'hectares.	DÉTAIL DES PRODUITS D'UN HECTARE.	Produits pour animaux.	Produits. pour l'homme
<i>Céréales.</i>			
4	BLÉ, tant froment d'hiver que blé barbu 19 2/3 hectolitres, en sus des semences, à 21 fr., font 415.		1652
4	Seigle, orge, avoine, grains d'hiver et de printems. Valeur moyenne du produit 558 fr. L'avoine ou un quart du produit con- sommé par les animaux	358	1074
	PAILLE des huit hectares ci-dessus. Pro- duit moyen 54 quintaux métriques, à 5 f., font 102 fr.		816
8	A reporter.	1174	2726

8	Report.	1174	2726
<i>Plantes fourragères.</i>			
5	FÈVES DE MARS. Produit en grains, 24 kil. à 10 fr. 40 c., font 250 fr.		750
	Produit en fourrage, 2500 kil. à 3 fr., font 75 fr.	225	
5	TRÈFLE. Produit des trois coupes, 91 q. m. de fourrage sec, à 5 fr., font 455 fr. . .	1365	
1	ORGE A COUPER. Produit équivalent au trèfle.	455	
1	HIVERNAGE. 59 q. m. à 10 fr., font 590 fr.	590	
<i>Plantes diverses.</i>			
4	COLZA. 26 hect. à 20 fr., font 250 fr.	2080	
2	POMMES DE TERRE. 275 hect. à 3 fr. 15, font 866 fr., les $\frac{2}{3}$ du produit total, 1732 f., sont consommés par les animaux.	1155	577
2	LIN ET TABAC. Produit de la vente . . .	2981	
1 1/2	VERGER ET JARDIN. Produit estimé 600 fr. l'hectare, dont $\frac{1}{10}$ pour les animaux.	90	810
<hr/>		<hr/>	
25 1/2	Totaux des produits végétaux . .	5054	9924

La moyenne des produits végétaux utiles à l'homme est par hectare 390 fr., mais il ne faut pas oublier que nous avons trouvé qu'il fallait la réduire à 321 fr.; on peut d'ailleurs reconnaître que ces 390 fr. se composent de, céréales 191 fr., diverses denrées, colza, lin, tabac, 199 fr.

Les 5054 francs de denrées consommées par l'exploitation de la ferme, se transforment en partie en produits animaux. Les renseignements que nous avons sur les quantités et la valeur des produits animaux sont beaucoup moins précis que ceux relatifs à la production végétale; et c'est surtout à

cet égard qu'une ferme diffère d'une autre, selon l'habileté du fermier, l'économie de la ménagère, et la distance de la ville qui rend la vente du lait ou du beurre plus ou moins avantageuse.

La ferme de 25 1/2 hectares nourrit 3 chevaux pour la culture, et 16 à 17 vaches (Cordier, p. 442) dont 11 laitières : leur produit journalier est de 200 litres de lait, donnant 5 kilog. de beurre. Ailleurs M. C. réduit le produit à 4 kilog., qu'il estime 2 fr. 50 c., ce qui fait 3650 fr. par an.

On compte aussi le produit d'une vache laitière flamande 2 f. par jour, les 11 vaches à ce taux font 8030 f. Le produit moyen de tout le troupeau est encore estimé 1 fr. 50 c. par tête, non compris les veaux et les engrais, 16 bêtes à ce taux font par an 8760 fr. En déduisant les 5054 fr. de produits consommés, reste un produit réel de 3706.

Voici d'autres renseignements (pages 488 et 489) qui conduisent à un résultat bien inférieur aux chiffres précédens.

Sur 17 vaches, on en tue deux par an, et le fermier flamand consomme pour lui et ses ouvriers 500 kilog. de viande salée qui, à 0 80 c., font 400 f.

10 veaux produits par année, à 6 fr., font 60

Laitage. Le fermier vend du beurre pour 720 fr., du lait de beurre pour 150 fr., la consommation intérieure de la ferme est d'ailleurs fort considérable, mettons 720 fr., ensemble 1590

Poules et au moins deux cochons, par aperçu. 500

Total . . . 2350

Dans les calculs de la page 12, nous avons estimé les produits animaux à 90 fr. par hectare, ce qui ferait 2295 fr.

Ajoutons aux détails précédens l'estimation du capital nécessaire à l'exploitation.

Animaux. 3 chevaux et 17 vaches valent	5000 f.
Mobilier aratoire et d'habitation.	1200
Les façons et achats du fumier reviennent à 131 f. par hectare, 4200 pour toute la ferme ; le fermier a besoin de posséder comme avance $\frac{2}{3}$ environ de cette somme, ci	2800

Total du capital du fermier. 9000

Estimant l'habitation neuve à 21000

Total. 30000

Ainsi 30000 fr. par 25 hectares serait le capital nécessaire pour monter une exploitation flamande, sur un terrain supposé d'ailleurs suffisamment amendé et propre sous tous les rapports à cette culture.

Nos études sur l'agriculture flamande ont pour objet de déterminer, 1° jusqu'où l'on peut porter la production agricole, soit dans la totalité de la France, soit plus spécialement dans l'arrondissement de Rochefort ; 2° quelle augmentation de bien-être doit accompagner ce progrès, et c'est surtout dans ce but que nous avons recherché comment se répartissait la production agricole. Nous pouvons actuellement partir des données que nous venons de rassembler, pour traiter ces importantes questions d'économie sociale.

Jusqu'où on peut porter la production agricole.

Rappelons que la ferme prise pour exemple rapporte en produits végétaux utiles à l'homme.	321 f.
En produits animaux	90

Total des valeurs créées. 411

Dont 235 fr. en produits alimentaires.

Ce chiffre 411 fr. ne peut pourtant pas être pris pour type de la production future moyennement possible, soit en France, soit dans les terrains d'alluvion des environs de Rochefort, appelés marais-gâts et marais-doux, dont le sol est de même nature que les terres flamandes.

D'abord, le voisinage de la ville de Lille dispense la ferme d'avoir des prés, et par suite le surcroît de bétail nécessaire pour produire les engrais qu'elle achète à la ville.

On doit remarquer, en second lieu, qu'il y a dans la ferme flamande excès de production en colza, lin et tabac. Par exemple, la production du froment (en supposant qu'un individu consomme par an 5 hectolitres 60 litres de froment) peut suffire à 21 personnes; tandis que la production en colza suffirait pour 200 individus qui auraient, autant qu'on l'a à Paris, le luxe de l'éclairage avec des lampes. Il y a donc disproportion.

Les ouvrages d'agriculture sont remplis d'encouragemens à la culture du colza dans toutes nos provinces. Au point-de-vue individuel, le conseil est bon momentanément, car le colza est encore assez peu cultivé et assez cher pour donner de grands bénéfices; mais comment ne prévoit-on pas que la limite de l'extension de cette culture sera promptement atteinte? au point-de-vue social, importe-t-il beaucoup qu'on cultive un peu plus ou un peu moins le colza?

Nous allons donc, pour avoir un type approché de la perfection moyenne que la culture peut atteindre en France, remplacer 5 des hectares cultivés en colza, lin et tabac, par 4 hectares de prés de très-bonne qualité, et par un hectare de plus en pommes de terre.

Voici alors le tableau de la production que nous obtenons :

	Valeur des produits pour	
	animaux.	homme.
	— — —	— — —
8 hectares en céréales, 8 en plantes fourragères, 1 1/2 hectare en verger et jardin. Comme au tableau précédent.	5599	4286
1 hectare colza, lin, etc.	»	520
3 hectares de pommes de terre (moitié pour les animaux)	1299	1299
4 hectares prés, 90 quintaux métriques par hectare, à 6 fr.	2160	»
Totaux des produits végétaux.	7058	6105
Ce qui donne pour un hectare.		239
A déduire comme dans la culture flamande.		69
Reste produits végétaux utiles à l'homme par hect.		170
Les produits destinés aux animaux ne montent dans l'exploitation flamande qu'à 5054 fr. Au lieu de 20 têtes de gros bétail, nous pouvons donc en avoir 28, et le bénéfice au lieu d'être de 90 fr. par hectare, sera de 130 fr., ci.		
Total des produits par hectare.		300

Arrêtons-nous à ce chiffre et comparons-le aux produits de l'agriculture ordinaire.

On admet dans ce pays-ci que le fermier tire 90 fr. de produits par hectare, au moyen de la vente des bœufs engraisés dans les marais-gâts : sur cette somme il paye 54 fr. de loyer, 12 sont consommés en différentes dépenses : aux foires

et marchés, pour maréchal, intérêt d'emprunts, et il lui reste pour l'entretien de son ménage, 24 francs.

Dans l'agriculture routinière avec jachères, le produit d'un hectare est, moyennement dans toute la France, de 90 fr., dont 50 fr. pour le loyer, 50 fr. pour frais de culture, et 50 fr. pour le ménage du fermier. Alors le fermier est très-pauvre quand son exploitation n'est que de 50 hectares : mais dans les pays à grandes fermes, il peut être aisé ; en effet, 200 hectares lui donneraient 6000 fr. de revenu.

Nous avons commencé cette étude par expliquer la nature des obstacles qui s'opposent aux améliorations. Mais néanmoins, nous sommes arrivés à montrer qu'une terre qui ne donne que le minime produit de 90 fr. par hectare, peut être amenée à rapporter 500 francs.

Ainsi donc, d'après nos calculs, les 50 millions d'hectares de terres cultivables que la France possède, doivent, par la suite des temps, à raison de 500 fr. par hectare, donner un revenu agricole de 15 milliards ; il s'élève aujourd'hui à peine à 4 milliards.

Remarquez bien que si 500 fr. par hectare est notre limite de produit, c'est que nous entendons parler des terres cultivées en grand et par fermes : on sait très-bien que les jardins rapportent 1200 fr. et plus.

La culture par un fermier, aidé d'un petit nombre de domestiques, et assez éloigné des villes pour ne pouvoir y vendre avantageusement des légumes et du lait, comporte extrêmement peu de jardinage : si on supposait une association nombreuse, 2000 individus, établis au milieu de la campagne, le jardinage deviendrait fort important, car on ne manquerait ni de consommateurs, ni des conditions nécessaires pour la production : fumiers abondants, main-d'œuvre suffisante, bonne volonté des travailleurs, — sachant qu'ils cultivent pour se répar :

tir les produits entre eux , pour les manutentionner eux-mêmes à leur goût ; et enfin pour jouir personnellement en consommant eux-mêmes ce qu'ils auraient produit de bon. Aussi dans l'hypothèse d'un ordre social fondé sur l'association par *Phalange* , la limite des produits moyens d'un hectare peut être 600 fr. et non pas 500 fr. , somme qui est d'après nos calculs , la limite de l'agriculture de la *Civilisation*.

90 fr. valeur relative soit à la culture avec jachères triennales, soit à l'élevé et l'engrais des bestiaux par le procédé de la pâture dans des clos, doit être regardée comme la limite supérieure des produits de l'agriculture *Féodale*.

Avant le triennat introduit par l'italien Barbo , à la fin du quatorzième siècle , généralement adopté en moins de 40 ans, et qui fut dans son tems une belle innovation, les produits étaient irréguliers, et, somme toute, bien inférieurs à 90 fr. Si on veut remonter plus haut, on arrive à l'agriculture *Barbare*, période pendant laquelle beaucoup de terres propres à la culture sont délaissées, bien qu'elle présente çà et là de grandes et belles exploitations.

Quittons ces hautes considérations et revenons à notre localité. D'après nos chiffres : les 8000 hectares de marais-gâts de la plaine de Brouage, qui produisent annuellement une richesse de 720,000 fr. seulement, arriveront à produire 2,400,000 fr. : et quoiqu'il faille pour cela que la sanification graduelle du pays y amène des habitans, la nature du sol, par son analogie avec les riches terres de la Flandre, permet de croire que ce marais arrivera bien plus promptement à cet état agricole, que la France n'arrivera au riche produit de 15 milliards que nous avons prédit tout-à-l'heure. Au reste, nous prétendons indiquer bientôt des moyens par lesquels ces progrès lents et difficiles avec le mode d'exploitation actuel, peuvent être rendus faciles et prompts.

Après avoir examiné jusqu'où peut être portée la production agricole, passons à la seconde question que nous devons traiter.

Quelle augmentation de bien-être doit accompagner les progrès agricoles, tels qu'on les entend vulgairement.

Il faut convenir que l'agriculture routinière présente l'avantage de ne pas exiger du fermier la difficile et souvent immorale pratique des marchés et foires. Il consomme l'avoine, l'orge et les fourrages de son exploitation, vend seulement une partie de son blé. Souvent il paye ses ouvriers et même son loyer en nature : alors il n'a la peine de rien vendre. Une fois qu'il a acheté des animaux pour labourer, il les garde et ne cherche pas à spéculer dessus. Nous ne sommes pas pour la routine ; mais il ne faut pas vanter systématiquement tout ce qu'on appelle progrès.

Le perfectionnement de l'agriculture suppose des connaissances et pratiques et théoriques, suppose qu'on s'occupe autant de produire des animaux que des végétaux, suppose beaucoup de produits que la ferme ne peut consommer, et dont le maître ne saurait que faire, si on les lui donnait en nature pour loyer. Il faut donc que le fermier soit négociant. Il faut enfin, avec cette complexe agriculture, tenir une comptabilité pour reconnaître ce qui est avantageux dans les nombreuses productions et affaires qu'on entreprend.

Nous avons vu que les Flamands ont l'énorme quantité de vingt animaux pour vingt-cinq hectares — terres labourées sans prés ; — et ce n'est pas encore assez pour leur donner le fumier nécessaire. Si le fermier flamand est déjà autant négociant qu'agriculteur, celui de l'exploitation que nous avons cherché à déterminer comme type de notre avenir agricole, sera avant tout marchand de bestiaux, maquignon : c'est-à-

dire trompeur, trompé, sujet aux chances de hausse et de baisse, et cherchant, en grande partie, dans ces chances un bénéfice qu'il vaut mieux demander au travail. Si on ne trouve un contre-poids à ces tendances, je vois, dans l'avenir, la banqueroute, ce typhus urbain, s'étendre dans les campagnes, à la suite des progrès agricoles.

Mais on va essayer de me rassurer avec la division du travail qui peut s'établir entre l'agriculteur producteur et le négociant en agriculture. — Si vous n'associez pas ces deux individus, le premier sera pressuré, vassalisé par le second. Certes, je suis partisan de la division du travail dans l'agriculture, fabrique bien plus complexe que toutes celles où on l'a jusqu'ici introduite; c'est trop pour un seul homme de s'occuper de la production végétale et de l'éducation des animaux: de conduire des ouvriers au travail et de donner la direction théorique pour régler l'époque des cultures et des assolemens; de savoir vendre et acheter sans être dupe, surtout quand il s'agit d'animaux; enfin de tenir une comptabilité.

Mais comment faire toutes ces divisions utiles dans le travail, sans augmenter considérablement la surface des exploitations avec le nombre des exploitans, et sans associer entre eux tous les coopérateurs? L'insuffisance de capacité d'un seul chef ne sera pas pire que la négligence de ses agens, s'ils ne sont pas associés d'intérêt et de cœur à l'entreprise.

Dans une fabrique on fait sur un petit nombre de matières, un petit nombre de manipulations; alors le chef d'industrie peut trouver que sa surveillance sur des coopérateurs simplement salariés, est préférable à l'association des inférieurs, qui les rendrait exigeans envers lui. Dans une réunion domestique-agricole, c'est l'association qui est préférable. — Remarquez qu'on produit et qu'on manipule des substances alimentaires et susceptibles d'avaries, que si on emploie les salariés, ils auront envie de les dilapider et de s'en gorger.

Mais il ne sera pas impossible d'introduire un bon esprit de conduite chez des associés qui savent que, d'une façon ou d'une autre, aujourd'hui ou plus tard, tout cela doit leur revenir.

Cette assez mauvaise division entre le travail agricole et le négoce agricole dont nous avons parlé ci-dessus, a commencé d'avoir lieu en Lorraine et en Alsace; les juifs, marchands de bestiaux, dispensent beaucoup de petits fermiers et de petits propriétaires de la fréquentation coûteuse des foires et marchés de bestiaux: ils achètent, vendent, rachètent, revendent la même tête de bétail, de sorte qu'elle passe deux, trois et même quatre fois par leurs mains, à différens âges et différens degrés de graisse; car à tel cultivateur, selon ses capitaux, l'étendue de son exploitation, la nature de son sol, etc., il ne convient de garder un animal que de tel âge à tel âge.

Mais dans ce progrès de l'agriculture, dans cette division du travail admirée par l'économie politique, le plus clair du bénéfice est pour le maquignonnage. Je ne sais quel autre nom donner à ce négoce.—Ce sont en général les juifs les plus pauvres qui s'y livrent, les riches font l'usure. Ils se font consentir des ventes à reméré et deviennent ainsi très-rapidement possesseurs des exploitations, ou ce qui vaut presque mieux, suzerains tant des propriétaires que des fermiers constitués leurs débiteurs, au point d'exploiter véritablement pour leur compte.

Les plus nobles caractères parmi les juifs, font beaucoup d'efforts pour inspirer à leurs co-réligionnaires le goût des arts industriels plutôt que celui du trafic: mais ces efforts seront vains; le trafic est plus attrayant et plus lucratif. Ce serait d'ailleurs vers l'agriculture, plutôt que vers l'industrie, qu'il faudrait diriger les hommes pour les améliorer: mais l'agriculture est triste et peu productive! Si on l'exerçait par grandes réunions associées, elle deviendrait comparable aux usines et fabriques où les ouvriers se plaisent plus qu'ailleurs; que

dis-je ! elle serait alors bien préférée , car l'homme aime mieux voir la campagne et sentir l'air, que voir des murs et s'asphyxier dans des ateliers. Si en même temps l'industrie agricole devenait productive (et ce qu'on sait des communautés des Moraves prouve que cela peut être), le problème d'attirer les hommes, et notamment ceux dont nous parlons, à l'agriculture, ne serait pas impossible.

Il résulte de toutes les considérations précédentes, qu'en restant avec notre système d'exploitation par fermes, par domaines, correspondant en étendue aux facultés d'une famille, les perfectionnemens de l'agriculture, d'ailleurs fort lents, ne donneront ni le bien-être ni la moralité aux campagnes. L'examen de l'agriculture flamande nous a montré que les perfectionnemens comme on les entend vulgairement, sont non seulement bien loin de donner le maximum des produits qu'on peut attendre de la culture (tandis que l'exploitation par Phalanges peut faire le miracle de transformer rapidement nos champs en beaux et productifs jardins), mais encore qu'ils exposent les campagnards à être plus sucés par les citadins, que jamais du tems du triennat et de l'agriculture féodale, ils n'ont été pressurés par la féodalité

Indication de véritables progrès agricoles, accompagnés d'augmentation de bien-être.

Les produits de l'agriculture flamande s'élèvent à 411 fr. par hectare : il ne reste aux cultivateurs que 228 f. Des individus de professions différentes prélèvent 185 f. en impôts, loyers, vente des immondices de la ville, gains des marchands sur les objets manufacturés, dont les agriculteurs ont besoin ; intérêt d'argent souvent usuraire, quand le fermier a besoin d'emprunter ; frais auxquels les fermiers sont entraînés par la fréquentation

des foires et marchés, maquignonnages, courtages, dépenses d'auberge, de transport, sans compter le tems perdu en voyage, les dilapidations et pertes par inertie pendant les absences du maître.

Dans l'exploitation routinière, nous avons montré que tous ces prélèvements sont presque totalement atténués, excepté l'impôt et le loyer. Au contraire, dans l'exploitation type des perfectionnements généralement possibles en France, les produits réduits à 500 fr. restent cependant soumis à autant de prélèvements ou redevances que dans l'agriculture flamande, de sorte que la part des producteurs est réduite à 117 fr., malgré que la main-d'œuvre soit à peu près la même qu'en Flandre, où elle se trouve payée, 228 f. Cependant ce ne sera certainement pas le fermier qui supportera une réduction : tout chef d'industrie réussit, dans notre société, à retrouver ce qu'il lui faut, en imposant de plus dures conditions aux ouvriers. Pour ceux-là notre régime de soi-disant liberté, qu'on a réussi cependant à leur faire admirer, laisse l'alternative de vivre de peu ou de ne pas vivre du tout.

Ainsi les progrès agricoles (comme tous les autres au surplus, ceux faits comme ceux à faire, tant qu'on restera dans le morcellement) ne semblent pas devoir être bien favorables aux travailleurs. Ces progrès ne le sont que très-peu aux propriétaires, soit qu'ils se bornent à recevoir les loyers, soit qu'ils veuillent faire valoir. Le plus clair du bénéfice va aux industriels les moins recommandables des villes, et fait pulluler la classe déjà trop nombreuse des parasites sociaux.

On m'arrête ici, pour me demander, qui j'appelle parasite ? il s'agit en effet d'une idée bien opposée à celle des nombreux partisans de la concurrence, de la concurrence sans exception, de la concurrence quand-même. Raisonnons sur un exemple, — les cabaretiers, qui savent absorber leur bonne part des pro-

duits agricoles. — Un cabaretier avec sa femme et trois domestiques pourrait certainement remplacer 10 cabaretiers qui, avec leurs femmes, font 20 personnes ; si notre cabaretier gagnait 6,000 fr., cela ne vaudrait-il pas mieux que de voir les 10 gagner ensemble 20,000 fr. On aurait 14,000 fr. de moins prélevés sur les produits agricoles d'un canton ; mais surtout, remarquez que 15 individus, — c'est ceux-là que j'appelle parasites, — quitteraient le métier de cabaretier pour quelque fonction réellement productive, — productive d'objets matériels, ou de services qui contribuent au bien-être de la société.

Le parasitisme que nous venons de signaler, existe dans tous les échelons du corps commercial, il y a plus d'épiciers, de banquiers, de commis-voyageurs, qu'il n'en faudrait pour le résultat obtenu, — la négociation qui fait passer certaines choses du producteur au consommateur.

Au reste, je sais très-bien qu'on ne peut pas remédier à ces vices de l'anarchie commerciale, en décrétant une loi qui, sur toute la France, organise l'innombrable corps commercial. De ce que je signale un vice, il ne faut pas m'accuser de vouloir lui appliquer le vulgaire remède d'une législation oppressive, qui serait ici surtout le comble de l'absurdité.

La première amélioration contre le parasitisme, serait la réunion des campagnards d'une lieue carrée, en une association qui les dispenserait de la majeure partie des ventes et achats à la ville, parce qu'ils consommeraient eux-mêmes la majeure partie de leurs denrées, après se les être réparties, parce qu'ils se fabriqueraient eux-mêmes la majeure partie des choses dont ils ont besoin, parce que pour l'excédant des produits qu'ils auraient à vendre à la ville, et pour l'excédant des choses nécessaires à leurs besoins qu'ils auraient à y acheter, ils feraient ces ventes et achats en gros, sans beaucoup de frais accessoires, et à des conditions avantageuses. Remarquez que

cette association, en la supposant de 1000 personnes au moins, n'aurait pas besoin d'acheter des fumiers à la ville pourvu qu'elle eut soin de tirer partie de tous les détritns. Au reste, je ne veux pas énoncer ici tous les avantages qui résulteraient de cette organisation : économies dans la main-d'œuvre des préparations alimentaires faites en grand, économies dans la consommation des denrées, démontrées par ce qu'on observe pour les soldats, qui se nourrissent mieux que nos paysans, en dépensant moins. Économies de main-d'œuvre sur les travaux agricoles, exécutés avec ensemble et intelligence.

— On doit reconnaître que c'est surtout dans les pays où l'agriculture est imparfaite, quoique le sol soit fertile, — et tels sont à un haut degré les environs de Rochefort. — Que de semblables institutions seraient les plus avantageuses. Si on parlait de modifier l'agriculture flamande, on trouverait bien des gens qui soutiendraient, non sans de bonnes raisons, qu'elle approche trop de la perfection pour qu'on puisse beaucoup y ajouter. Soit ; aussi, encore une fois, est-ce en vue d'autres sols, d'autres provinces que nous émettons nos considérations. — Mais cependant, même en Flandre, on gagnerait, avec l'association dont nous venons de parler, les frais d'achat du fumier, 27 fr. On diminuerait des $\frac{2}{3}$ les frais de vente, ainsi sur 55 f. qu'ils coûtent, on aurait une économie de 56 fr. Donc l'économie totale sur les redevances de l'agriculture à la ville serait 65 fr. On économiserait bien au-delà du $\frac{1}{10}^e$ des main-d'œuvre, même sans pratiquer le travail combiné avec un grand ensemble : admettons donc que 228 fr., gain du fermier et salaire des ouvriers, pourraient, sans leur nuire, être diminués de 25 fr. ; on économiserait de plus le travail du transport des fumiers de la ville à la ferme : c'est 10 fr. de main-d'œuvre humaine, sans compter le travail des animaux.

Donc enfin, voici comment nous établissons dans l'hypothèse

de l'association, la répartition des 411 fr. produits par l'agriculture flamande :

Main-d'œuvre ; elle valait 228 fr., il faut la diminuer de 25 fr. et de 10 fr., elle reste fixée à	195 f.
Redevances; impôt, loyer, frais de vente, achats de fumier ; elles valaient 185 fr., nous diminuons 63 fr., reste	120
Reste un BÉNÉFICE à distribuer en PRIMES , tant aux chefs d'industrie qu'aux ouvriers, en sus de leurs salaires portés ci-dessus, ci.	96
<hr/>	
Total des produits d'un hectare.	411

On voit combien ce résultat est plus avantageux que celui (Art. II, p. 15) qui représente l'état actuel; là le travail réel est représenté par 228 fr., et on ne peut accorder aucune *prime* en sus : ici les parasites de la ville sont privés de 63 fr., et obligés de chercher un travail producteur, — de venir, par exemple, demander leur admission dans cette association, où on trouvera moyen de les employer à l'avantage de tous, et au leur aussi par conséquent.

Ainsi quoique l'agriculture flamande soit celle à laquelle il semble le moins convenable de faire des changemens, il y aurait, d'après nos calculs, tous basés au minimum, 42 p. o/o (96 fr. pour 228 fr.) d'avantages matériels pour les agriculteurs de ce pays, à s'organiser par grandes réunions, par PHALANGES de 1000 à 2000 travailleurs associés.

L'agriculture française serait parvenue, après encore peut-être deux siècles d'efforts, au perfectionnement, maximum que nous avons essayé de déterminer par notre type à 500 fr. par hectare, qu'il y aurait encore au moins 50 p. o/o d'avantages purement matériels (sans supposer une plus grande production par hectare, chose cependant évidente) à substituer

l'exploitation par mode d'association à celle par mode de morcellement.

Eh bien ! à tous ces avantages, un autre très-considérable viendrait encore s'ajouter : l'existence au sein de ces associations serait assez agréable pour que la majeure partie des propriétaires vinssent s'y fixer : alors au lieu de dépenser à la ville, sans aucun avantage pour les campagnards, les loyers que l'agriculture leur paie, au milieu d'une association travaillante, les propriétaires seraient entraînés à devenir travailleurs ; et à raison de leurs lumières et de leurs capitaux, ils ne seraient pas les moins utiles : ils dépenseraient leurs revenus avec leurs associés, en partie pour encourager les branches de culture et d'industrie qui se rapprocheraient le plus de leurs goûts. Nous pouvons donc bien diminuer la redevance de 84 fr. valeur du loyer, ce qui la réduit de 120 fr., à la modique somme de 36 fr., et porté à 375 fr. la part de tous les co-opérateurs (propriétaires capitalistes, chefs d'industrie, hommes à talents, enfin ouvriers). Alors donc l'agriculture flamande que nous avons trouvée si horriblement pressurée par la ville, à qui sur 411 fr. de produits elle donne 183 fr., ne donnerait plus que 36 fr. et encore dans ce chiffre sont compris 17 fr. d'impôts, somme qui, malgré les déclamations des gens qui vivent de la crédulité et l'ombrageosité du public, ne peut pas être timbrée inutile, ni dangereuse, ni même mal employée d'une manière absolue.

Nous engageons les esprits sérieux à récapituler ce que nous avons dit de la répartition des 411 f. produits de l'agriculture flamande, il est notamment curieux de voir les redevances fixées d'après les premières apparences à 128 fr., p. 15; portées ensuite à 183 fr., page 15; et de voir ensuite que l'association permettrait de les réduire à 120 fr., p. 52, et même à 36 fr.

OBSERVATIONS TRANSITOIRES.

Quelqu'un à qui je parlais d'associations agricoles, dans le

genre de la conception de M. Fourier, me répondit : quelle augmentation voulez-vous qu'on obtienne dans les produits d'un pays comme la Flandre, partout cultivée parfaitement et offrant l'aspect d'un jardin? Moins bien informé que je ne le suis aujourd'hui, je convins que dans un tel pays l'association n'aurait point l'avantage de donner plus de produits aux travailleurs : aussi, disais-je, c'est ailleurs qu'il faut nécessairement commencer l'institution des Phalanges associées. Il faut choisir un sol fertile, mais où la culture soit arriérée ; un sol peu cher par conséquent, et dont on puisse cependant tirer de grands produits. — On voit qu'à présent je pourrais soutenir que même dans les riches et chers terrains de la Flandre, une transformation de l'agriculture qui y amènerait l'association serait très-avantageuse.

D'après l'aspect de la culture flamande, je la regardais comme le type de la perfection, et comme faisant connaître la masse des produits que l'association pourrait facilement obtenir dans un bon sol. Mais je ne fus pas très-satisfait de voir qu'il fallait se réduire à 411 fr. par hectare (ou plutôt à 228 fr., part des cultivateurs, p. 15); ce qui, à raison de 1800 personnes par lieue carrée, donne 590 fr. par individu : somme suffisante sans doute pour subsister et entretenir rigoureusement nos colons, mais insuffisante, si on regarde comme essentiel de les faire jouir d'un grand bien-être qui les intéresse fortement au maintien de l'association.

L'association par Phalange, quoique merveilleusement avantageuse, me semblait donc, ainsi que beaucoup de fondations philanthropiques, insoutenable comme spéculation financière. Beaucoup de partisans du Phalanstère se tiraient de cette difficulté en comptant sur des produits quadruples de ceux de la plus belle agriculture civilisée. Mais à quel spéculateur persuader qu'on peut quadrupler les produits de la Flandre? Faut-

il donc, pour la réalisation, compter non sur un spéculateur, mais attendre patiemment un *maniaque passionné* (le mot est de M. Fourier, traité II, page 611) ARCHI-MILLIONNAIRE. On verra plus loin comment cette difficulté qui me semblait bien décourageante s'est tout-à-fait aplanie, ou plutôt on voit déjà comment : car dès le chapitre premier j'ai montré que la France produisait assez pour bien nourrir tous ses enfans ; et cependant, en calculant en argent, le produit moyen n'atteint pas 90 fr. par hectare, ce qui (pour 1800 individus par lieue carrée) ne donne que 125 fr. de revenu par individu, somme avec laquelle on n'oserait pas entreprendre d'associer.

CHAPITRE III.

COMPARAISON

DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE.

On a écrit des volumes sur ce sujet, et la question n'a pas été résolue ; on l'a même souvent obscurcie : quelques chiffres bien suffisamment exacts comme moyennes, vaudront mieux que la plus longue dissertation. — Ils montreront que la petite culture à bras l'emporte par le nombre d'individus qu'on peut nourrir sur une lieue carrée. Mais sous tous les autres rapports, elle est inférieure à la grande culture alterne : car il ne faut pas perdre de vue que, même quand il s'agit de nourrir les hommes, c'est à les bien et non à les mal nourrir qu'il faut tendre, et surtout il faut songer que l'humanité a besoin de nourrir toutes ses facultés aussi bien que son viscère l'estomac.

PETITE CULTURE A BRAS.

« (a) Un hectare pour être labouré à 0^m 30 de profondeur, demande 60 journées d'homme, pour être émoté et régalé,

(a) Extrait du journal d'Agriculture pratique et du Mémorial encyclopédique, septembre 1835.

10 journées de femme; ensemencé en lignes, 10 journées d'homme et 50 de femme; pour deux sarclages, 20 journées de femme; pour moissons et battage, 20 journées d'homme et 20 *idem* de femme, total 90 journées d'homme et 80 journées de femme.

« Mais une telle culture donne l'énorme produit de 40 hectolitres de froment en sus de la semence : c'est la nourriture de 10 individus, en la réduisant au plus frugal nécessaire, savoir : 4 hectolitres de blé valant 72 fr. 00, cette nourriture est produite par le tiers du travail annuel de deux personnes.

« Mais il faut songer aux prairies nécessaires pour les animaux producteurs des engrais, sans lesquels la fécondité que nous avons supposé au sol ne se maintiendrait pas. Le calcul de la culture à bras ne peut donc pas se faire comme ci-dessus, sur un seul hectare cultivé en céréales.

« Supposons 4 hectares, savoir : 2 en prairies naturelles, 1 en racines, menus grains, légumes et en colza, chanvre, etc., le quatrième en blé. — La culture occupera tout le tems d'un homme et d'une femme; mais, eu égard à leurs enfans en bas âge, nous compterons quatre personnes consacrées à la production.

« Les produits seront 40 hectolitres blé, plus des légumes et des produits animaux équivalant à 20 autres hectolitres : ensemble 60 hectolitres, nourriture stricte de 15 personnes. »

Ce mode de culture suppose par chaque famille une habitation valant 3,000 fr. et un capital en bestiaux et mobilier de 600 fr. ; il suppose un sol d'une grande fertilité. Si le sol était défectueux sous ce rapport, on pourrait l'amender ; mais les dépenses que cela peut entraîner sont trop variables pour que nous puissions en tenir compte. Nous ne nous occuperons pas non plus des frais d'installation de colons sur un terrain neuf, tels par exemple qu'avance de nourriture pen-

dant trois ou six mois, ni enfin de la valeur du capital dans le cas où les bâtimens ruraux anciennement faits auraient dé péri.

I^{res} CONCLUSIONS. Les produits d'une lieue carrée (2,500 hectares) sont 675,000 fr., — le nombre d'agriculteurs nécessaires pour la cultiver est 2,500.

Le capital nécessaire, bâtimens et mobilier est 2,250,000 fr., c'est pour chaque individu consacré à l'agriculture 900 fr.

Chacun de ces individus de tout âge produit annuellement 270 fr.—chaque 1,000 fr. de capital consacré à cette exploitation rapporte annuellement 300 fr.

Remarque : Nous ne comptons pas la valeur du sol dans le capital, nous supposons la terre donnée gratuitement par la nature. — Que se passe-t-il quand quelqu'un veut exploiter un sol ? il achète 2,260 fr. par exemple le terrain convenable, autrement dit le droit de le cultiver ou faire cultiver ; puis il consacre 1,000 fr. à cette exploitation, dont le produit brut est 327 fr., et dont le revenu net ou loyer, en supposant une culture à compte-à-demi, s'élèverait à 163 fr., il aurait ainsi placé 3260 fr. à 5 pour 0/0 : voilà le calcul au point de vue individuel ; mais au point de vue de l'utilité sociale, il est réel que dans les 3200 fr. il n'y a que 1000 fr. consacrés à la culture, et qu'ils rapportent 327 fr. ou plus de 32 pour 0/0.

En général, le revenu de celui qui emploie sa fortune à acheter des terres et à les faire cultiver, n'est pas toujours 5 du cent, et cependant les produits de l'agriculture, produits qui alimentent tant le fermier que le propriétaire et les ouvriers, dépassent souvent 32 pour 0/0 des valeurs en effet consacrées à la culture. — Si ce résultat paraissait étrange, nous ferions remarquer qu'une source d'eau minérale, par exemple, entourée d'un bassin maçonné coûtant 200 fr., rapporte, sans aucun

soin 50 fr. de revenu au propriétaire qui loue le droit d'aller y boire. N'est-ce pas là un bien qui se vendrait 1000 fr., et qui, au point de vue de l'intérêt individuel, rapporterait 5 pour 0/0 ? mais au point de vue de l'intérêt général, le produit est 50 fr. pour 200 fr. de dépense ou 25 fr. pour 0/0.

II^{es} CONCLUSIONS. 100 personnes peuvent en nourrir 375 (nous avons en effet trouvé que quatre individus pouvaient en nourrir 15). — Indépendamment des 100 agriculteurs, on pourrait donc avoir 275 individus d'autres professions qui, en échange des denrées, donneraient aux agriculteurs leur travail, ou ses résultats consistant en produits industriels, ou plaisirs, ou sécurité civile, etc.

Le nombre des individus nourris sur une lieue carrée peut s'élever jusqu'à 8,575, sur lesquels il n'y aurait que 2,500 personnes consacrées à l'agriculture.

Malgré la grande main-d'œuvre que nécessite la petite culture à bras : on pourrait encore concevoir un ordre social assez avantageux aux deux classes agricole et non agricole, en les rapprochant de façon à pouvoir facilement co-opérer chacune au bien-être de l'autre, de façon à pouvoir facilement s'échanger et les produits que chacune sait confectionner, et les services que chacune est susceptible de rendre. Cependant il ne faudrait pas attendre un bon esprit d'ordre de gens réduits en grand nombre à la stricte ration de 72 fr. par individu, ou quatre hectolitres de blé par an. — Mais l'ordre social sera surtout déplorable, si une grande partie des non agriculteurs vit sans travailler, arrachant aux cultivateurs des substances alimentaires à l'aide de la violence et de la ruse, sans les payer à ceux qui les ont produites, par un bel équivalent de produits industriels, etc. Eh bien ! voilà l'ordre social dû à la divergence des intérêts de chaque famille. — Les gouvernemens sont

mauvais, dit-on : eh non ! dites plutôt : tous les individus sont mauvais les uns pour les autres.

Aujourd'hui, en France, la population dépasse, dans peu de localités, 1,800 âmes par lieue carrée de terres cultivables, et il ne paraît pas bon pour le bien-être individuel, — et pour l'ordre public dont il dépend essentiellement, — que cette population augmente davantage ; si cependant cela arrivait la petite culture à bras deviendrait une nécessité. En ne supposant par lieue que les 2,500 exploiters, on a plus qu'il ne faut pour les nourrir ; mais quelle triste humanité de Lilliputiens ignorans, abrutis gratteurs de terre, n'ayant chacun pour Univers que sa chaumière et quatre hectares. Si nous dépassons 3,500 à 4,000 âmes de population, le trouble est à craindre : — il est inévitable en tems de disette ! Or, bien que nous ayons reconnu moyennement assez de produits, les disettes doivent arriver ; car dans cet ordre social tout par chaumières de quatre personnes, on ne peut guère supposer ni prévoyance intelligente ni vastes réserves matérielles.

Tous ces maux empirent, si on pousse la population jusqu'à sa limite théorique, 8,375 âmes. A cette limite on tombe dans un vrai régime de carême perpétuel et d'amaigrissement physique, et les hommes mécontents de leurs privations doivent devenir très-turbulens. — A la limite inférieure, 2,500 âmes, nous avons trouvé l'atrophie des facultés intellectuelles ; enfin aucun terme moyen ne nous a semblé très-bon ni très-sûr pour l'ordre public. — VOILA LA PETITE CULTURE A BRAS.

GRANDE CULTURE ALTERNE

AVEC LES MEILLEURES MÉTHODES ACTUELLES.

(a) La ferme prise pour type, a 200 hectares, dont 50 en prés

(a) Renseignemens tirés de la Maison Rustique du XIXe siècle, administration rurale page 354 et suivantes.

lot pâturages. Elle renferme 108 têtes de gros bétail ou chevaux, tant de trait que de rente. Les produits, non compris l'avoine, les fourrages et autres plantes et racines fourragères que consomment les animaux, sont :

962 hectolitres de froment à 18 fr.	17,516 f.
578 — — de seigle — à 11 fr.	4,158
682 — — d'orge — à 10 fr.	6,820
<hr/>	
2,022 Total de la production végétale. . . .	28,294
Production animale évaluée en argent. 5,590 ^f	} 6,590
Produits animaux ou végétaux autres	
que les céréales, et produits industriels. . . 800	
<hr/>	
Total de la production	34,684 f.

Cette ferme produira donc la nourriture de 482 individus à raison, pour chacun, de 72 fr., valeur en céréales ou en autres produits équivalans.

La culture exige indépendamment de 4,538 journées d'animaux (cheval et bœuf) les mains-d'œuvre suivantes :

Journées de femmes	2,596 j.
<i>Idem</i> d'hommes.	2,606 j
Plus pour le battage des céréales, à raison de 3 hectolitres dans une journée de batteur	674
} 3,280	
<hr/>	
Total des journées	5,676

Divisant par 300, nombre annuel des jours de travail, et ajoutant le maître et la maîtresse, un premier valet, une servante et un macaire ou berger, on trouve que cette ferme exige le travail de 23 individus : la plupart d'entre eux étant célibataires, c'est assez d'ajouter à peu près moitié en-sus

pour les enfans en bas âge, ainsi nous aurons 34 personnes de tout âge pour la population agricole dépendant de cette ferme.

Les fermes de 200 hectares étant très-rares, établissons la valeur du capital, d'après une exploitation de 100 hectares seulement. Le bâtiment vaudra neuf, 50,000 fr. Le capital du fermier en bestiaux, mobilier, argent comptant devra être 20,000 fr.

1^{res} CONCLUSIONS. Les produits d'une lieue carrée sont 435,500 fr. — Le nombre d'agriculteurs nécessaires pour la cultiver est 425.

Le capital nécessaire, bâtimens et mobilier est 1,250,000 ; c'est pour chaque individu consacré à l'agriculture 2,941 fr.

Chacun de ces individus, de tout âge, produit annuellement 1,020 fr. — Chaque 1,000 fr. de capital consacré à cette exploitation rapporte annuellement 347 fr.

Ainsi un tiers de produits de moins que dans la culture à bras, mais six fois moins de travail, et un capital moitié moindre pour mettre en valeur le sol fourni par la nature.

En résumé, chaque agriculteur produit avec la culture alterne à peu près quatre fois plus qu'avec la culture à bras (1,020 fr. au lieu de 270 fr.)

2^{es} CONCLUSIONS. 100 personnes, y compris les enfans des travailleurs, peuvent avec cette culture, en nourrir 1,418 (Nous avons trouvé 34 agriculteurs pour une ferme qui produirait la nourriture de 482 individus.)

Le nombre des individus nourris sur une lieue carrée peut s'élever jusqu'à 6,025. Ce nombre est donc bien supérieur à 1,800, taux de population auquel il paraît bon et convenable que l'humanité se borne. Cependant puisqu'il est inférieur à 8,575, chiffre relatif à la culture à bras, il faut convenir que dans le cas déplorable d'une extrême population, c'est la

petite culture à bras qu'il faudrait encourager comme susceptible de nourrir une plus grande masse de misérables que la culture alterne.

Si nous voulons raisonner sur une population normale de 1,800 âmes par lieue carrée, nous trouverons qu'elle doit se composer de 425 agriculteurs et de 1,375 individus d'autres professions. Chaque agriculteur n'aurait plus la totalité des 1,020 fr. de substance alimentaire qu'il produit, sa portion serait réduite à 241 fr., ce qui est encore très-suffisant. — Si on suppose les humains placés dans un ordre social où chaque campagnard ne livre une partie des 1,020 fr. qui forment sa part, que contre des produits d'une valeur équivalente, quoique d'une autre nature, on doit admettre que chacun aura outre 241 fr. en substances alimentaires, 779 fr. en produits manufacturés, confort, sécurité, plaisirs, procurés par les 1,375 individus d'autres professions.

Ce résultat est certes très-beau, voilà une humanité qui peut être intelligente, artistique, heureuse : la petite culture ne nous a rien fourni de pareil. Mais un obstacle s'oppose à tous ces bons effets, les cultivateurs habitent la campagne, et les individus d'autres professions habitent presque tous la ville, cet éloignement empêche les échanges loyaux de service d'avoir lieu, les deux classes ne sont pas organisées pour se faire *participer réciproquement* aux avantages que l'une peut procurer à l'autre : et alors c'est l'agriculture qui est écrasée, sucée par les citadins. Elle leur fournit des substances alimentaires et n'en reçoit que bien peu d'avantages en retour.

La question que nous avons traitée est, on le voit, très-complexe : et ce serait l'écourter que de la réduire aux trois résultats matériels suivans, que nous donnons cependant comme étant, en résumé, ceux qui conduisent à tous les autres.

Produits obtenus d'une lieue carrée.

Avec la petite culture à bras : 675,000 f. avec la grande culture alterne : 453,500 fr.

Produits obtenus par chaque campagnard adulte et enfant.

Petite culture : 270 fr. ; grande : 1020 fr.

Produits obtenus avec 1000 f. de capital dépensé en bâtimens et mobilier.

Petite culture : 300 fr. ; grande : 347 fr.

CONSIDÉRATIONS SUR LA PÉNURIE DES DENRÉES.

Nous avons donc prétendu et prouvé que, dans les deux modes d'exploitation agricole, la bonne nature donne abondamment à l'homme de quoi se nourrir : et cependant, me dit-on, la misère règne partout ! Comment expliquer cette misère autant à la honte des institutions humaines, que beaucoup de produits pour un peu de culture est à la gloire des créations divines ?

On peut d'abord faire observer à l'orgueilleuse Civilisation que la misère si intense chez elle, et surtout dans les cités où nous déployons un faux luxe, est à peine connue chez les peuples barbares. Etudiez les mœurs des Grecs et des Romains, vous n'y verrez pas notre hideux paupérisme : leurs philosophes pouvaient ne pas s'embarrasser du diner du lendemain : aujourd'hui Jésus-Christ serait obligé de monter une fabrique, ou de faire tous les jours un miracle pour se nourrir ainsi que ses disciples. Une grande facilité de vivre se voit encore de nos jours en Turquie et chez les autres Orientaux ; chose bien remarquable, ce sont toujours les peuples les moins avancés en agriculture qui fournissent des céréales aux plus avancés.

Autrefois les barbares Gaulois en fournissaient à l'Italie civilisée, aujourd'hui nous en tirons de la Crimée. — Quand les peuples passent de la Barbarie à la Féodalité et à la Civili-

sation, les produits agricoles augmentent, mais moins rapidement que la population. Tant que dure la Barbarie, on voit pendant plusieurs siècles les produits rester suffisans pour la population, et cependant les Barbares ne connaissent pas les ingénieuses inventions civilisées, auxquelles Malthus recommande de revenir, le célibat, la prudence dans le plaisir, les couvens de filles..... Engagé dans cette voie, on pourrait donner d'étranges conseils à l'humanité.... Entre autres celui d'atrophier l'espèce au moyen du nénuphar; mais j'espère que cela pourra devenir inutile, si on veut encore un peu plus encourager certaines industries, telles que filatures de coton et polissage d'acier que les Anglais ont eu l'esprit d'inventer et nous d'imiter. Le fil de coton que l'on allonge n'est point comme celui des Parques qui représentait la vie des hommes, il représente leur mort! et les économistes s'extasiaient sur cette belle et immense industrie! et j'ai connu quelqu'un qui établissait une filature par philanthropie dans son village! Pourquoi ne faisait-il pas distribuer par philanthropie des soupes empoisonnées?

Les produits alimentaires seraient moins rares chez les peuples civilisés de l'Europe, si pendant que la monogamie fait augmenter la population, la civilisation ne restait pas généralement à la petite culture, avec charrue et triennat, système qui rapporte moins que la grande culture alterne, et que la petite culture à bras.

Si presque toute exploitation n'était pas dans une fausse position qui l'empêche de produire autant de substances alimentaires qu'elle comporterait normalement, même l'imparfait système de culture qu'elle suit. Ici on n'est bien placé que pour vendre des céréales et on néglige forcément l'éducation des animaux, ailleurs c'est le contraire. Or, point de céréales abondamment sans animaux, et point d'animaux économique-

ment sans la culture alterne des terres arables. Dans l'exploitation d'une lieue carrée, par les 1800 principaux consommateurs, la production des végétaux et des animaux aurait naturellement lieu dans des proportions convenables ; car — et il est bon de le remarquer —, la providence a donné assez exactement aux hommes, pour les alimens végétaux et animaux, des goûts qui correspondent à la proportion qu'il convient d'observer dans leur culture.

Mais il faut surtout remarquer que dans les années d'abondance on gaspille, au lieu de réserver pour les tems de disette. Les riches ne peuvent pas empêcher qu'il n'y ait chez eux un grand et continuel pillage, — ce sont les domestiques, cette classe de pauvres, qui contribuent par des gaspillages et des dilapidations à augmenter la misère des autres classes de pauvres.

Pour remédier aux deux derniers vices que je viens de signaler : il faudrait une administration chargée de régler la distribution des denrées, chargée de les faire préparer, et qui enfin, indiquant à chacun la table où il aura le repas qu'il désire et peut payer, fût organisée pour qu'il n'y eût rien de perdu, ni de gaspillé.

On me répondra qu'avec une administration comme celle du gouvernement, le gaspillage des denrées sera encore plus fort qu'avec l'embrouillamini des relations individuelles d'aujourd'hui. Mon Dieu ! laissons les administrations du gouvernement faire leur besogne tant bien que mal ; nous avons quelque chose de plus grand et de plus noble à faire qu'à critiquer stérilement.

Une administration pour diriger les intérêts des 1800 exploitans d'une lieue carrée, ne doit pas être difficile à faire bonne, parce que chacun des associés a un intérêt à la seconder : si les administrations gouvernementales, sont entravées, c'est que leur mission est trop souvent de comprimer.

CHAPITRE IV.

STATISTIQUE

DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN FRANCE.

DÉTAIL POUR LES TERRES LABOURABLES ET LES SUBSTANCES
FARINEUSES.

Terres ensemencées.	hectares.	Produit de chaque hect. semences déduites.	Produit total en hectolitres.
En froment. . .	4,670,000	8,50 hectolitres	40,000,000
En seigle. . . .	2,620,000	6,50	17,000,000
Orge et autres grains	3,480,000	»	40,000,000
Légumes secs. .	250,000	8,00.	2,000,000
Avoine.	2,480,000	13,00.	31,000,000
Total des terres ensemencées .	13,500,000	Total de la pro-	130,000,000
Jachères	9,700,000	duction en h.	

RÉPARTITION.

Total de la culture des farineux. . .	23,200,000	<i>Pour la subsistance des hommes ,</i>	
Autres cultures à la charrue . . .	2,400,000	<i>environ.</i>	100,000,000
Total des terres labourables . .	25,600,000	<i>Les distilleries con-</i>	
		<i>sommement</i>	1,000,000
		<i>Les animaux . . .</i>	29,000,000

Divisant 100,000,000 hectolitres par 32,000,000 nombre d'individus, on trouve que chaque français a, terme moyen,

3 hectolitres de céréales à consommer, et qu'il reste encore 3,000,000 hectolit. d'excédant. M. Gauthier, après avoir examiné de nombreux relevés, dans son ouvrage *la Cérès française*, établit que nos récoltes en grains surpassent toujours, en masse, les besoins du royaume, que les plus abondantes donnent un excédant que de quatre à cinq mois, celui des récoltes ordinaires est de deux à trois mois, et celui des récoltes médiocres ou mauvaises est à peine sensible; ainsi, il ne faut pas se lasser de le répéter, il y a assez pour ne jamais mourir de faim, et cependant on meurt de faim, même dans les bonnes années !!! Autorité enquerez-vous de la cause et du remède ?

La cause est, avec le gaspillage, un vice dans la répartition des denrées; vice qui tient à un défaut d'organisation économique de l'humanité. — Le remède serait, 1.° l'organisation de *Comptoirs communaux*, avec magasin pour la conservation des denrées, relations et correspondance entre eux pour l'échange direct des produits, apprêt en grand de la nourriture du peuple, ateliers pour les travailleurs sans ouvrage, banque rurale pour accorder du crédit à ceux qui en ont besoin, institut pour l'instruction des enfans, enfin arbitrage dans les contestations individuelles. 2.° Ce qui vaudrait encore mieux, l'organisation de *Phalanges*, ou réunions de 1000 à 2000 individus dans une seule habitation, pour cultiver sociétairement un seul territoire.

CAPITAL FONCIER.

25,600,000	hectares terres labourables, à 660 ^f	16,900 millions.
952,000	— cultures diverses, à 1200 ^f	1,142
644,000	— vergers et jardins, à 1600 ^f	1,050
4,855,000	— prés à 2200 ^f	10,657
400,000	— landes propres au pâturage, à 200 ^f	80
<hr/>		<hr/>
32,431,000	A reporter.	29,789

32,451,000	Report. . .	29,789
2,155,000 hect.	vignes à 2200 ^f	4,697 millions.
7,422,000	— bois à 440 ^f	3,266
3,462,000	— oseraies, étangs, landes et bruyères.	443
<hr/>		
45,450,000	Total de la valeur des terres .	58,200
4,508,000	— landes sans valeur non cultivées quoique cultivables.	
242,000	— superficie des propriétés bâties.	
<hr/>		
50,000,000	— total de la superficie imposable et cultivable	
3,000,000	— superficie non imposable, savoir : routes, rivières, lacs, places publiques, rues, domaines non productifs, cimetières, bâtiments publics.	
<hr/>		
53,000,000	— superficie totale de la France en hectares.	

La France contient donc en terres cultivables 20,000 lieues carrées de 5,000 mètres de côté, ou de 2,500 hectares de superficie, la valeur moyenne de la lieue carrée est 1,910,000 f.

CONSTRUCTIONS RURALES.

Il y a en France 3,520,000 fermes et maisons rurales, ce qui réduit à la petite superficie de 15 hectares l'étendue moyenne de chaque exploitation. Je crois que dans leur état actuel on peut estimer chaque maison, terme réduit à 1,500 fr., ce qui donne :

Pour toute la France.	4,980,000 fr.
Pour une lieue carrée	249,000 fr.

Si on veut estimer la valeur des bâtimens ruraux, en les supposant construits à neuf, afin de se rendre compte de ce qu'il faudrait dépenser aujourd'hui s'il s'agissait de mettre notre sol en état de produire ce qu'il produit, on peut les esti-

mer 5,000 fr. l'un, au lieu de 1,500 fr. ; et on a :

Pour toute la France. 16,600,000 fr.

Pour une lieue carrée 850,000 fr.

Et encore faut-il remarquer que les bâtimens ruraux ont dû coûter beaucoup plus que cela, à cause des changemens de plans et des modifications faites par le caprice des propriétaires successifs. Si les hommes vivaient associés dans des édifices construits sous la surveillance éclairée d'une administration, il est évident que les plans seraient arrêtés rationnellement, et qu'on éviterait beaucoup d'inutiles modifications : ainsi, même sans apprécier l'avantage d'avoir des bâtimens mieux conçus que ceux d'aujourd'hui, disons que l'humanité se serait épargné les choses qu'elle a faites inutilement pour les défaire plus tard et les rétablir autrement.

Sous certain rapport, on peut dire qu'il est inutile de donner l'estimation des fonds de terre et des bâtimens. Ces valeurs n'importent qu'à l'individu qui veut vendre et à celui qui veut acheter une propriété ; mais cette mutation n'a aucune importance pour l'intérêt général, peu importe à la société que ce soit Pierre ou Paul qui possède, et peu lui importe aussi le prix moyennant lequel la mutation a eu lieu.

D'après ce qui précède, la valeur des bâtimens est loin de représenter ce qu'ils ont coûté, tant à cause des choses inutilement faites, qu'à cause du déperissement de ces bâtimens.

Quelques économistes disent que la valeur des terres représente assez exactement la quantité de travail employé à les amender et fertiliser (a). C'est une supposition assez gratuite. Il est certain que

(a) Je crois que plusieurs n'ont soutenu cette thèse que pour pouvoir dire aux travailleurs : le loyer, la redevance que vous payez au propriétaire est bien légitime, puisque c'est une indemnité proportionnelle à la valeur des travaux de défrichement et de mise en valeur du sol : les propriétaires actuels sont, dans ce système, par suite d'héritages successifs, substitués aux droits de ceux qui ont faits les travaux de mise en valeur du sol. Quand on peut, par de bons argumens, montrer la nécessité du droit de propriété, il est pitoyable de chercher à le légitimer par de fausses raisons, qui doivent engager à l'attaquer.

beaucoup de terrains sont naturellement très-fertiles et ont bien peu coûté pour être mis en valeur ; d'autres , il est vrai , pour être amenés à un certain degré de fertilité , ont énormément coûté si on additionne tous les travaux et amendemens qui y ont été faits insensiblement depuis plusieurs centaines d'années. Mais qu'importe tout cela , ce sont amusemens de docteurs subtils en économie politique. Il est de fait qu'aujourd'hui nous avons tel sol doué de telle fertilité , chargé de tels bâtimens d'exploitation : une partie de ces choses est due à la nature , à Dieu , l'autre au travail des générations qui nous ont précédés , ces deux œuvres sont confondues : quant à moi je serais porté à croire que les hommes ont sous certains rapports, — par exemple avec des défrichemens mal entendus , — ont , dis-je , autant dégradé l'œuvre du créateur , qu'ils peuvent l'avoir améliorée sous d'autres rapports. Mais enfin nous avons ce que nous avons , cela vient d'où cela vient ; ces choses ont un prix d'échange qui , fort ou faible , ne les empêche pas d'être ce qu'elles sont. L'important n'est pas tout cela : l'important est de tirer de grands produits , de bons revenus de ce fonds producteur. Nous allons bientôt voir si nous sommes habiles à cela.

On a déjà pu voir que nous aimons à rapporter les grands relevés statistiques à l'étendue d'une lieue carrée : le calcul par hectare est bon quand il s'agit de détails de culture ; mais , dès qu'on veut s'élever à des considérations un peu étendues , il faut appliquer le raisonnement à un terrain plus vaste. La lieue carrée semble une unité convenable : car l'homme en a la conscience : c'est , dans la plupart des sites , l'étendue qu'embrasse son regard. En rapportant les devis agricoles à cette superficie , on obtient des valeurs que l'esprit peut saisir. Au surplus , dans les tableaux suivans , nous donnons en regard les chiffres relatifs à la lieue carrée , et ceux à la France entière ; ceux-ci toutefois réduits en nombre ronds de millions , pour qu'ils soient plus compréhensibles.

MOBILIER AGRICOLE.

<i>Pour toute la France.</i>	Valeurs en millions.	<i>Pour une lieue carrée</i>	Valeurs en francs.
250,000 taureaux à 110 fr.		12 taureaux.	
2,000,000 bœufs — 220 —		100 bœufs.	
4,750,000 vaches — 75 —		238 vaches.	
1,000,000 génisses — 55 —		50 génisses.	
300,000 veaux — 65 —		15 veaux.	
<hr/>		<hr/>	
8,300,000 bêtes bovines. . .	898	415 bêtes bovines. . .	44,900
1,800,000 chevaux et mu- lets à 275 f l'un		90 chevaux et mulets.	
500,000 Poulains — 110 —		25 poulains.	
<hr/>		<hr/>	
2,300,000 bêtes équestres. . .	550	115 bêtes équestres . . .	27,500
2,500,000 ânes à 30 f.	75	125 ânes	3,750
40,000,000 moutons, dont			
178 mérinos et métis	445	2,000 moutons	22,250
2,500,000 chèvres à 5 f. .	12	125 chèvres	600
4,500,000 porcs à 45 f. .	203	225 porcs	10,150
60,000,000 volailles à 1 f. .	60	3,000 volailles.	3,000
<hr/>		<hr/>	
<i>Total des animaux</i> (millions) 2,243		(francs)	112,150
Mobilier de 3,320,000 fer- mes et maisons, à 500 fr. chacune (a)	1,660	Mobilier de 166 fermes et maisons dans la lieue carrée.	83,000
<hr/>		<hr/>	
<i>Total pour toute la France</i> (millions)	3,903	<i>Total par lieue carrée</i> (francs)	195,150

(a) Estimé dans la statistique de Chaptal à 1000 fr. ; mais ce chiffre qui n'est basé sur aucun relevé, nous a semblé beaucoup trop fort. D'un autre côté l'estimation des bâtiments que nous avons porté à 1500 f. n'y est établie qu'à 1000 ; ce dernier chiffre résulte des estimations du cadastre et de l'administration des contributions, estimations qui sont toujours trop faibles, parce que chacun est bien aise qu'on déprécie son bien, espérant être moins imposé : c'est un satisfaction qu'on ne refuse à personne, parce qu'en l'accordant à tout le monde elle est de nul effet. On sait que le gouvernement et les conseils généraux fixent la somme que les contribuables d'une circonscription doivent payer en totalité ; la répartition entre eux est une affaire secondaire, et qui ne change pas, quand les réductions sur la fortune de chacun sont toutes à peu près dans le même rapport.

PRODUITS ANNUELS DE L'AGRICULTURE.

<i>Pour toute la France.</i>	Valeurs en millions.	<i>Pour une lieue carrée.</i>	Valeurs en francs.
CÉRÉALES ET AUTRES FARINEUX.			
Froment 40,000,000 hect. à 20 fr. (a) 800	} 1,588	Froment 2,000 hectolitres. . . 40,000	} 79,400
Diverses céréales 57,000,000 h. (b) 600		Diverses céréa- les 2,850 hect. 30,000	
Légumes secs 2,000,000 h. à 20 f 40		Légumes secs 100 hectolitres 2,000	
Châtaignes 1,300,000 h. à 10 f 13		Châtaignes 65 hectolitres . . . 650	
Pommes de terre 45,000,000 h. à 3 f 135		Pommes de terre 2,250 hectolitr. 6,750	
ANIMAUX POUR LA BOUCHERIE.			
950,000 bœufs ou vaches à 380 fr. et 110 fr 212	} 573	47 bœufs et vaches.	} 28,650
2,300,000 veaux à 18 fr. 41		115 veaux.	
6,000,000 moutons à 12 fr. 72		300 moutons.	
4,000,000 agneaux à 2 fr 8		200 agneaux.	
4,000,000 porcs à 60 fr. 240		200 porcs.	
A reporter.	2,161	A reporter.	108,050

(a) Nous avons déduit environ un sixième sur le chiffre donné par Chaptal et dans la Cérés française comme le produit brut, semences comprises.

(b) Toujours semences déduites et non compris la valeur des grains (avoine surtout), consommés par les animaux : puisqu'on porte ci-dessous tous les produits en viande, lait, etc. il y a double emploi à compter ce que les animaux consomment. On pourrait encore déduire 1,500,000 hectolit. d'orge qui, au lieu de servir comme aliment, sont employés à la fabrication de 2,300,000 hectolitres de bière ; mais nous préférons ne pas enregistrer ce dernier produit.

Report.	2,161	Report.	108,050
Volailles 12 mil- lions à 1 fr. oies, canards, même valeur; ensemble	24	Volailles et œufs	3,500
OEufs.	46		
Lait de 4,500,000 vaches laitières à 20 fr. l'une par an.	90	(a) 98 Laitage	4,900
Lait de 10,000,000 brebis à 0 fr. 80 par an.	8		
Pêche des étangs et rivières.	20	Poissons.	1,000
Arbres à fruits en plein vent (b).	65	Fruits.	3,250
Légumes frais (c).	200	Légumes frais.	10,000
Vins 38,000,000 hect. (d).	500	Vins 1,900 hectolitres	45,000
Bois et forêts	160	Bois	8,000
Fourrages (140 millions de quintaux métriques) (e). »			
A reporter	3,674	A reporter	183,700

(a) Il est évident que les prix donnés au produit du laitage ne correspondent qu'à la vente faite au marché. Nous avons hésité si nous ne devions pas corriger cet article pour comprendre la valeur du lait consommé dans la ferme : mais nous nous sommes décidé à conserver les chiffres de Chaptal généralement admis.

(b) On pourrait augmenter ce chiffre de Chaptal, car les seuls poiriers et pommiers pour cidres occupent 111,000 hectares, et fournissent 8,810,000 hectolitres valant 67,000,000.

(c) On a calculé à 500 f. le produit d'environ 400,000 hectares de jardins potagers, il y a cependant peut-être un peu d'exagération : car les jardins des campagnards sont aussi négligés que les jardinages et maraichages des abords des villes sont soignés.

(d) Dont 16,000,000 hectol. pour la consommation locale, et 22,000,000 livres au commerce ou distillés.

(e) Le produit annuel en fourrages, estimé 700 millions est encore une chose additionnée à tort dans les statistiques avec les produits obtenus des animaux. En opérant ainsi le total appelé produit brut ne représente rien ; il semble en effet que Chaptal et les autres statisticiens n'aient guère eu en vue que d'arriver à déterminer le revenu du propriétaire qu'on décore du nom de produit net.

<p>Report. 3,674</p> <p>Huile. 70</p> <p>CULTURES DIVERSES.</p> <p>Abeilles 6</p> <p>Peaux de chevaux qui meurent 1</p> <p>Laines 40 millions de kil. (a) 86</p> <p>Soie 8 millions de kil. de cocons. 24</p> <p>Chanvre 34 mil- lions francs, lin 20; ensemble 54</p> <p>Tabac 8 millions, garance 4 et cul- tures diverses. 14</p> <p>Profit du croît sur l'élève de pou- lains, veaux mou- tons (b) »</p> <hr/> <p>Total pour la France entière (millions) 3,929</p>	<p>A reporter. 183,700</p> <p>Huile 3,500</p> <p>2,000 k. de laine 4,300</p> <p>Chanvre et lin. 2,700</p> <p>9,250</p> <hr/> <p>Total par lieue carrée (francs) 196,450</p>
--	---

(a) Plus 14 millions de francs pour laine tirée de l'étranger : total 100 millions. L'industrie manufacturière porte cette valeur à 250 millions pour les draperies seulement dont la France consomme 235 millions et exporte net 25 millions. (Exportation réelle , 27,500,000 importations qui composent 2,500,000). Je trouve ailleurs que M. Ch. Dupin estime aujourd'hui à 420 millions la fabrication totale des étoffes de laine , draps , mérinos , châles , serges et autres tissus intérieurs ; et que cette industrie emploie pour 210 millions de laines françaises : la consommation intérieure est 302 millions et revient à 12 fr. par individu.

(b) Ce profit est compté à tort , s'il s'agit d'animaux nés et élevés en France : tout ce qu'ils produisent est compris dans ce que ces animaux donnent en lait , viande , etc. ; mais si on achète des animaux à l'étranger , puis qu'on les lui revende après les avoir élevés , on fera un bénéfice en argent sur le croît. Nous ne comptons rien , parce que la France achète plutôt qu'elle ne vend des élèves à l'étranger.

CHAPITRE V.

RÉPARTITION

DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE.

I.

La valeur de la production agricole s'élève par hectare à 78 fr. 00.

La population agricole de la France est 21,000,000 individus, ce qui donne par lieue carrée 1,050 individus.

La production moyenne de chaque campagnard n'atteindrait donc pas 188 fr.

Il est pitoyable qu'on obtienne aussi peu de produits du sol fertile de la France ; il est doublement pitoyable qu'une si grande population soit occupée à créer si peu de chose. — Mais il ne faut pas conclure, avec M. le baron Dupin (Forces productives de la France), qu'il conviendrait d'amener une partie de la population agricole, aux villes et à la manufacture, parce que, du même travail, résulte une plus grande valeur en produits. En effet, de ce que la langue est le meilleur mets, il ne s'en suit pas, dit Ésope, qu'il ne faille manger que de la langue ; de ce que l'industrie manufacturière serait la plus lucrative, il ne s'en suivrait pas qu'il ne fallût que des manufactures. Les résultats de l'industrie des villes, très-beaux pour la force du chiffre, sont trop déplorable pour la moralité et le bien-être des peuples, pour chercher à leur donner de l'extension. Le but à se proposer c'est de faire rendre davantage à l'agriculture, en employant mieux, et pour ce en organisant la population agricole.

Première répartition des produits.

Propriétaires (a) millions	1,727
Salaires et journées d'ouvriers à l'année	200
Ouvriers temporaires (fanage, moissons, vendanges)	400
Nourriture de la population agricole (b)	1,380
Travaux industriels, ouvriers campagnards et citadins, pour la réparation et l'entretien de l'immeuble et du mobilier (c)	222
<hr/>	
Total pareil à la production	5,929

Dans ce qui précède on n'a guère estimé les produits qu'à raison de ce qu'ils valent pour le cultivateur, mais ce qui passe au consommateur par l'intermédiaire du commerce, supporte une augmentation de 25 à 50 p. o/o, même sans tenir compte d'aucune main-d'œuvre. Ainsi le cabaretier vend le vin bien plus cher qu'il ne l'achète, la fruitière fait de même pour les légumes, le négociant en grains, celui en bestiaux, le boucher de même. Comptons sur l'ensemble seulement 15 p. o/o : c'est 585 millions à ajouter, ce qui porte le total des produits agricoles à 4,514 millions.

(a) Ce chiffre décoré du nom de produit net ou revenu territorial, est porté par Chaptal, en 1812, à 1,685 millions. Notre chiffre, qui comprend l'impôt foncier, revient à 4 pour cent du capital des propriétaires : capital estimé pour le fond à 38,200 millions, et pour les bâtimens à 4,980 millions.

(b) Dans les tableaux que nous copions, aussi à peu près que possible, la nourriture des hommes est portée à 1,200 millions ; mais on ajoute ensuite la nourriture des animaux, et le dépérissement de ceux-ci. Eh ! qu'importe donc un chiffre qui ne se résout pas en bien-être humain. Ayant eu la précaution de ne pas compter, dans la production, ce qui était destiné aux animaux, nous n'avons pas besoin de porter ceux-ci comme parties prenantes, dans ce tableau de la répartition.

(c) Le chiffre entretien et réparation de l'immeuble et du mobilier est porté à 332 millions, c'est peut-être là ce qui est dépensé, mais une partie de la dépense consiste en pierres, bois de charpente et de charrognage que tel cultivateur vend à tel autre, mutation qui disparaît dans le compte collectif : par ce motif j'ai réduit le chiffre d'environ un tiers.

Songez à répartir cette nouvelle somme en portant l'impôt à part.

Nous devons, pour cela, faire une observation préalable.

Le montant du budget de la France est brut 1,200 millions.

Si on déduit les doubles emplois, qui sont de deux sortes, 1° ce que le gouvernement s'impose à lui-même (exemple : droits de douanes sur les matières qui viennent pour lui de l'étranger) ; 2° ce que beaucoup de contribuables reçoivent d'une main, tandis qu'ils donnent de l'autre (exemples : appointemens, rentes, paiement d'une fourniture, etc., neutralisés par l'impôt que paye la partie prenante), si, dis-je on déduit les doubles emplois, le budget est tout au plus de 800 millions.

L'agriculture n'en paye que la moitié, nous porterons donc l'impôt pour 400 millions.

Ces 400 millions se composent de 300 millions pris, directement ou indirectement, sur la part des propriétaires, et de 100 millions pris sur les fermiers et ouvriers ^(a).

Nous pouvons avec ces données établir le tableau suivant :

Seconde répartition.

Corps commercial	585
Propriétaires	1,427
Fermiers et ouvriers de toutes classes . . .	2,102
Impôt	400

Total des produits pour l'acheteur . . . 4,514 millions.

D'après ce total, la production annuelle d'un hectare serait 90 fr. et non plus 70, mais remarquez bien que cette augmen-

(a) Cette retenue de 100 millions seulement, sur la part des campagnards montant à la somme considérable de 2,202,000, doit paraître minime ; mais il est bien certain que le campagnard, à force de privations, échappe à presque tous les impôts ; sans vanter notre système d'impôts, je crois que le mal qu'il fait est faible, en comparaison de celui qui résulte de la vicieuse répartition des produits.

tation est au profit du seul commerçant et nullement des agriculteurs, et que les consommateurs qui la supportent devraient bien s'en plaindre.

On peut reconnaître ici une des causes qui font que les statisticiens sont si peu d'accord, par exemple sur le revenu de la France : les uns l'estiment en totalité à six milliards et demi, les autres à sept et demi. On doit en effet trouver une énorme différence, si on raisonne sur la valeur des produits chez le producteur, ou chez le consommateur. — Il y a des gens qui s'extasient comme d'une bonne chose de cette différence. Le profit, le bénéfice du commerce, ils l'appellent la *production commerciale* : de sorte que si le commerce réussissait à se faire payer double les mêmes services, on dirait qu'il produit deux fois plus. La vraie production c'est l'utilité du service rendu ; mais dans la société actuelle on ne peut pas compter d'après cette base, — on le pourrait avec les Phalanges, — aussi est-on exposé à compter la classe commerciale, ou tout autre classe, comme d'autant plus productive, qu'elle est au contraire plus onéreuse, en faisant payer trop cher ses services.

Nous avons déjà observé, en parlant de l'agriculture Flamanche, que les produits répartis d'abord entre propriétaires, fermiers et ouvriers (page 13), parviennent ensuite à d'autres personnes (page 15) ; mais il n'y a pas que deux répartitions : les denrées alimentaires, par une suite d'échanges successifs, arrivent à toutes les classes de la société. — On trouverait fatigant de les suivre dans ces répartitions successives, on trouverait surtout que les données manquent bientôt pour indiquer les mutations qui ont lieu, et pour voir si la justice y préside. Peut-il cependant y avoir une question plus importante !... Elle serait susceptible d'une solution rigoureuse, si tous les échanges, tout le commerce se faisait non d'individu à individu, mais de commune à commune, de Phalange à

Phalange. Si les 2,000 habitans d'une commune traitent chacun individuellement une affaire avec les 1,000 habitans d'une autre commune, on aura 2 millions d'affaires distinctes : une seule négociation peut remplacer cet embrouillamini, car si chacun des habitans remet ses intérêts à la régence de sa commune ou de sa Phalange, les deux communes n'ont à faire entre elles qu'un seul échange pour satisfaire leurs habitans respectifs^(a).—Dans ce système tout est inscrit, enregistré dans les livres du comptoir communal ou de la Phalange ; on peut donc avoir une statistique exacte de la production et suivre les produits dans tous les canaux par où on juge utile de les faire passer pour les amener au lieu où ils doivent être consommés. Dans la société actuelle on ne peut pas se rendre exactement compte ni du travail de chaque classe, ni du profit qu'elle en tire. Partant point de justice distributive.

II.

Il résulte approximativement de ce qui précède que la part des campagnards est à peine la moitié du produit ; l'autre moitié va aux citadins, et si on observe que ceux-ci sont deux fois moins nombreux — 11 millions de citadins, et 21 millions de campagnards — on peut poser les résultats suivans :

Chaque campagnard produit 188

Il lui reste 94

94 autres francs vont à la ville, ce qui fait que
chaque citadin retire des produits agricoles, ci. 188

(a) On peut compter autrement, savoir : 2,000 commandes de chacun des habitans d'une Phalange avec la régence ; plus 1,000 commandes des habitans de l'autre Phalange, plus la négociation entre les 2 Phalanges ; Total 3,001 affaires, au lieu de 2,000,000. Le compte fait dans le texte suppose des intérêts tout-à-fait collectifs entre les co-associés d'une Phalange, supposent qu'ils ont donné plein pouvoir aux gérans d'agir pour leurs intérêts ; le compte fait dans cette note suppose que les intérêts restent individuels quoique centralisés.

Ce serait fort bien si la réciprocité avait lieu ; si les services rendus par les villes aux campagnes pouvaient être estimés à 94 fr. reçus par chaque campagnard, et par conséquent à 188 livrés par chaque citoyen. Or il est bien évident que les choses sont loin de se passer ainsi. Si donc on voulait se livrer à la passion, au lieu de calculer froidement, on pourrait dire que la campagne est horriblement pressurée, sucée, volée par la ville. Mais à quoi sert la passion ? quand on est en santé qu'on se passionne pour jouir, à la bonne heure : mais quand on est malade, ce qu'on peut faire de mieux, c'est de chercher patiemment le remède.

Le remède n'est pas dans la guerre entre les campagnards et les citoyens : car la guerre peut détruire, mais non créer. Il n'est pas même dans une scission d'intérêts. En effet, que feraient les campagnards, supposé qu'ils pussent garder tous leurs produits pour eux ? Ils auraient de quoi se gorger d'alimens, mais est-ce le tout pour l'homme ? D'ailleurs voici bien le plus embarrassant, ils ne pourraient pas consommer tous les produits, il faudrait donc leur conseiller de dilapider l'excédant, ou de cultiver, moins ou de pulluler ; mais tous ces moyens conduiraient à l'ordre social le plus stupide et le plus barbare.

On observera que l'importance du service que le gouvernement rend, *en maintenant l'ordre*, est inappréciable, et que ce ne serait pas trop que l'agriculture donnât pour cela seul 94 f., moitié de ce qu'elle produit. D'accord : mais ce n'est pas le gouvernement qui prend le plus à l'agriculture ; et d'ailleurs est-ce la campagne qui est turbulente ? c'est pour la ville qu'il faut employer des moyens dispendieux de maintenir l'ordre. Si la justice distributive était possible dans notre société, l'agriculture aurait donc bien peu à payer pour cet objet.

Aujourd'hui, le marchand de la ville et l'administrateur du gouvernement ne peuvent pas faire autre chose ; le premier,

que de vendre la marchandise au mieux ; le second , que de remplir les obligations de sa charge. Personne n'est voleur individuellement , et cependant l'agriculture est volée , par la force de nos vicieuses institutions , puisqu'elle donne beaucoup à la ville et n'en retire presque aucun avantage. Le remède , je l'ai déjà fait connaître ; il n'est pas violent , pas révolutionnaire , c'est l'association qu'on doit essayer et faire successivement commune par commune.

Les citadins , les *Messieurs* englobés dans l'association cesseront , par là même , d'être des parasites nourris gratuitement par les paysans : ils seront éminemment utiles à ceux-ci en faisant l'apport de leurs capitaux , de leur intelligence , de leur urbanité et de leurs talens artistiques. La dette des propriétaires sera payée , si vous supposez qu'en retour de ce qu'ils reçoivent de l'agriculture , quelques-uns seulement soient mis à même , par leur co-habitation avec quinze cents paysans , de donner aux enfans de ceux-ci l'éducation qui leur manque.

J'ai montré qu'il y avait chez les citadins abondance relative des denrées alimentaires , dont la pénurie est sensible chez le paysan (l'un en a pour 188 fr. , l'autre pour 94 fr.). Ce phénomène a son analogue , encore plus saillant , dans telle grande fabrique soit de draps , soit de coton , où des ouvriers qui n'ont pas de quoi se couvrir , exécutent ces prodigieuses quantités d'étoffes qui pourraient vêtir les habitans de quatre royaumes.

On doit au surplus remarquer au sujet du chiffre 188 fr. , qui indique la valeur des produits alimentaires consommés annuellement par citadin , que l'inégalité règne bien plus à la ville qu'à la campagne. La différence entre les riches cultivateurs et les plus pauvres ouvriers n'approche pas de celle entre , — d'une part , les grands banquiers , spéculateurs

industriels et fonctionnaires, — et d'autre part, les petits marchands, commis de commerce, revendeurs, petits écrivains et garçons de bureau. La même loi d'inégalité se continuant, fait que la grande richesse et la grande misère se touchent à la ville, qu'au premier étage on trouve cette grande abondance de produits qui en occasionne le gaspillage et la dilapidation, tandis que la famine règne littéralement dans les mansardes.

Dans les campagnes la dépense de chacun en denrées alimentaires s'écarte beaucoup moins de la moyenne, 94 fr.

De ce que la portion de denrées qui revient au citadin vaut 188 f., et de ce que celle du campagnard ne vaut que 94 f., il n'en faut pas conclure que l'estomac des premiers reçoit deux fois plus d'alimens que celui des seconds : au contraire, les campagnards sont plus mangeurs que les citadins ; mais ceux-ci absorbent les meilleures denrées et les plus chères ; le paysan mange de l'orge, du seigle, de l'avoine même, et un peu de lard ; mais il porte à la ville la viande, la volaille, et tous les fruits qui ne sont pas avariés. C'est ainsi qu'un paysan garde pour lui 94 fr. de denrées, la moitié en valeur de ce qu'il produit, et les $\frac{2}{3}$ en quantité ; tandis qu'il vend l'autre tiers en quantité à la ville pour 94 fr. ; mais l'argent quitte bientôt la poche du paysan par suite de diverses *redevances* (pages 13 et 15), et la ville retrouve son argent pour renouveler les mêmes achats indéfiniment.

III.

Je voudrais bien ne pas manquer de données pour suivre la distribution des produits entre les différentes mains où ils passent et jusqu'aux personnes qui les consomment ; voici une idée des calculs qu'il serait à souhaiter qu'on put faire exactement.

Part du corps commercial dans la répartition des produits agricoles.

Nous avons établi que les commerçans de tout rang, depuis le spéculateur jusqu'à la fruitière, augmentaient à leur profit, et aux dépens des consommateurs, la production agricole de — millions — 585

Nous avons vu (note de la page 14) que les cabaretiers prélèvent un impôt de 5^f 50 par hectare : ce qui fait pour toute la France 275 millions à diminuer sur les 2,102 millions de salaires. . . 275

On sait combien de propriétaires ont des dettes soit hypothécaires soit chirographaires. Estimons que 1/10^e de leurs revenus 1,427 mil. passe aux mains des spéculateurs d'argent, ci 143

Les fermiers et petits cultivateurs chefs d'exploitation, sont encore plus endettés que les propriétaires et surtout ont bien plus affaire aux usuriers. Nous avons vu que le capital mobilier qu'ils possèdent s'élève à 3,903 millions : indépendamment du salaire de leur travail ils en retirent à peu près 10 p. 0/0 ou 390 millions : attribuons 1/5^e de cette somme aux prêteurs d'argent, ce sera encore à déduire de la part des agriculteurs, ci. 80

J'estime à 65 millions ou à 3 fr. par campagnard le bénéfice net des marchands en gros, demi-gros, détaillans — sur les achats divers des gens de la campagne 65

Si les propriétaires laissent 1/9^e de leur revenu comme bénéfice net aux marchands de toutes sortes, ce serait encore. 158

Total à déduire sur la part des prop. millions.	301	
Total à déduire sur la part des cultivateurs . . .	418	719
Part totale prélevée sur l'agriculture par le commerce. .	1,304	1,304

Quelques incertains que soient ces calculs ils prouvent du moins que le corps commercial pèse lourdement sur l'agriculture, et que les citadins en général absorbent bien plus de la moitié de la valeur des denrées agricoles, proportion d'après laquelle j'ai raisonné, art. II, page 59.

Répartition des 400 millions de produits agricoles pris par l'impôt.

Un quart, je suppose, retourné aux campagnards, soit employé en frais d'administration utiles pour eux : soit surtout employé à des travaux qu'on leur fait exécuter. (a) Ils sont à ajouter à leur part.

500 millions vont, je suppose, aux employés du gouvernement, à ses rentiers et créanciers, à ses pensionnaires, enfin servent à payer les artisans et industriels que les fournisseurs du gouvernement font travailler.

Si on remarque que les spéculateurs, les banquiers, etc., sont ceux qui font les grands bénéfices sur les fournitures, les rentes, et toutes les affaires qui ressortent du budget, on admettra qu'on peut bien leur imputer ici 50 millions de bénéfice qui s'ajouteront aux 1,504 millions comptés plus haut.

Si toutes ces données étaient exactes, voici donc comment on pourrait établir une sommaire et définitive répartition des produits de l'agriculture.

Corps commercial (b)	1,554 millions.
Propriétaires, 1,427 moins 501 ci.	1,126
Fermiers et ouvriers de toutes classes 2,102, plus 50 moins 418, ci	1,754
Créanciers de l'état, tant fonctionnaires que travailleurs et industriels des villes.	500
	<hr/>
	4,514

(a) On fait exécuter aux campagnards pour plus de 50 millions de travaux, mais je ne dois pas compter comme bénéfice pour eux, le tems qu'ils sauraient consacrer à un autre travail, si l'ouvrage du gouvernement n'avait pas lieu.

(b) On peut me faire observer que de même qu'une partie de l'impôt retourne à des travail-

On va sans doute se récrier contre l'énormité du gain que je suppose fait sur l'agriculture par le corps commercial : ajoutez, me dira-t-on, ce qu'il prélève sur les industries urbaines, et voyez quel chiffre colossal vous obtenez ! — Les marchands et commerçans de profession étant les principaux agens des échanges, et les intermédiaires presque toujours inévitables entre le producteur et le consommateur, j'ai pu appeler, faute d'ailleurs d'une meilleure expression, gain du corps commercial un chiffre qui concerne le propriétaire, l'industriel, le fonctionnaire en tant qu'ils s'immiscent dans la négociation. Et remarquez bien que la négociation (*l'échange* pour lui donner son vrai nom) est généralement bien plus lucrative que tout travail, soit d'art, soit de confection matérielle. — Ce sont presque toujours par les négociations, connexes avec une fabrication, que se fait, la fortune ou la ruine de l'industriel.

IV.

Si, grâce à la complication que notre individualisme met dans toutes les relations, on ne peut pas recueillir les renseignemens statistiques qui permettraient d'établir un tableau de répartition dans le genre du précédent, la statistique devrait du moins faire connaître combien chaque classe contient d'individus ; et alors, la consommation de chacun en denrées agricoles restant la seule chose à supposer, on établirait un tableau tel que le suivant.

Il faut bien entendre que nous allons y compter, avec les travailleurs, dans chaque classe, les femmes, les enfans, et tous les aides accessoires : car ces individus sont substantés à raison du service du chef de famille et y coopèrent indirectement.

leurs, une partie des revenus du commerce retourne aussi aux ouvriers qu'il fait travailler, notamment aux voituriers et autres agens de transport. Rappelez-vous que j'ai essayé de ne compter que le bénéfice net des marchands, ce qui leur reste à eux pour leur propre travail. Au reste, pour l'agriculture, il faut beaucoup de travailleurs, pour l'industrie beaucoup encore ; mais bien peu pour le transport, le seul travail matériel que dirige le commerce.

*Répartition de la population dans ses rapports avec la consommation
des denrées agricoles.*

NOMBRE D'INDIVIDUS.	VALEUR de la consommation annuelle		
	par individu en francs.	totale en millions.	
21,000,000 agriculteurs (a)	85	1,785	
CITADINS. {	5,100,000 travailleurs industriels.		
	Artisans, 4,800,000 :		
	transporteurs, armateurs,		
	marins, rouliers, 500,000.	250	1,275
	800,000 travailleurs intellectuels.		
	Artistes, auteurs, musi-		
	ciens, tous les gens qui pro-		
	cident du plaisir, 500,000:		
	médecins, avocats, corps		
	enseignant, 500,000.	220	176
2,500,000 corps commercial.	300	750	
1,000,000 agens du gouvernement,			
administrateurs militaires			
(mais non compris le corps			
enseignant...etc.) (b)	200	200	
1,200,000 oisifs vivant d'un revenu pa-			
trimonial ou d'une pension			
du gouvernement.	235	282	
400,000 oisifs mendiants, chevaliers			
d'industrie, voleurs, con-			
damnés	115	46	
52,000,000 Total de la dépense en denrées	4,514		

(a) On voit qu'au lieu de porter à 94 f. la part des agriculteurs, p. 59, je l'ai réduit à 85 d'après les considérations ultérieures : par les mêmes motifs, la part des diverses classes de citadins se trouve supérieure à 188, et élevée, pour le corps commercial jusqu'à 300 : au reste, tous ces chiffres n'ont rien de certain.

(b) Nous avons dû porter une faible somme, parce que la consommation du soldat ne dépasse guère 100 fr., et que l'armée forme une grande partie de cette classe.

D'après ce tableau, le corps commercial consommerait 840 millions de denrées, et d'après le précédent, il en aurait prélevé pour 1,354 millions : la différence, 514 millions, serait une valeur donnée, par le corps commercial, aux artisans pour les objets industriels qu'il consomme, aux artistes pour les plaisirs qu'il se procure, aux professeurs pour l'éducation qu'il donne à ses enfans, etc. Ainsi ce corps commercial jouirait bien en effet des 1,354 millions prélevés sur l'agriculture, quoiqu'il n'en consommerait personnellement qu'une partie en denrées.

Au reste tous ces calculs, à notre grand regret, sont moins qu'approximatifs. Mais du moins on peut conclure du tableau de l'article III, qu'il y a de plus importantes réformes sociales à opérer en cherchant à simplifier les rouages du commerce, pour qu'il coûte moins, qu'en s'occupant du budget de l'état : ainsi, en se bornant au point-de-vue agricole, il s'agit dans un cas d'économies à faire sur 1,354 millions, dans l'autre d'économies sur 500 millions.

En résumé général, le résultat de ces longues considérations confirme ce que nous avons déjà aperçu en étudiant l'agriculture flamande, que la répartition des denrées est très-compiquée, très confuse et très-vicieuse, et que le commerce en profite d'une façon qui permet de dire vulgairement, qu'il pêche en eau trouble. Les relations sociales sont dans une complète anarchie qu'on n'a pas, jusqu'à présent, assez songé à signaler.

Ainsi le hasard fait et défait les fortunes et les réputations ; aucun père ne peut pas avoir la satisfaction de préjuger quelque chose sur le sort de sa seconde génération. La dissimulation, tout au moins, domine dans toutes les relations d'intérêt où la fraude ne les remplace pas. Presque aucun homme n'est placé de façon à pouvoir cultiver les talens qu'il a reçus du Ciel, ou les affections qui ennoblissent son ame ; le

maître, par exemple, n'est pas à même de rencontrer un élève passionné pour lui succéder dans son art, et cependant ces affections de maître à élève seraient aussi vives, aussi saintes et aussi utiles que celles de père à enfant. Le père, dans notre ordre social, est placé de façon à périr d'ennui s'il ne quitte jamais son ménage, à sacrifier à l'ennui femme et enfans, s'il va seul se distraire au dehors; à négliger et faire négliger à sa femme le devoir sacré de l'éducation, si c'est avec elle qu'il va fréquenter le monde, en laissant les enfans à la maison.

Les parens n'ont souvent rien de mieux à faire qu'à éloigner leurs enfans, en dépit de leur affection, afin de leur faire apprendre la science, l'art où le métier dont ils doivent vivre: Eh bien! les apprentissages les plus ordinaires, qui sont aussi les plus nombreux, se feraient dans l'intérieur d'une Phalange.

Devenus grands, les enfans sont réduits, par les désirs incessans que nos mœurs mettent comme un vautour au cœur de tout le monde, à calculer, à désirer même, l'époque de la mort de leurs parens, pour avoir un peu plus d'aisance.

Les enfans sont élevés dans le ménage ou en pension; dans le premier cas, pères et enfans sont dans un contact trop continuel pour la bonne affection et la constante harmonie entre eux et pour la moralité de l'enfant qui n'est pas celle de l'adulte; dans le second cas, ils sont trop éloignés et l'affection en souffre encore, ainsi que les mœurs de l'enfant. Les frères entre eux, les frères et sœurs surtout, sont de même, trop en contact eu égard à leurs âges, leurs caractères, leurs tempéramens disparates, ou bien trop éloignés les uns des autres, quand on les met en pension. Disons-nous encore que tantôt l'ambition fait déplorablement négliger la famille, tantôt la famille, qui est une lourde charge, ailleurs que dans l'association, fait faire d'ignobles actes d'intérêt et d'ambition? Nous n'aborderons pas tous ces sujets, parce qu'ils sont

plutôt de l'ordre moral que de l'ordre matériel, auquel nous nous bornons dans cet écrit. Mais on voit que la société a besoin d'organisation : et c'est le seul aveu que nous voulions obtenir. Remarquez bien toutefois que dans l'association, tous les gains, toutes les fortunes, toutes les affaires d'intérêt seront inscrites de façon que la vérité illuminera au moins la face matérielle de la société : observons qu'avec le commerce organisé administrativement, il n'y aura plus ni falsifications, ni fraudes, ni dissimulation, ni banqueroutes, ni accaparement, ni *débats* pour vendre ou acheter, parce que des arbitres personnellement désintéressés régleront la valeur des choses : enfin, pour aborder un sujet moral, disons qu'en faveur de la femme, un frein viendra tout naturellement mettre obstacle à l'égoïsme d'un mari dissipateur, et donner un peu plus de liberté à l'épouse pour disposer à son gré de ce qui lui appartient légitimement. Voyez le mot de cette énigme, au chapitre suivant.

Nous nous sommes beaucoup écarté de notre sujet. Au reste, nous n'avons plus, pour terminer ce chapitre, qu'à prévoir une objection relative à un chiffre du tableau précédent.

Nous n'avons porté que 1,200,000 français vivant de leur patrimoine. Si dans plusieurs statistiques on compte, rien qu'en propriétaires fonciers, 11 millions d'individus, c'est une plaisanterie qui prouve que les statisticiens font souvent des raisonnemens très-inexacts avec leur apparence d'exactitude, qui est alors une supercherie. 11 millions de cotes, voilà ce que prouvent les rôles de la contribution foncière ; mais si un individu a des propriétés dans deux ou trois communes, il figure deux et trois fois aux rôles. Sans ce double emploi, les 11 millions de chefs de famille propriétaires correspondraient, en comptant les femmes et enfans, à 44 millions de Français propriétaires, sur 52

millions de population ! n'ai-je pas pu dire que c'était une plaisanterie. Nous n'avons guère que 5,000,000 de chefs de famille propriétaires ; et pour arriver à ce chiffre on compte comme propriétaire celui qui ne possède qu'un champ de 10 fr. de revenu. On devrait opérer autrement pour former le tableau qui précède : un individu qui ne subsiste qu'au tiers ou au dixième avec le revenu d'une propriété, ne devrait être compté que pour un tiers ou au dixième de propriétaire.

Si donc les 21,000,000 de campagnards subsistent pour un dixième avec leurs relations commerciales, et pour un dixième avec les revenus de leurs capitaux, il faudrait 1.^o ajouter 2,100,000 individus au chiffre du corps commercial, et le porter à 4,600,000, chiffre colossal !... Un septième du travail de la population consacré sans produire, rien qu'à échanger ce qui est produit ! 2.^o Ajouter un chiffre pareil aux 1,200,000 citadins oisifs, et alors le nombre des individus vivant d'un revenu patrimonial serait 5,800,000. Sur ce chiffre on peut bien compter 5,000,000 individus vivant tout-à-fait d'un revenu foncier. De sorte que s'il y a 5,000,000 de propriétaires fonciers, c'est que parmi eux 2,000,000 n'ont pas un revenu suffisant pour en subsister. — On doit regretter que tous ces chiffres soient incertains : car ils contiennent de grands enseignemens.

L'exploitation avec isolement familial, toujours mauvaise, devient surtout déplorable quand l'étendue de l'exploitation devient inférieure à 25 hectares : alors la France ne devrait avoir que deux millions, soit d'exploitations, soit de propriétaires, disons même que un seul million, car tous les domaines ne doivent pas être également petits. De plus, chaque exploitation devrait être d'un seul tenant. Au lieu de cela, nous avons 125,000,000 de parcelles de terres, 11,000,000 de propriétés, et 5,000,000 d'archi-petits propriétaires chefs de famille. — Voilà pour le matériel : au moral c'est encore pis, nous avons

une ignorance et une confusion telle dans la science sociale et les théories économiques, qu'on trouve des gens qui admirent ce morcellement, et qui indiquent un signe de misère et de désorganisation pour un signe de prospérité et d'ordre.

CHAPITRE VI.

AGRICULTURE SOCIÉTAIRE :

CALCULS GÉNÉRAUX.

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE.

Des sibarites pourraient bien faire, s'ils se réunissaient au nombre de 1,000 à 2,000, dans une même habitation, afin de mieux vivre dans le luxe, et de se procurer plus de jouissances. Mais c'est aux classes ordinaires et moyennes de la société que nous conseillerions volontiers l'association Phalanstérienne, persuadé que le contact des diverses sortes d'hommes à talents et des divers travailleurs devrait être avantageux à tous : nous engagerions volontiers les rentiers et petits capitalistes à venir vivre dans cette association qui doit être pour eux, comme pour les fonctionnaires retraités, le seul lieu où ils puissent goûter un peu d'aisance avec un mince revenu.

C'est cependant le plan de l'organisation d'une association encore moins relevée qui m'occupera. Je ne vois rien de plus actuel que de penser à ces nombreux ouvriers pleins de bonne volonté, et qui cependant manquent souvent d'ouvrage : je descendrai même parfois au dernier échelon, et mes considérations s'appliqueront à des asiles contre la misère, à des dépôts de mendicité. — A défaut du sentiment qui me porte à prendre la question sous cette face, des études approfondies me montreraient que le plus urgent, le plus moral, le plus

facile, c'est de s'occuper de l'amélioration, par voie d'association circonscrite, du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Il y a trois manières de concevoir l'organisation d'une réunion humaine d'une commune, le morcellement par famille, la communauté et l'association.

« (a) Dans le morcellement par familles, ainsi que nous l'avons déjà fait voir, tous les individus sont rassemblés les uns à côtés des autres, sans solidarité entre eux, sans lien réel qui les unisse et fasse converger leurs efforts vers un centre commun. Chacun pense à soi et dispose ses batteries pour écraser ses rivaux. La lutte d'individu à individu est partout; partout elle entretient des rivalités haineuses qui vont souvent jusqu'au crime; rien n'est plus déplorable que les résultats dont le morcellement nous offre chaque jour de si nombreux exemples.

» Le système de la communauté est supérieur, à certains égards, au système du morcellement; mais chaque homme est obligé de se soumettre à une loi qui embrasse et régit toutes les fonctions de la vie; il faut qu'il sacrifie la plupart de ses goûts et de ses penchans; il perd son indépendance; il n'a ni la liberté d'agir comme il l'entend, ni la liberté d'exprimer ses idées.

» Dans les couvens et dans les casernes la soumission absolue est de première nécessité; l'individu est anéanti.

» En échange de tant de sacrifices, quels avantages la communauté offre-t-elle? une grande économie dans les dépenses et une assez grande somme de bien-être matériel; de plus, elle affranchit l'individu de tout souci de l'avenir, en lui garantissant une position passable jusqu'à la fin de ses jours. Dans une communauté bien organisée, ces avantages pourraient être très-importans, mais jamais ils ne suffiraient pour faire le

(a) Journal la Phalange, n.º du 1.ºr avril 1837.

bonheur. Sans liberté, point de bonheur ; point de bonheur non plus sans une large carrière ouverte à l'activité de l'homme et au développement de ses passions, sources naturelles et intarissables des jouissances de tous ordres ».

Les couvens et les casernes nous montrent bien ce que peut être la vie commune, mais ce ne sont pas des institutions véritablement sociales, puisqu'on n'y peuple pas. Eu égard à cette observation, on peut dire que l'organisation humanitaire en communauté n'existe encore que chez les frères Moraves, et depuis à peu près l'année 1760. Cette organisation peut-elle s'étendre et se généraliser ? les faits n'ont pas prononcés ; et quelques personnes le nient. Quant à moi, je ne doute pas de l'affirmative : et d'ailleurs les difficultés à l'existence de la communauté semblent devoir la transformer instinctivement en association, par des perfectionnemens successifs, plutôt que la ramener au morcellement en la dissolvant : ainsi la communauté est au moins possible, comme ordre social transitoire.

Le troisième ordre d'organisation sociale, est *l'association intégrale*. Dans ce système, les hommes doivent avoir, au moins autant que dans le morcellement, la faculté de choisir entre plusieurs ordres de logement et plusieurs espèces de tables ; on doit pouvoir, comme dans un restaurant, obtenir le met que l'on désire ; il doit surtout y avoir un grand nombre d'ateliers de diverses espèces.

Ainsi que dans la société actuelle, la liberté ne s'étend pas jusqu'à vivre sans travailler, quand on n'a point de revenus acquis ; mais du moins elle doit être de choisir le travail qu'on préfère, sauf à être plus ou moins rétribué. Nous quadruplerons réellement la liberté de l'ouvrier, si nous lui donnons quatre fois plus qu'il ne l'a dans notre civilisation, la faculté de choisir dans divers ateliers celui qui lui convient, et si nous faci-

litons les apprentissages. — Cherchons aussi à égayer les travaux : introduisons-y l'émulation ; diminuons (par des soins bien entendus , qui ne peuvent être pris que dans un vaste établissement) , leur ennui¹, leur danger , leur malpropreté et leur insalubrité .

Si le travail est rendu quatre fois moins répugnant pour l'ouvrier forcé des'y livrer : cet ouvrier n'est-il pas quatre fois moins contraint , quatre fois moins esclave de la nécessité , quatre fois plus libre de la seule liberté possible (a).

Là plupart de ceux qui ont étudié l'association vont jusqu'à croire que , dans l'ordonnance la plus naturelle qu'on puisse lui donner , la paix devra y régner d'elle-même , parce que la plupart des penchans humains seront occupés à leur convenance : que le bon accord régnera entre les co-associés sans que le pouvoir emploie des moyens coercitifs : ainsi les relations entre chefs et inférieurs , ne seraient ni ce qu'elles sont aujourd'hui dans l'ordre social morcelé , ni surtout fondées sur la crainte comme dans la communauté (dans l'état militaire , crainte directe du chef ; dans une communauté monastique bien régulière , crainte de Dieu , si on n'obéit pas au supérieur) ; ces relations seraient analogues à l'empressement avec lequel des musiciens se laissent diriger par le chef d'orchestre.

Mais ce n'est point d'associations si parfaites , que nous avons l'intention de parler ; ce que nous dirons ne s'appliquera , si on veut , qu'à une constitution de Phalange mixte entre la parfaite association et la communauté dans laquelle la discipline est le principal mobile.

(a) On voit combien je crains d'aborder des considérations par trop insolites : je me borne à parler de réduire la répugnance que l'ouvrier éprouve pour le travail , lorsque je crois qu'on peut aller beaucoup plus loin , et changer , dans la plupart des cas , en plaisir le travail , soit de l'ouvrier , soit de l'homme de toute autre profession.

ÉVALUATION DU TRAVAIL ANNUEL.

Les chapitres précédens ont été une initiative ; ils ont assez fait voir les vices économiques qui résultaient de l'agriculture morcelée, c'est-à-dire à cercle d'exploitation réduit à la simple famille : ils ont surtout eu pour objet d'établir les bases nécessaires pour les calculs d'un devis de la production agricole dans un établissement très-modeste, quant à la fortune des 1,800 ouvriers qui cultivront sociétairement une lieue carrée.

Nous demandons qu'on nous accorde les résultats suivans que nous croyons avoir bien établis.

L'association serait le moyen d'élever rapidement l'agriculture d'une commune à un degré de perfection supérieur même à celui de la culture flamande. Cependant je me borne à demander qu'on m'accorde 500 fr. de produit brut par hectare de terre, taux deduit des produits de la Flandre après de très-notables réductions, page 22.

Le produit d'une lieue carrée serait donc 750,000 fr.

L'agriculture flamande emploie 7 adultes pour 25 hectares, ou 700 personnes par lieue carrée ; mais si nous voulons compter à part les travaux du ménage et le tems consacré aux ventes et achats, même sans tenir compte des économies de main-d'œuvre sur les travaux exécutés en grand, on admettra que 500 individus suffisent pour la parfaite culture d'une lieue carrée.

Négligeant momentanément ce qui concerne l'achat du terrain ; le capital nécessaire pour édifier le bâtiment qui doit loger commodément nos associés, et renfermer tous les ateliers convenables, peut être estimé 1,800,000 fr. ; comptons pour le mobilier et pour avance de nourriture aux colons 1,200,000 : cela fait un total de 5,000,000. Mais ce capital n'est pas destiné seulement aux 500 cultivateurs : il doit servir à l'installa-

tion de 1,800 associés : les frais par individu sont donc 1,667 fr.

La production annuelle due à chacun des 500 agriculteurs est 1,500 fr. (750,000 fr. divisé par 500 individus).

On peut compter que dans une fabrique occupant 10 personnes, la production brute est rarement inférieure à 15,000 f. par an : un chef de famille artisan gagne aussi généralement 1,500 fr., et ce n'est pas trop pour payer sa patente, son loyer et nourrir sa famille. Nous n'exagérons donc pas en portant à ce taux le gain de ceux de nos associés artisans qui travaillent pour la vente extérieure ; car il faut songer aux facilités qui manquent à l'industriel isolé, et qu'aura notre association pour choisir entre divers genres d'industries, celles qui doivent être les plus lucratives ; facilités en capitaux, moyens d'apprentissage, concours d'efforts des artistes et savans ; faculté d'étendre ou de restreindre les ateliers ; exemption pour l'homme habile à travailler de la recherche si difficile des moyens de vendre ses produits, etc.

Passons au travail destiné à l'intérieur, soit pour confectionner des objets matériels à l'usage des associés, soit pour donner quelque préparation à des denrées ou produits existants, soit enfin pour rendre des services purement immatériels aux sociétaires ; les instruire ou leur procurer du plaisir.... etc.

Le travail intérieur ne doit pas être moins estimé que celui qui concerne l'extérieur ; et d'ailleurs, après tout, qu'on l'estime trois ou un, il en résulte seulement que tel échange entre sociétaires serait représenté par un écu, au lieu de l'être par un franc. Nous établissons donc finalement que 1,500 fr. sera l'estimation moyenne du travail annuel d'un individu, soit que les produits de ce travail doivent être vendus extérieurement, soit qu'on les consomme entre associés.

Pour tenir largement compte tant des enfans en bas âge qui ne peuvent travailler, et de ceux qui travaillent peu, que des malades infirmes et vieillards, comptons seulement 1,500 travailleurs par jour, sur 1,800 associés. On a au moins 500 jours de travail par an à 10 heures. Ainsi le travail annuel de la Phalange sera 4,500 *milliers d'heures*, valant 500 fr. le millier; ou bien 1,500 *années de travail* à 1,500 fr. l'une.

Voici, par aperçu, la *distribution et la valeur de ce travail*.

	Années de travail.	Valeur du travail en francs.
A. Agriculteurs	500	750,000
B. Artisans industriels.	400	600,000
C. Travail domestique : préparation des alimens, service à table, nettoyage de la maison, confection et entretien d'habillemens	500	450,000
D. Travail immatériel : éducation des en- fans; savans : médecins, artistes. . .	200	500,000
E. Administration: police intérieure, orga- nisation des travaux, répartition, comptabilité, vente extérieure, com- merce	100	150,000
	<hr/>	<hr/>
	1,500	2,250,000
F. Il faut déduire de cette valeur l'intérêt des capitaux qui ont servi à la fondation, et la dépense générale de notre exploitation : je porte pour ces articles la somme de 738,000 fr., dont je donnerai plus tard le détail, ci.		738,000
		<hr/>

Reste donc pour valeur des services, matériels ou non, que se rendent réciproquement les sociétaires.	1,512,000
G. Mais à cela il faut ajouter l'avantage du loge- ment dont chacun à la jouissance : comptons	108,000

Le total de la production dans une *Phalange*,
asile d'ouvriers, peut donc être estimé à 1,620,000

Cette production permet d'allouer 900 fr. à chacun de nos 1,800 associés : tandis que l'agriculture moyenne de la France ne leur donne que 94 (page 59). La grande culture donne, il est vrai (pages 41 et 43) 1,050 par individu; mais si on déduisait ce qui doit revenir au propriétaire et toutes les redevances, cette somme serait probablement réduite à moitié; or ici, la production totale de 1,620,000, ou de 900 fr. par individu, représente ce qui revient aux associés, toutes redevances déduites comme comprises dans les 758,000 (F).

Sur les cinq articles du tableau précédent on peut remarquer que ceux (E et F) sont relatifs à une production essentiellement immatérielle, chose que les statisticiens ne comptent pas ordinairement, c'en est peut-être pas leur faute, ils se donnent bien assez de peine, au milieu du morcellement et des dissimulations de notre ordre social, en entreprenant de relever la quantité et la valeur des produits matériels. Mais les économistes qui ont nié la valeur de cette production, ne sont pas aussi excusables : quoi Messieurs ! un peintre est un producteur et un musicien n'en est pas un ? Un artiste ne vaut pas un autre artiste, s'il nous fait plaisir avec un objet que nous ne puissions pas toucher ! vous voulez nous faire croire que l'important n'est pas le bien-être ; mais consiste à savoir, si ce qui le procure est matière ou non.

Les travaux domestiques (C) que nous avons estimés à la somme considérable de 450,000 fr., sont aussi négligés dans

les relevés statistiques que les travaux immatériels ; il s'agit cependant, par exemple, de préparations alimentaires, chose très-matérielle. Mais comme il était difficile d'apprécier ces travaux qui se passent dans le *for intérieur du ménage*, on a pris les parti de les passer sous silence. On estimera dans nos statistiques le travail culinaire des restaurateurs, parce qu'on achète ce qu'ils font : une vente c'est palpable ! Mais le même travail exécuté dans le ménage est compté comme zéro : c'est la femme qui le fait !

Dans l'association tout cela devient nécessairement lucide : car il n'y aurait pas moyen d'organiser une comptabilité qui n'enregistrait pas ce que fera tout travailleur quelque soit son âge et son sexe.

Qu'on ne conclue pas de cette disposition que nous voulons rendre une femme mariée propriétaire de ce qu'elle gagnera, contrairement au droit d'administration que la loi donne au mari. Je ne pense pas plus à cela qu'à émanciper les enfans, et à leur donner le droit de disposer, quoique mineurs, des gains inscrits à leur compte. S'il faut enregistrer ce que chacun gagne et dépense personnellement, il n'en peut résulter que de bons effets moraux. L'enfant, dès son jeune âge, doit être excité par l'accroissement de son petit compte, au travail et à l'économie. Le mari serait arrêté non par la loi, mais par la honte et le blâme de ses associés, s'il était assez dissipateur pour, après avoir consommé ce qui lui appartient personnellement, vouloir manger ce que sa femme ou ses enfans ont gagné.

Admirez donc cette association. qui apporte d'elle-même des solutions conciliatrices aux problèmes sociaux les plus ardues. De ce qu'il faut enregistrer le travail et la dépense de chacun ; de ce que toutes les fortunes sont connues dans leur

quantité et leur origine; de ce que nous introduisons dans toutes les relations d'intérêt la sainte vérité, nous voilà amenés à reconnaître que l'opinion publique, tout en conservant la subordination de la femme envers son mari, tout en lui demandant ce tendre dévouement qui doit la faire coopérer de tous ses moyens aux choses que le mari entreprend, et même lui faire sacrifier sa fortune quand ce mari le mérite, nous voilà, dis-je, amenés à reconnaître que l'opinion publique de cette réunion associée rendra sacrée, pour le mari, la fortune de sa femme, et donnera souvent à celle-ci la faculté de disposer de ce qu'elle a gagné, sans que son mari ait l'idée de s'y opposer. Ce degré de liberté, surtout ainsi obtenu, nous semble très-convenable; il n'a rien de choquant, il n'attend rien de la législation, et remarquez cependant qu'il est incomparablement plus important que, par exemple, le droit d'être *électrices*, que réclament à grands cris quelques femmes.

Et si nous voulions nous occuper de l'avenir, nous verrions encore que c'est l'association qui peut seule donner sans trouble, soit aux femmes, soit aux hommes, un plus grand degré de liberté. Le mariage, par exemple, doit, dans notre civilisation, être indissoluble au profit des enfans, quelque dommage matériel ou animique qui puisse en résulter pour l'un des époux, et quelquefois pour tout deux; mais la liberté de se séparer pourrait être accordée aux époux mal assortis, dans une association où les intérêts des enfans sont garantis par le mode de comptabilité suivi pour tous les associés, et où la séparation des parens n'empêcherait pas leur enfant d'être élevé sous les yeux de chacun d'eux. Alors l'attiédissement de l'amour ne sera plus comme aujourd'hui, une cause de rupture du lien de famille. Et au contraire, l'intérêt commun que prendraient deux époux à l'éducation et aux travaux de leur enfant, maintiendrait entre eux de bonnes relations amicales, après que l'amour se serait éteint.

CHAPITRE VII.

BUDGET D'UNE ASSOCIATION.

DÉPENSES COMPARÉES D'UN SOLDAT ET D'UN TRAVAILLEUR
APPARTENANT A UNE PHALANGE AGRICOLE.

Nous pouvons nous rendre compte de ce que coûtera la nourriture et l'entretien d'ouvriers organisés en réunion travaillante, par ce que coûtent à l'état les soldats enrégimentés. Ce type aura l'avantage d'être éminemment positif et authentique. Et d'ailleurs nous serons sûr que nos ouvriers seront mieux nourris et entretenus que ceux qui vivent dans l'isolement actuel, si nous pouvons les habiller et nourrir comme le sont nos soldats d'infanterie de ligne.

L'état fournit au soldat par jour 0,75 kil. de pain, qui reviennent à 0,22 fr. le kil. Annuellement 270 kil. à 0,22 fr. font 59 fr.

Sur la solde, 0 f. 45 par jour, le soldat met pour l'ordinaire 0 f. 50 c. Avec cette somme il achète 0,25 kil. de viande, des pommes de terre, du pain blanc pour la soupe, du lard, des légumes, des assaisonnemens : c'est encore avec cette somme qu'il paie le blanchissage, le perruquier, le blanc, le savon, le cirage, la chandelle.

La nourriture ne coûte pas annuellement plus de 90 fr. par homme ; mais toutes les dépenses dites d'ordinaire à 0 fr. 50 c. par jour, font, pour l'année 108

L'état fournit le bois pour la cuisson des alimens, le surplus sert au chauffage : la dépense par homme ne dépasse pas annuellement 7

Total pour nourriture, blanchissage, éclairage, etc. 174 f. 17⁴
6.

L'entretien du soldat de ligne coûte, savoir :

Une capote valant 21 f. de 5 ans de durée, par an.	7	
Un habit ——— 18 — <i>idem</i> ——— <i>idem</i> . .	6	
Une veste ——— 12 — <i>idem</i> ——— <i>idem</i> . .	4	
Un pantalon ——— 15 durant une année	15	
Un bonnet de police 5 fr., schako 6 fr., valant par an eu égard à leur durée	2	50
Dépenses d'entretien de l'habillement inférieures à	5	50
		<hr/>
Total des habits par an.	36 f.	36

Les dépenses de linge et chaussure peuvent s'élever par an à 36
 car la masse qui sert à payer ces dépenses est formée d'un prélèvement journalier sur la solde de 0 f. 10 c.

Les dépenses réellement faites s'élèvent cependant tout au plus à 28 f. ; savoir : 5 paires de souliers, 15 fr. ; une chemise neuve, 4 fr. 50 c. ; raccommodages, cols, bretelles, 8 fr. 50 c. Il reste donc un boni d'environ 8 fr., qu'on donne à dépenser au soldat.

Somme mise à la disposition du soldat, 0 fr. 05 c. par jour, qui font par an. 18

Total de la dépense annuelle d'un soldat. 264

Nous n'avons pas besoin de parler des dépenses relatives au transport des troupes, ni de celles d'armement. Les frais de casernement reviennent annuellement par homme à 9 fr. 11 c. On compte 8 journées d'hôpital par an pour chaque homme, et il en résulte une dépense de 9 fr. 60 c.

Nous voulons voir actuellement ce que dépenseraient des ouvriers associés.

Entretien.

Nous ne devons compter que les dépenses d'achats, parce que les façons seront faites par nos ouvriers eux-mêmes. Voici la valeur de ces façons qui sont à déduire des prix de vêtemens indiqués ci-dessus : 2 francs, soit pour une capote ou un habit; 0 fr. 85 c. pour un pantalon; 0 fr. 55 c. pour une chemise. Déduisant encore la façon des raccommodages, et observant que la coiffure de jour et de nuit d'un de nos ouvriers coûtera moins que les bonnet de police et schako d'un soldat; on admettra la réduction définitive des dépenses d'entretien à la somme de 50 fr.

Nourriture.

Dans les dépenses de nourriture du soldat on ne compte pas les frais de préparation, parce que les hommes font eux-mêmes leur cuisine : si nous voulions ne pas compter ce que nos ouvriers feront par eux-mêmes, nous aurions presque tout à retrancher, car, étant avant tout agriculteurs, c'est de leur blé, de leurs légumes, de leurs animaux qu'ils se nourrissent. Nous allons cependant compter toutes ces choses au prix qu'elles reviennent à la troupe, savoir: pour un homme annuellement, pain, 59 fr.; viande, légumes, épicerie, 90 fr.; cuisson, 7 fr. Total 156.

L'entretien du linge et de la chaussure atteindra à peine 24 fr., si on ne compte pas les main-d'œuvre faites par les co-associés; mais seulement les achats extérieurs.

Dépenses diverses.

Nos ouvriers auront la majeure partie de leurs plaisirs dans l'intérieur de l'association; ainsi, récréations gymnastiques,

bals, musique, ne coûteront rien ou du moins seront seulement l'objet de crédits et débits entre associés ; tandis que le soldat ne peut prendre de plaisirs qu'en dehors de la caserne et en payant. Nos ouvriers seront donc bien plus heureux que le soldat, quoique nous supposons qu'ils n'auront moyennement que 18 fr. par an à leur disposition tant pour menues dépenses que pour achats extérieurs.

Récapitulons :

Nourriture	156.
Entretien	50
Linge et chaussure	24
Dépenses diverses	18
	72.

228.

Voilà déjà des hommes dont la vie sera plus confortable que celle du soldat (lequel est infiniment mieux nourri et habillé que les paysans) : ils dépenseront 1/8.^e de moins ; car nous avons vu que le soldat coûtait 264 fr. Mais continuons et entrons toujours davantage dans des détails qui nous satisferont.

DEVIS DES DÉPENSES D'UNE PHALANGE D'OUVRIERS.

L'homme au génie duquel nous empruntons les idées fondamentales de cet écrit, appelle Phalange une réunion d'individus des diverses fortunes et des diverses classes de la société.

Observons bien que nous ne nous occupons pas, comme lui, du problème d'harmoniser une telle réunion ; nous ne nous occupons que de l'organisation d'une réunion de simples ouvriers. Les partisans de *Fourier* diront que nous entravons le problème loin d'en éloigner des difficultés. C'est une question que je n'ai point envie de discuter. Tout ce que je puis dire c'est que,

ouvrier intellectuel, je dois travailler à l'ouvrage que le public demande, et non à celui qui a peu de chalands; la société commence à demander des garanties contre le chômage des travailleurs et contre la faim cette mauvaise conseillère qui les assiège trop souvent; elle aperçoit d'instinct le remède dans les colonies agricoles et les maisons de travail et d'asile. Voilà ce qui circonscrit mon programme. Sans adopter les moyens des *Saints-Simoniens*, les hommes généreux veulent comme eux l'amélioration physique, morale et intellectuelle des classes pauvres et nombreuses.

Nous distinguerons deux genres de dépenses dans une Phalange de travailleurs; les dépenses générales et les dépenses personnelles.

Dépenses personnelles.

Notre phalange se composera de 1,800 individus, dont un tiers enfans, un tiers hommes et un tiers femmes.

	Nourriture.	entretien.
Un homme, avons-nous vu ci-dessus, dépensera 156 f. pour sa nourriture et 72 fr. pour son entretien. Pour les 600 hommes.	93,600	43,200
Une femme coûtant les trois quarts d'un homme pour sa nourriture et autant pour son entretien. Les 600 femmes	70,200	43,200
Un enfant coûtant moitié d'un homme, tant en entretien qu'en nourriture. Les 600 enfans.	46,800	21,600
	<hr/>	<hr/>
	210,600	108,000

Total des dépenses personnelles. 318,600

Voici donc quelles seront les dépenses personnelles par tête :

	Homme.	Femme.	Enfant.	Moyenne.
Nouriture	156	117	78	117
Habits	50	50	15	25
Linge et chaussure	24	24	12	20
Dépenses diverses.	18	16	9	15
	228	189	114	177

Dépenses générales.

Impôts. — Les contributions directes de la France montent ensemble à 580 millions : c'est pour chaque Français environ 11 fr. ; donc la Phalange de 1,800 individus n'aura guère à payer que 20,000 fr.

On peut cependant objecter que le gouvernement serait en perte, parce que nos colons échapperaient à plusieurs droits. D'après la législation actuelle, le vin qu'ils consommeraient ne serait pas sujet au droit de débit et de détail. Ils auraient peu à payer à l'enregistrement et au timbre, parce que la plupart des transactions actuelles seraient inutiles, ou réduites à quelques écritures sur les livres ; nos colons vivraient comme des citoyens et n'auraient cependant pas à satisfaire à l'octroi, qui verse un dixième de ses produits au trésor. — Supposons que la Phalange, afin d'ôter même le sujet de griefs mal fondés, s'abonne à verser comme compensation une somme de 10,000f, elle le peut facilement. La dépense annuelle pour impôt s'élèvera donc au plus à 50,000 fr.

Intérêts aux fondateurs. — Pour un capital de 5 millions, à raison de 6 pour cent, 180,000 fr.

Loyers. — Les capitaux employés à l'acquisition du terrain resteront hypothéqués sur le sol et pourront alors ne rapporter que 4 pour cent d'intérêt, au lieu de 6 pour cent alloués ci-dessus aux capitaux non hypothéqués ; au reste, la Phalange

sera simplement locataire, du moins dans les premières années, d'une partie des terrains qu'elle exploitera.

Tout-à-l'heure nous avons supposé que la Phalange faisait un cadeau au gouvernement, indiquons celui qu'elle pourra probablement faire aux individus qui traiteront avec elle.

Supposons que l'hectare de terre vaille 1,000 fr. et rapporte 50 fr. de loyer net, c'est le taux de 5 pour cent assez ordinaire; mais on remarquera que nous supposons une bien forte valeur à la terre.

La Phalange achètera en payant un quart en sus, soit 1,250 f.

Si la Phalange a affaire à quelqu'un qui veuille rester propriétaire, elle lui donnera annuellement, mais à titre de loyer et contre un long bail, 50 fr. — 50 fr. au lieu de 50, c'est un bel avantage (a)

L'achat de tout le terrain coûterait 3,125,000 fr. : capital que des actionnaires doivent fournir et dont l'intérêt, sur hypothèque, sera 125,000 fr. La location donnera lieu à la même rente que l'achat.

Au surplus, nous espérons bien prouver qu'on pourra, sur les bénéfices de la Phalange, ajouter des primes notables aux intérêts ci-dessus de 6 et de 4 pour cent.

Entretien du mobilier. — Les frais de casernement reviennent par soldat à 9 f. 11 c. ; mais, dans la Phalange, il y a le mobilier des salles de réunion et celui des logemens particuliers, garnis, occupés par les adultes. Portons la dépense à 36,000 f., ce qui correspondrait à 20 fr. par tête, si elle était répartie aux comptes individuels au lieu d'être collective.

Nos édifices sont assez neufs pour qu'il n'y ait rien à y faire. L'entretien et la consommation du mobilier industriel est une

(a) Après avoir vendu un hectare 1,250 fr., un propriétaire pourra placer cette somme à 6 pour cent en se mettant actionnaire fondateur ; il aura 75 fr. de revenu au lieu de 30 fr. de loyer.

dépense que paie le capital roulant d'exploitation, et qui est couverte par la production annuelle.

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES.

Dépenses personnelles		318,600								
Dépenses générales	{ <table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>Impôts.</td><td>50,000</td></tr> <tr><td>Intérêts pour les capitaux de fondation</td><td>180,000</td></tr> <tr><td>Loyers ou bien autres intérêts de capitaux.</td><td>125,000</td></tr> <tr><td>Entretien du mobilier</td><td>36,000.</td></tr> </table> }	Impôts.	50,000	Intérêts pour les capitaux de fondation	180,000	Loyers ou bien autres intérêts de capitaux.	125,000	Entretien du mobilier	36,000.	371,000
		Impôts.	50,000							
		Intérêts pour les capitaux de fondation	180,000							
		Loyers ou bien autres intérêts de capitaux.	125,000							
		Entretien du mobilier	36,000.							
Total de la dépense annuelle.		689,600								

La Phalange peut avec 3,000,000 fr. s'installer sur un terrain et le posséder, mais sans l'avoir payé. Avec 6,125,000 fr. le terrain sera payé. Les intérêts sont supposés 305,000 fr. (180,000 fr. plus 125,000 fr.), à fort peu près 5 pour o/o.

VOIES ET MOYENS FINANCIERS.

Premiers temps d'une Phalange et Phalanges de diverses populations

Nous avons reconnu, page 12, que la culture flamande obtient 411 fr. de produits par hectare : ainsi (l'estimation d'habiles auteurs monte à 588 fr.; et d'ailleurs il paraît que dans ces dernières années la culture de la betterave à sucre et d'autres motifs ont beaucoup augmenté le rendement des terres flamandes) la culture de 1,690 hectares suffirait seule pour couvrir les dépenses : 1,680 fois 411 fr. donnerait 690,480 fr., et il nous faut 689,600 fr.

Quand nous aurons parlé des abondans et faciles moyens d'amendement et de fumure que posséderont nos colons, on ne pourra pas douter que leurs terres ne doivent devenir en peu d'années aussi bonnes que celles de la Flandre. Il est égale-

ment certain qu'ils sauront, mieux que quelque cultivateur que ce soit, cultiver et vendre les produits industriels ou alimentaires les plus lucratifs. Nous aurions pu augmenter le calcul précédent; au lieu de cela réduisons-le, en supposant que notre phalange tout en cultivant avec soin, se bornera à des produits vulgaires : alors un hectare ne donnera guère que 500 fr., suivant les calculs de la page 22.

Les 2,500 hectares, domaine de notre Phalange, à 500 fr. l'un, donneront 750,000 fr.; c'est déjà plus qu'il ne faut. Nous aurons en outre 400 artisans industriels bien dirigés, et qui auront des associés experts pour bien vendre leurs produits. On peut compter, d'après les considérations de la page 76, qu'ils produiront chacun annuellement 1,500 fr., et ensemble 600,000 fr.

Ainsi nous aurons, au minimum, un produit total de 1,350,000 fr., à peu près double des dépenses. Ce produit représente un gain, par tête, de 750 fr.

Ainsi on peut aller jusqu'à supposer que cette réunion aura de la peine soit à égaler ce que font les Flamands en agriculture, soit à faire créer à un artisan autant de richesse que tout entrepreneur d'industrie sait lui en faire créer, qu'on aurait encore une institution prospère. Au reste, la supposition est insoutenable pour quiconque voudra examiner les causes qui donnent aux hommes l'habileté et l'amour du travail.

Sont-ce les commencemens qui paraissent difficiles? Calculons-les.

1. ^{re} année, supposons les produits réduits au 1/5, ci.	270,000 f.	} 1,752,500 f.
2. ^e année, produits réduits au 1/4.	337,500 f.	
3. ^e année, 1/5.	450,000 f.	
4. ^e année, 1/2.	675,000 f.	

	Report.	1,732,500 f.
Pendant les trois années suivantes, supposons les produits arrivés aux $\frac{3}{4}$ de leur taux normal, trois fois 1,012,500 fr. font.		3,037,500 f.
Total des ressources		<u>4,770,000 f.</u>

Les dépenses pendant sept ans, à raison de 689,600 fr., montent à 4,827,200 fr.; ainsi elles sont presque couvertes par les recettes : et à dater de cette année on aura un boni considérable.

Bien que ces calculs présentent des résultats très-avantageux, on peut se donner des chances encore plus favorables, en supposant une Phalange de 1,500 ou 1,500 ouvriers, et non pas une de 1,800.

Le tableau de la page 77 montre la distribution des 1,500 travailleurs de tout âge, qu'on peut avoir dans une population de 1,800 ames.

Avec 1,400 ou 1,600 ames de population choisie, on pourrait obtenir à peu près les mêmes produits; car on réussirait à faire cultiver la lieue carrée par 400 personnes au lieu de 500; on réduirait le personnel des travaux domestiques, du travail immatériel et de celui d'administration.

Ainsi avec cette population, les produits ou ressources resteraient à bien peu près les mêmes : et les dépenses qui dépendent du nombre des bouches seraient réduites.

Avec une population de 1,200 à 1,500 ames, la production baisserait, mais cependant dans un rapport moindre, suivant mes calculs, que la baisse correspondante dans les dépenses.

Au-dessous de 1,200 ou de 1,100 ames, l'étendue des terres qu'on peut cultiver diminue considérablement; les fabrications

sont encore plus réduites, et cependant les frais d'administration générale diminuant peu, commencent à être lourds. Ils le deviennent davantage si la population devient moindre, et il n'y a plus que la capacité d'un fort habile directeur qui puisse rendre l'association économique en même temps qu'un peu confortable.

Mais si j'avais pris le cas le plus favorable : 1,400 individus sur une lieue carrée cultivable, on m'aurait dit : il vous est bien aisé de réussir à les nourrir. Vous leur donnez la part des autres ; car la France comporte une plus grande population que cela. En calculant avec 1,800 ames, je montre que la population de la France serait encore loin d'être exhubérante, si on la distribuait bien, car elle n'est que 1,600 ames par lieue carrée.

Voici à peu près le tableau qu'on peut faire de la corrélation des produits, (produits matériels calculés au minimum) d'une phalange d'ouvriers avec sa population.

POPULATION D'ouvriers sociétaires.	VALEUR TOTALE DES PRODUITS : francs.	VALEUR réduite par tête.
1,400 — 1,500 — 1,600	1,120,000 — 1,200,000 — 1,280,000	800
1,500 — — — 1,800	975,000 — 1,350,000	750
1,200 — — — 2,000	840,000 — 1,400,000	700
1,100 — — — 2,200	704,000 — 1,408,000	640
1,000 — — — 2,400	570,000 — 1,368,000	570
900 — — — 2,600	452,000 — 1,248,000	480

D'après ce tableau, les revenus d'une Phalange de 900 ames ne s'élèveraient qu'à 452,000 fr. ; Les revenus d'une Phalange de 2,600 ames s'élèveraient à 1,248,000 fr. Ces deux termes à peu près extrêmes seraient équivalents pour le revenu par tête; mais nous allons montrer des différences.

Phalange de 900. — Les dépenses générales réduites à 300,000 fr. et les dépenses individuelles de (900 multiplié par 177) 159,500, donnent un total de 459,000 fr. — Les ressources 452,000 sont insuffisantes.

Phalange de 2,600. — Les dépenses générales portées à 450,000 fr. et les dépenses individuelles de (2600 multiplié par 177) 460,200 fr., donnent un total de 910,200 fr. — Les ressources 1,248,000 fr. excèdent considérablement.

Mais ces résultats matériels ne sont pas seuls à considérer ; il faut reconnaître qu'il serait plus facile de diriger une réunion de 900 ames qu'une de 2,600. Il est probable qu'un fondateur assez téméraire pour débiter avec une aussi grande masse d'individus, ne réussirait pas à créer le bien-être et l'ordre : tandis qu'une Phalange de 900 n'exigerait, pour prospérer dans les premières années, que la discipline ferme et prudente jointe à la direction économique d'un chef habile.

Somme toute, il y aurait plus de chances pour réussir à 1,200 ou 1,400 qu'avec des populations moindres ou supérieures.

Remarquons que, d'après notre tableau, au-delà de 2,200 ames, la masse des produits va en diminuant ; ce chiffre de population serait donc un maximum qu'il ne serait pas avantageux de dépasser.

On voit que si, à raison de l'excès des naissances sur les décès, une Phalange vient à atteindre 2,400 ames de population, il y aura avantage à la dédoubler. En effet, chacune des

deux Phalanges de 1,200 ames aurait un revenu de 840,000 fr., tandis que celui de la Phalange double n'est que de 1,568,000 fr.

Notre tableau montre encore qu'avec une population de 1,800 ames, on a un revenu qui s'élève à 750 fr. par tête d'homme, femme ou enfant; c'est déjà fort beau et bien supérieur au gain des ouvriers civilisés, mais on voit que si nous spéculions sur le cas le plus favorable en fait de population, nous raisonnerions sur un revenu de 800 fr. par tête. — N'oubliez pas que nos calculs des produits sont établis au minimum.

Les indications du tableau précédent sont relatives à une Phalange arrivée à l'état normal; mais il est bien évident que, dans les premiers temps, on ne pourrait pas occuper utilement une grande population. Le maximum d'avantage ne correspondrait donc plus à une population de 14 ou 15 cents ames, mais à une de 1,200 à 1,500.

Réformons pour les esprits scrupuleux notre calcul relatif aux sept premières années de notre phalange d'essai.

1. ^{re} année. 1,000 individus; dans l'état normal ils produiraient 570,000 fr.; supposons le 1/5 de cette valeur, ci.	114,000 f.	} 1,425,600 f.
2. ^e année. 1,200 individus; produit normal. . . . 840,000 fr., dont 1/4, ci	210,000 f.	
3. ^e année. 1,600 individus; produit normal, 1,280,000 fr., dont un tiers, ci.	426,600 f.	
4. ^e année. 1,800 individus; produit normal, 1,550,000 fr., dont 1/2, ci	675,000 f.	

	Report.	1,425,600 f.
Pendant les trois années suivantes, les produits seront comme nous les avons établis précédemment ($\frac{3}{4}$ de l'état normal).		3,057,500 f.
	Total des ressources.	4,463,100 f.

Calculons actuellement les dépenses.		
Dépenses générales, en négligeant les réductions qu'on pourrait y faire, 371,000 fr. par an, pendant sept ans, font		2,597,000 f.
Dépenses personnelles, à raison de 177 fr. par individu; 1,400 individus moyennement par an, pendant les quatre premières années, font	991,200 f.	
18,000 individus, pendant les trois années suivantes, font.	955,800 f.	1,947,000 f.
	Total des dépenses	4,544,000 f.

Ainsi dans ce calcul, qu'on peut croire plus approximatif que celui page 90, nous voyons toujours que dès la septième année les ressources atteignent presque les dépenses.

Mais à partir de la septième année, nous entrons dans l'état normal; les ressources sont 1,550,000 fr. les dépenses nécessaires de 689,600 fr. : donc on a un boni annuel de 660,400 fr.

Observons encore que nous venons de calculer les sept années de début d'une Phalange établie comme essai; mais

quand on aura acquis de l'expérience dans l'établissement de ce beau mécanisme à rouages humains, on arrivera plus promptement à l'état normal : faisons encore ce calcul.

Les produits au lieu d'être 1,425,600 fr. pour les quatre premières années, s'élèveront probablement moitié en sus, savoir 2,158,400 f.

L'expérience acquise permettra des économies dans les frais de premier établissement. Réduisons donc les dépenses générales qui paient annuellement l'intérêt des capitaux de fondation à 500,000 fr., pour quatre ans, ci 1,200,000 f.

Dépenses personnelles : 1,400 individus, terme moyen, pendant quatre ans à 177 fr. pour chacun, font 991,200 f.

Total des dépenses. 2,191,200 f.

Ainsi, dès la quatrième année expirée, une jeune Phalange produite ou par dédoublement d'une grande, ou par essaimage, aura atteint l'état normal ou la production l'emporte sur les dépenses.

De l'excédant.

Il y a des gens capables de nous faire des objections sur notre boni annuel de 660,400 f.; de nous dire : qu'en ferez-vous? comme si cela devait embarrasser.

L'ironie n'est peut-être pas déplacée ici : eh bien ! nous

jetterons au fumier les denrées que nous aurons de trop ; nous élèverons des poulets au lieu d'élever des bœufs ; nous ferons venir des petits pois et des asperges au lieu de choux et de pommes de terre ; nous consommerons notre lait en beurre plutôt qu'à l'état naturel ou en fromage , et pour ce nous adopterons la cuisine à la mode chez les riches , où , sans parler d'autres superfluités que le bon goût ne justifie pas toujours , le beurre est un condiment employé avec trop de profusion.

Parlons tout-à-fait sérieusement : nous améliorerons le sort des colons ; en même tems que nous allouerons des primes qui augmenteront l'intérêt des capitaux , nous agrandirons l'édifice sociétaire , nous installerons dans les logemens et les salles un peu de ce luxe , et de cette somptuosité qui n'exclut pas l'utile. Nous augmenterons nos capitaux , soit *roulans* qui procurent à l'industrie des matières à façonner , à transformer , etc. , soit *fixes* qui fournissent à l'industrie les machines , appareils , outils et ustensiles dont elle a besoin pour modifier les matières à mettre en œuvre.

Enfin on pourra employer un fond de réserve à préparer l'établissement d'une seconde Phalange agricole. Ce dernier emploi est des plus prudens ; car il faut prévoir que notre institut doit peupler d'autant plus que les individus s'y trouveront plus heureux , et qu'ils auront le plaisir de voir leurs enfans recevoir une belle et utile éducation , sans avoir les inconvéniens de la paternité du petit ménage. — Turbulence et malpropreté des enfans , dissidence à leur sujet entre le mari et la femme , remontrances et gronderies continuelles , enfin dépenses considérables.

Voulons-nous admettre un doublement de la population en 14 années ? il est alors fort bon de faire une épargne qui revienne à 125,000 fr. par an. Somme qui donnera en 14 ans,

le capital 2,500,000, suffisant pour bâtir le logement d'une seconde Phalange et pour l'installer (pour la première j'ai supposé 5 millions) : alors la première Phalange pourra se dédoubler.

Au reste, l'excédant n'est pas indispensable pour l'installation de nouvelles Phalanges provenant ou non de l'accroissement de la population phalanstérienne : car si la première Phalange réussit seulement à donner 5 pour 0/0 à ses actionnaires-fondateurs, quand même elle n'aurait d'ailleurs aucun excédant des recettes sur les dépenses, d'autres fondateurs se présenteront pour établir de nouvelles Phalanges.

Si plusieurs Phalanges existaient déjà, elles pourraient fournir chacune un petit contingent en capitaux et en hommes. La réunion de ces individus formera une nouvelle Phalange : où la combinaison de différentes races et peuplades ne sera pas sans avantage.

On ferait bien, dès aujourd'hui, de tirer de tels essaims des points où la population est trop agglomérée, car alors on résoudreait le problème de coloniser les pays où la terre manque de bras, en même temps qu'on résoudreait celui de dégager les villes et les provinces encombrées de meurt-de-faim.

Une première Phalange conduit à en établir une seconde ; celle-ci conduira à d'autres, et ainsi de suite... Mais quel mal à cela ? il ne s'en établira, après tout, qu'autant qu'il y aura des hommes à qui il convienne mieux de vivre de cette sorte que d'une autre manière. Si tout devait se couvrir de Phalanges, c'est qu'il n'y aurait que ce régime de bon.

Toutes ces Phalanges établies avec 1,000 à 1,200 individus, croîtront donc jusqu'à 1,800 à 2,000, puis elles essaieront et se réduiront à une faible population, pour s'élever de nouveau à une forte, par voie de génération, ou d'adjonction et

de prosélytisme. Ainsi la vie des Phalanges se manifestera par ces gonflemens et dégonflemens successifs ; sorte de respiration accomplie à peu près en 14 années, et qui introduira de la variété dans le régime de ces associations : car une Phalange de 1,200 ne peut pas être tout-à-fait organisée comme une de 1,800 ames.

Pour moi, il me semble que j'entrevois dans ce qui précède la solution, du moins jusqu'à ce que la terre soit entièrement cultivée et couverte d'exploitations, du fameux problème de l'emploi des populations croissantes. — Colonnes d'Hercule de l'économie politique, n'êtes vous pas franchies ?

Mais ceci entre dans le domaine de l'utopie que je dois m'interdire. Laissons donc la question de l'équilibre de population trop vaste pour ce modeste écrit. — Remarquez bien que je ne prends pas ici le mot utopie dans sa mauvaise acception ; rêves de gouvernement inexécutables et dangereux ; mais dans sa bonne acception : plans généraux, plans d'avenir pour la félicité publique, plans dont on souhaite la réalisation.

C'est déjà quelque chose que d'avoir fait apercevoir que, *jusqu'au plein de l'Univers*, la population peut ne pas être embarrassante. Ajoutons seulement qu'en suivant notre route, la route de la science de l'association, on arrive à reconnaître la nature douée de moyens convenables pour arrêter le fléau d'une population exubérante, bien avant le plein de l'Univers. La prévoyance de DIEU n'est pas plus en défaut ici qu'ailleurs.

Emploi du numéraire.

Une observation importante à faire sur tous nos calculs, c'est que nous parlons toujours numéraire quoique souvent on opérera directement avec les matières et denrées, sans avoir besoin de les échanger en monnaie.

Ainsi, par exemple, nous avons parlé des dépenses générales comme s'il s'agissait, pour les payer, que la Phalange se

procurât 371,000 fr. monnaie. Mais si quelques-uns des actionnaires fondateurs habitent avec les ouvriers, si quelques ouvriers sont eux-mêmes actionnaires, si les paysans propriétaires des terrains loués par la Phalange se sont mis dans l'association, nous aurons alors beaucoup de gens qui, au lieu de recevoir leurs rentes en écus, demanderont tels ou tels produits de la Phalange qu'il leur plaira d'avoir : extra de table, fabrications industrielles ou autres.

Supposons, pour fixer les idées, et sans attacher d'ailleurs une grande importance à ces chiffres, que les dépenses générales soient acquittées au moyen de 125,000 fr. pris en nature sur les produits agricoles, et de 96,000 fr. pris en nature sur les produits manufacturés : la Phalange n'aura plus alors que 150,000 fr. à se procurer par des ventes de produits.

Si une Phalange songe à l'établissement d'une autre Phalange dans son voisinage, elle n'aura pas pour cela besoin de rassembler en numéraire le capital de 2,500,000 fr., supposé nécessaire. Elle pourra envoyer la nourriture aux maçons qu'elle emploiera, et aura ainsi d'autant moins à leur payer ; elle pourra d'ailleurs fabriquer une partie du mobilier dans ses ateliers, et employer quelques-uns de ses propres colons à travailler à l'édifice.

Il est bien évident que les travaux d'entretien du mobilier portés à 36,00 fr., seront en majeure partie exécutés par nos colons eux-mêmes : s'il y a besoin de quelques travaux de maçonnerie, charpente, etc., pour l'entretien et l'amélioration de l'édifice, ce sont encore les colons qui les feront.

Toutes ces réductions dans la quantité du numéraire nécessaire sont assez importantes pour faciliter les premières années de la Phalange. Au reste, plus on examine les détails, plus on trouve que tout semble disposé exprès pour aplanir les obstacles qui pourraient gêner le développement de cette institution.



PRODUCTION ET CONSOMMATION ÉVALUÉE DANS L'INTÉRIEUR DE
LA PHALANGE.

Nous nous sommes borné jusqu'à présent, dans tout ce chapitre, à considérer les deux articles A et B du tableau donné page 77. Nous allons reporter nos considérations sur l'ensemble du travail des colons, sur le travail à valeur seulement intérieure, *productif du bien-être* (art. C, D, E), aussi bien que sur celui (art. A et B), qui par sa *valeur vénale* est productif de ressources financières.

A et B — Nous avons dit que les 1,350 000 fr. montant des productions agricoles et manufacturières se partagent en :

Dépenses générales, faites pour le compte de tous collectivement, et que par conséquent on n'impute sur aucun compte individuel. — 371,000 fr.

Dépenses particulières, c'est-à-dire inscrites au *débit* du compte ouvert à chaque colon : car chacun dépense ce qu'il veut (toutefois dans des limites régulièrement fixées ; règle de bon ordre qui manque à la civilisation), en nourriture, habits, menus achats, etc. — 318,600 fr.

Boni, excédant, 660,400 fr.

Passons actuellement aux autres articles.

C. Travail domestique montant à 450,000 fr. — Le travail d'un individu paraît nécessaire pour en servir 12.

Donnons quelques détails. — Sur dix-huit individus, j'en suppose un occupé à la cuisine, c'est certes bien assez, regardez le personnel des meilleures auberges et restaurants ; mais comme ce travail ne dure que la moitié de la journée, c'est le travail d'un pour faire la cuisine de 36. Un individu peut en servir douze à table, mettre le couvert et desservir. Ce travail durant un sixième de la journée, c'est un pour 72.



Le nettoyage des habits , le cirage des souliers , n'occupera pas plus du sixième de la population pendant un douzième de la journée : cela revient à un pour 72. Pour faire les lits et nettoyer les chambres , il faudra moitié moins : soit un individu pour 144. La buanderie, et le repassage du linge personnel, occupera habituellement 12 personnes , environ $1/144^e$: enfin pour façon d'habits et raccommodages comptons $1/72^e$.

En totalité le douzième de la population, c'est 150 individus; donc , l'année de travail étant calculée à 1,500 f. , nous avons 225,000 f. pour le montant des travaux domestiques imputables aux comptes individuels.

Les services domestiques collectifs consistent dans les nettoyages généraux, les soins donnés aux calorifères, à l'éclairage des salles, les charrois non agricoles, les corvées, le service des malades et des infirmes. — Nous ne voulons pas que ces soins soient payés par celui qui les reçoit, puisqu'il est dans l'impossibilité de gagner en travaillant.

Il est bien certain que 100 individus peuvent suffire à ce service, ce qui en portera la valeur à 150,000 fr.

Il nous restera donc 105,000 fr. de boni, autrement dit : 70 individus disponibles pour les appliquer à quelques autres services non prévus. — On pourrait encore compter à cet article C les travaux destinés à l'entretien de l'immeuble et du mobilier, lesquels nous avons déjà signalés à l'article B.

En résumé : dépenses générales 150,000 fr. — Dépenses particulières 225,000 fr. — Excédant 75,000 fr.

D. Travaux intellectuels, sciences, arts, travaux d'éducation : montant à 300,000 fr.

Quelques individus peuvent venir réclamer un avis scientifique, ou bien demander une fête qui nécessite l'intervention de peintres, ou de musiciens : quelqu'un a composé un

proverbe, un vaudeville ou toute autre pièce qui vaut la peine que la Régence la fasse jouer; mais aux frais de l'auteur. Tous ces cas donnent lieu à inscrire la valeur estimative de services artistiques et scientifiques au débit du compte de celui qui les a réclamés. On mettra aussi quelquefois, mais rarement, au compte des parens une partie des frais d'éducation de leurs enfants. — Supposant en tout 75,000 fr. inscrits aux comptes individuels, supposant que le service général intellectuel emploiera comme le matériel 100 individus et coûtera 150,000 fr., il y aura un excédant de 75,000 fr.

E. Travaux d'administration montant à 150,000 fr. — Il y aura lieu d'imputer la valeur d'un service administratif à celui qui, mal à propos, sera venu soit faire quelque réclamation, soit demander le jugement et l'intervention de l'autorité à raison d'une contestation. Il peut y avoir d'autres cas analogues: mais en général les travaux administratifs sont essentiellement des services généraux et collectifs.

Remarquez ce chiffre 150,000 fr. de frais administratifs, pour une lieue carrée; c'est-à-dire pour une commune rurale! Il est vrai que les ventes et achats, le commerce, aujourd'hui affaire individuelle, devient dans la Phalange un acte administratif, fait dans l'intérêt de toute l'association. Mais enfin à 150,000 fr. l'une, on aurait, pour les 20,000 lieues carrées de la France, 3 milliards.

Certes je ne suis point de ceux qui n'imaginent des moyens d'amélioration au sort du peuple, que dans les rognures du budget. Le mal n'est point là: les économies financières n'ont qu'une influence très-indirecte sur les vices de la répartition et de la production: elles n'opèrent que sur les mouvemens du signe d'échange, monnaie ou papier.

Cependant, sauf à porter trop peu, ne mettons que

67,000 fr. pour la valeur des travaux d'administration faits pour le compte collectif, et 24,000 fr. pour ceux qu'on imputera aux comptes particuliers. Il restera 59,000 fr. d'excédant.

Récapitulation.

Nous avons dit, page 77, que nous donnerions le détail de la somme 738,000 fr. indiquée comme montant des dépenses générales. Notre promesse est remplie : faites en effet le relevé des indications données par les articles ci-dessus, vous trouverez :

Portions des produits agricoles et manufacturiers (ou valeurs acquises par la vente de ces produits), destinés aux dépenses générales.		371,000 fr.
Services domestiques généraux.	150,000 fr.	
Services intellectuels et artistiques.	150,000	
Services administratifs généraux.	67,000	
	<u>367,000</u>	<u>367,000</u>
Total pareil.		<u>738,000</u>

La dépense revient par tête à 410 fr., — savoir : 206 fr. matériel ; 204 services intérieurs.

Après avoir récapitulé les choses du service collectif, récapitulons ce qui est relatif à la satisfaction des besoins particuliers des colons.

	Pour les 1,800 colons.	Pour un seul en moyenne.
Produits agricoles ou manufacturiers A. et B.	318,600 f.	177
Services domestiques particuliers. C.	225,000	125
Services intellectuels, artistiques et d'éducation des enfants. D.	75,000	42
Services administratifs mis au compte des particuliers. E.	24,000	13
	<u>642,600</u>	<u>357</u>
Valeur du loyer G.	108,000	60
Total à dépenser annuellement.	750,600	417.

On sait, page 86, que l'article montant à 177 f. se compose de, savoir :

Denrées pour la nourriture des colons.	N.	117.
Etoffes pour habillement	H.	25.
<i>Idem</i> pour linge	L.	20.
Menues dépenses.	M.	15.

Avec les élémens qui précèdent, et que nous venons de désigner par des lettres, on peut établir le tableau approximatif de la dépense moyenne d'un de nos colons.

DÉPENSE annuelle.	Elémens de la production qui entrent dans chaque article de consommation.
1.° Loyer	60 G.
2.° Repas	117 N + 63 C + 5 M.
3.° Habillement	25 H + 20 L + 20 C.
4.° Service domestique	42 C + 3 M.
5.° Dépenses d'extra pour services intell. et artis.	49 7 M + 42 D.
6.° Dépenses administratives	15 15 E + 2 M.
Total pareil	417

Article premier. Les chambres et appartemens seront loués par la Régence de notre Phalange, garnis de meubles, et on cherchera, en établissant des prix gradués, dont la moyenne est supposée 60 fr., à contenter chaque colon, tant sous le rapport de l'exposition de son appartement que sous celui de la composition du mobilier; le tout combiné avec l'économie qu'il veut et doit mettre dans ses dépenses.

Art. 2.^o Le service de la cuisine occupe (page 100), 50 individus et coûte 75,000 fr.; réduit par tête d'habitant, c'est 42 f. Le service à table vaut moitié.—Ainsi toute la main-d'œuvre relative aux repas revient à 63 fr. Nous savons qu'il faut 117 fr. de denrées; enfin nous avons ajouté 5 fr., afin de faire payer aux individus l'entretien du linge et de la vaisselle. — On arrive ainsi à reconnaître que la Régence doit établir les prix gradués des différentes tables, de manière que la dépense moyenne d'un colon soit 183 fr. par an, — 15 fr. par mois.

Art. 3.^o Afin que les habits de nos colons, faits avec des étoffes à aussi bon compte que celles des vêtements du soldat, soient du moins confectionnés avec plus de soin, et d'ailleurs refaits et entretenus de façon à durer le plus long-temps possible, nous avons porté 20 f. de main-d'œuvre : somme considérable.

Art. 4.^o Nous avons dit, page 101, que le nettoyage des habits, etc., occuperait un individu sur 72. Cela donne une dépense de 21 fr.; plus le nettoyage de la chambre qui coûtera 10 fr.; le blanchissage du linge, 11 fr. : total 42 fr. Il faut ajouter 5 fr. pour divers achats, brosses, cirage, etc.

Art. 5.^o Nous avons réuni ici 42 fr. de jouissances artistiques, qu'un colon peut réclamer, avec 7 fr. qu'il pourra dépenser dans l'intérieur de la Phalange ou en achats extérieurs.

On trouvera sans doute cette somme de 7 fr. très-faible. Le soldat a au moins 18 fr. à dépenser par an; nous avons établi, p. 84, que nos colons adultes auraient autant, ce qui établit la moyenne à 15 fr. Tel est en effet le total des chiffres désignés par la lettre M. Mais il nous a semblé que nous pouvions bien

employer une partie de cette somme à l'entretien du mobilier des salles à manger, art. 2.^o, la faire servir à payer les brosses et cirage de l'art. 4.^o; enfin supposer, art. 5.^o, que 2 fr. s'ajouteraient aux dépenses administratives pour mettre au compte d'un colon les dégâts dus à sa faute.

Nous avons pu réduire sans inconvénient les 15 fr. de monnaie à 7 fr., puisque nous ajoutons tant d'autres avantages, qui feront bien plus que compensation.

Remarquez bien que nos colons n'ont pas besoin d'argent, comme le soldat, pour le moindre plaisir que celui-ci veut s'accorder. Si le soldat veut lire, il faut qu'il paye la location des livres, tandis que notre Phalange aura une bibliothèque pour l'usage de laquelle les colons ne paieront aucune rétribution. Le soldat dépense une bonne partie de son argent à boire ou à manger; nous verrons bientôt qu'avec la faible dépense de l'art. 2.^o, nos colons seront assez bien nourris pour n'avoir besoin de rien au-delà. Nos colons seront, avec les choses qu'ils peuvent réclamer d'après les art. 4.^o et 5.^o, dans une situation plus confortable que les gens qui ont deux ou trois domestiques à leurs ordres, et à qui dix mille francs de revenu permettent des réunions et des plaisirs intellectuels.

Récapitulons à présent les sommes que nous avons reléguées à l'excédant.

Produits agricoles et industriels. 660,400 f.

Travail intérieur 209,000

Total. 869,400

Ceci revient à 485 f. par tête, — savoir : 367 en matériel, et 116 fr. en services intérieurs.

Observons avant d'aller plus loin que si on ajoute l'excédant 483 fr., aux 417 fr. que nous avons supposés alloués à un colon, on portera à 900 fr. le chiffre de la consommation

tant matérielle qu'immatérielle, qu'on pourrait lui permettre.
— C'est ce chiffre que nous avons donné p. 78.

Ainsi on voit que nous pouvons soit augmenter de beaucoup le nombre des fabrications qui fournissent des objets de vente à l'extérieur, soit employer nos colons de façon qu'ils se rendent les uns aux autres beaucoup de ces menus soins qui font peut-être l'agrément de la vie. — On peut multiplier les soins domestiques, et par exemple faire blanchir et repasser le linge finement, au lieu de le blanchir à la grosse : on peut surtout ne pas épargner le temps consacré à l'éducation des enfans, éducation au reste à la fois lucrative et morale, car elle consistera principalement à faire travailler les enfans dans des ateliers à côté de leurs pères.

CHAPITRE VIII.

CONSOMMATIONS ET CULTURES D'UNE PHALANGE.

I.

Reprenons ce que nous avons établi précédemment sur la valeur à laquelle on peut estimer les denrées qui entrent dans la nourriture de nos associés.

600 hommes à 156 fr. par an, prix des denrées consommées par un soldat, ensemble 95,600 fr.

600 femmes : nourriture estimée au $\frac{3}{4}$ de celle des hommes, ou à 117 fr. ; ensemble. 70,200

600 enfans : estimée à 78 fr., moitié de la nourriture d'un homme ; ensemble. 46,800

Total de la dépense en nourriture. . . . 210,600

C'est par tête moyennement 117 fr.

A raison d'un produit de 300 f. par hectare il ne faudrait cultiver que 700 hect. pour avoir les denrées nécessaires à la nourriture de notre Phalange d'ouvriers. Bientôt nous entrerons dans le détail des produits et nous verrons que cette superficie ici calculée sommairement est en effet suffisante.—Autrement dit : avec les produits de 700 hect. les hommes auront plus que l'abondante ration des soldats de l'armée française : les femmes et les enfans auront à proportion. Enfin tous auront en alimens sains autant que leur estomac pourra contenir.

Examinons si la nourriture de nos colons doit être aussi spartiatique qu'il a pu le sembler jusqu'à ce moment à nos lecteurs.

Faisons remarquer que sans dépenser plus , il est facile de rendre la nourriture du soldat assez délicate : mais les nécessités de l'organisation militaire sont un obstacle qui n'existera point pour nos ouvriers associés.

Il n'y aurait qu'à permettre la variété d'accommodage ; mais il ne convient pas que des soldats appliquent leur esprit à la recherche des raffinemens culinaires , et perdent à la cuisine le temps que réclame le service ;

Qu'à permettre la variété de viande au lieu de la quotidienne et éternelle demi-livre de bœuf. Le mouton, le veau ne sont pas souvent plus chers que le bœuf ; les ouvriers trouvent le porc économique malgré son prix plus élevé : les oies sont dans certains temps aussi à bon marché que la viande de boucherie ; avec un peu de soin dans la préparation , on fait des mets recherchés avec la cervelle , le gras double , les rognons , parties du bœuf que le soldat rejette malgré le bon marché.

Mais cette variété de viandes conduirait à la variété d'accommodage qui n'est pas tolérable.

Dans notre Phalange on permettra certains raffinemens

culinaires, parce qu'ils ne coûteront presque rien, qu'un peu de temps que sans cela plusieurs de nos hommes, femmes ou enfans ne sauraient à quoi employer. Nos associés étant à la fois producteurs et consommateurs, c'est en leur laissant un peu de sensualité comme consommateurs qu'on les excitera à être meilleurs producteurs : mais on voit que cette considération ne s'applique pas à l'état militaire.

Nos cultivateurs voudront produire du bon pour avoir de bons mets, tandis que les paysans actuels ne sont pas mis à même de juger les qualités et défauts de leurs produits.

Observons que la Phalange consomme à peine le tiers des denrées qu'elle récolte (les produits de 700 hectares suffisent à la consommation, et on en cultive 2,500 en n'employant que 500 individus, le tiers de la population valide), ainsi l'excitation à faire venir des produits parfaits, contribuera surtout à augmenter la valeur des denrées à mettre en vente.

Il est donc aussi raisonnable de permettre à nos colons des mets variés, qu'il l'est de soumettre le soldat à des préparations uniformes qui n'excitent pas sa sensualité, de manière qu'ensuite il supporterait mal les privations auxquelles son état l'expose.

Les soldats sont encore privés d'œufs, de laitage, de légumes verts.

Les œufs font cependant, avec un peu de soin, les mets les plus friands et les plus économiques qu'on puisse imaginer, car le délicieux en fait de nourriture ne consiste pas du tout dans ces mets chers, rares et compliqués que la vanité fait servir et que la curiosité, plus qu'autre chose, rend recommandables sur la table des riches.

Le laitage est le produit le plus sain et le plus économique de tous ceux que fournissent les animaux. Le plus

économique du moins à la campagne : mais s'il y vaut à peine un sou le litre : à la ville le prix peut être quadruplé, à cause des frais du transport par une laitière qui, venue d'une lieue, ne vendra que les 20 litres qu'elle peut porter et devra encore retourner chez elle.

Le lait, au surplus, ne peut pas supporter un long transport sans risque d'avarie.

Les légumes verts sont, en exceptant les primeurs et quelques espèces, la production la meilleure marché de toutes, du moins pour celui qui la fait venir. La terre bien cultivée donne des choux, de la salade, des épinards, presque avec la même abondance qu'elle donne du foin aux animaux. Ces produits n'atteignent sur nos marchés qu'une faible valeur, et cependant ils ont passé souvent par des revendeuses intermédiaires qui, ne vendant que pour cinq ou six francs par jour, sont obligées d'augmenter, de doubler le prix des denrées qui forment leur petit commerce.

Les œufs, le laitage, les légumes verts sont des choses que, même au prix de la ville, on introduit avec avantage dans les ordinaires les plus économiques, à plus forte raison ces choses conviennent-elles à la campagne ; à plus forte raison encore seront-elles plus économiques pour nos colons qui, opérant en grand, sauront créer ces produits à bien meilleur compte que les paysans de nos villages.

Dans le printems, où le lait est très-abondant, ils sauront le préparer en fromages qu'ils consommeront dans d'autres saisons : cette industrie est exercée avec avantage dans cinq ou six localités en France, mais elle est honteusement méconnue dans tout le reste du pays. Avec un peu d'eau salée, ils conserveront des légumes verts. On sait que la conservation des pois et haricots secs ne coûte rien, et cependant les ménages d'ouvriers se privent

souvent l'hiver de ces légumes, parce qu'on les paie alors quatre fois plus cher que pendant l'été. Nos colons ne seront pas dans cette position.

Remarquez bien que je ne viens pas dire ici que nos ouvriers pourront se nourrir de poulardes, ni même généralement de volailles, pourront se régaler de gibier ou de truffes, je ne parle même pas du poisson qui cependant, dans certaines localités, n'est pas un mets très-cher.

Mais j'observerai que le lapin revient à un prix très-minime pour celui qui est à même de l'élever. Il est bien clair que cette économie domestique, très-admissible dans notre association, ne peut pas être adoptée pour rendre la nourriture du soldat meilleure et moins coûteuse.

Le lapin et l'oie dont nos ancêtres se régalaient, sont des mets que méprise notre vanité, tandis qu'elle n'a pas vergogne des meurt-de-faim et des pauvres qu'elle voit pulluler. Nos ancêtres qui mangeaient de l'oie, avaient très-peu de pauvres ! Du temps d'Olivier de Serres, le lapin était assez en vogue pour que les cultivateurs du premier ordre s'occupassent de son éducation : et le seigneur de Pradel nous apprend que sept à huit arpens donnaient le remarquable produit annuel de deux cents douzaines de lapins.

Je remarque quant aux fruits que ceux qui sont d'espèces vulgaires, comme cerises, prunes, pommes, viennent, là où on veut les cultiver, avec une abondance telle qu'on en fait les boissons les plus économiques, soit cidre, soit eau-de-vie de cerises et de prunes, en usage chez le peuple Allemand. Ainsi les desserts de fruits dont beaucoup de gens qui ont dix mille francs de rente se privent à Paris, deviendront habituels pour nos colons, après huit ou dix ans d'installation ; après qu'ils auront eu le temps de voir leurs plantations de vergers prospérer.

Les fruits sont actuellement fort rares chez le paysan comme chez le citadin ; mais l'un des cinq ou six arbres que le paysan a dans son jardin vient-il à donner , il jouit momentanément d'une abondance telle que pendant huit jours les enfans s'empiffrent à devenir malades , que le porc est nourri de fruits ; après quoi la disette habituelle recommence.

Je ne veux pas plus parler des pâtisseries compotes et confitures , que je n'ai parlé des volailles. J'observerai seulement : d'abord , — que ce que le pâtissier vend ordinairement deux sous , pourrait bien étant confectionné en grand , ne revenir qu'à 2 liards. La façon est peu de chose , d'ailleurs ici nous ne comptons pas le travail réciproque des colons les uns pour les autres ; nous ne comptons que la valeur des denrées telles que farine , œufs , sucre , beurre , bois.—J'observerai ensuite que les compotes ordinaires n'employant que les fruits tarrés , il reste à compter seulement la valeur du sucre : en l'établissant à un franc la livre , les compotes pourraient coûter 0 fr. 50 c. la livre , matières seulement , les confitures s'élèveraient à 0 f. 60 c. , ces prix sont loin d'être tels que nos colons doivent tous et toujours se priver de ces friandises , même en limitant leurs dépenses d'ordinaire comme nous l'avons fait.

Relativement à la consommation des épicereries et denrées exotiques , je n'indique aucune amélioration ; nos colons devront borner leur consommation comme les soldats bornent la leur. Remarquez que ce n'est pas dire qu'ils seront sobres de poivre.

Je pourrais observer qu'en cherchant bien on ne manquerait pas de succédanées aux denrées exotiques , ainsi la feuille d'oranger , la sauge et toutes les plantes qui entrent dans le thé de Suisse , valent peut-être le thé de la Chine pour le goût. Le café de chicorée n'est pas inférieur , au dire de beaucoup de gens du peuple , au café colonial ; ce n'est point

là l'opinion des gens du monde ; mais l'habitude d'user d'un mets a bien son influence ; et puis la vanité n'empêche-t-elle pas d'avouer qu'on préfère le vulgaire produit indigène. Ce qui est certain, c'est que ces deux produits sont différens de saveur et de propriétés hygiéniques. Le cuisinier des riches n'a garde de chercher ou des succédanées ou de nouveaux produits ; pour sa peine on se moquerait de lui : le pauvre ne peut pas s'occuper à cela. De temps en temps le pauvre ne résiste pas à l'envie de se régaler ; mais alors il veut quelques-uns des mets du riche ; car il éprouve ainsi le plaisir de la curiosité et de la vanité satisfaites autant que celui de la gourmandise. — Ajoutons que d'ailleurs le pauvre échoue dans ses tentatives pour imiter le riche, en costume ou nourriture, et fait des choses mesquines ou ridicules.

Voilà comment des choses bonnes et à notre portée sont négligées par toutes les classes. Voilà pourquoi la viande de cheval ne se consomme qu'en secret et à Paris.

Notre alimentation consiste chez le peuple en choses grossières, chez les *Brillat-Savarin* en objets surtout rares et coûteux, en difficultés vaincues : mais nulle part on n'étudie quelles choses seraient vraiment bonnes et confortables, en même temps qu'économiques. Nous agissons en cela comme pour nos costumes : nous aimons les attifets compliqués, et le caprice de la mode décide plus que la raison ce qu'on adopte comme ce qu'on rejette.

Cela ne peut pas être autrement dans notre cohue d'anarchie individuelle. Toute mesure d'ordre qu'on sèmera sur le sol stérile de la civilisation y avortera : mais prenez un petit coin de terre choisie et vous pourrez voir l'ordre y germer, y croître et bientôt abriter de ses bienfaits rameaux cet espace circonscrit.

II.

**MENU DE LA NOURRITURE D'UN OUVRIER MALE ADULTE , DANS
UNE PHALANGE DOMESTIQUE-AGRICOLE.**

DÉTAIL DE LA CONSOMMATION PAR PLAT ET PAR SEMAINE.	CONSOMMATIONS annuelles.	NOMBRE de plats par semaine.
Pain o, 60 kilogrammes par jour . . .	219 kil.	
Légumes secs ; haricots , pois , lentilles : trois fois la semaine , à raison de o, 15 kilog. pour une portion	24 kil.	3
Pommes de terre , carottes , autres raci- nes. Deux hectolitres annuellement par individu pour 5 portions par semaine. . .	2 hec.	5
Légumes verts ; salade l'été ; choux , épi- nards l'hiver , oignons , radis , salsifis , quatre fois par semaine ; valeur o, fr. 15 y compris les légumes d'assaisonnement . .	30 fr.	4
<i>Viande et potages.</i>		
Viande , bœuf ou vache , veau et mou- ton ; ration 1/9 ^e de kilog. , on en mange quatre fois par semaine (le soldat fait deux repas avec un 1/8 ^e de kil. nous ne comptons qu'un repas avec 1/9 ^e)	24 kil.	4
On peut avec cela faire 8 soupes grasses, et si on y joint six soupes maigres on voit qu'on pourra donner deux potages par jour aux ouvriers qui le désireront (les ouvriers tiennent à la soupe)		
Viande de porc , 1/16 ^e pour la ration , une fois la semaine	3 1/4 kil.	1
A reporter		31

Report 31

Laitage.

Lait. Quatre portions par semaine de 1/4 de litre chacune . . . 52 lit. 4

Beurre. 1/10^e de kil. par semaine. C'est 2 onces 1/2 pour assaisonnement, et 1/2 once pour une portion à manger sur le pain. La consommation annuelle sera 5 kilog. produits par : lait 152 lit. 1

Fromage. Quatre portions par semaine de une once 1/4 chaque, font annuellement 8 kilo. produits par : lait 96 lit. 4

Total de la consommation du lait . . . 300 lit.

C'est le sixième du produit d'une vache.

OEufs. Deux portions de 2 œufs : et 2 œufs consommés comme assaisonnement : 25 douz. 2

Poule ou poulet. Une portion par mois ; oie ou lapin autant ; cochons de lait; intérieur et abattis d'animaux, rognons, pieds, cervelle .

Comptons pour le tout seulement un plat par semaine, valant sans l'accommodage, 0^f 25 13 fr. 1

Huile pour accommodage : huile d'olive dans le midi, d'œillette dans le nord . . . 1 kil.

Sel y compris tout ce que les conserves consommeront 3 kil.

A reporter 43

Report		43
Épices : on peut en borner la consommation à 5 ^f 00 par an par individu	5 fr.	
Bois. Le gouvernement accorde par jour à la troupe 25 kil. pour 75 hommes ; c'est pour chacun 0, k. 33 : pour l'année on a donc par homme 120 kil., ou au plus	1 /3 stère	
TOTAL des plats		43

Si nous retranchons les 14 potages il nous reste encore 29 plats ; quatre par jour ouvrable et cinq le dimanche.

Nous reconnaitrons bientôt qu'il sera possible d'ajouter à cette nourriture, déjà abondante et variée, du sucre, du vin et du dessert. Je fais des efforts pour ne créer qu'une très-modeste Phalange d'ouvriers qui épargnent afin de laisser un beau bénéfice aux capitalistes fondateurs ; mais les calculs ne peuvent pas être mesquins, lorsque la nature donne ses produits avec profusion.

III.

Supputons actuellement ce que coûteraient, avec les prix modérés des petites villes de province, les denrées nécessaires pour avoir le service dont nous avons donné le menu.

Remarquons préalablement que nous aurons :	
600 ouvriers à ration entière	600
600 femmes nourries avec les 3/4 de la ration d'un homme, à	450
600 enfans qui mangeront moitié des hommes.	300
Ainsi il nous faut l'équivalent de 1350 rations d'homme, ci	1350

Donc en multipliant par 1350 la consommation d'un homme adulte, nous aurons la consommation des 1800 associés.

§ 1^{er} *Denrées pour l'ordinaire, détaillé au précédent tableau.*

	Pour un homme.		Pour les 1800 associés.	
	quantités.	Valeur.	Quantités.	Valeur.
Pain : le kilogr. à 0 f. 30 c.	219	65 70	295,650	88,695
Légumes secs: le kilogr. à 0,40.	24	9 60	52,400	12,960
Pommes de terre, racines : hectolitre à 4 fr.	2	8 00	2,700	10,800
Légumes verts : francs	»	50 00	»	40,500
Viande de bœuf, vache: kil. 0, 90	24	21 60	52,400	29,160
Viande de porc : kil. à 1 ^f 20.	5 1/4	5 90	4,587	5,265
Lait: litre à 0, 10	52	5 20	70,200	7,020
Beurre : kil. à 2 ^f	5	10 00	6,750	15,500
Fromage, façon Gruières ou autre : kil. à 1 ^f 60	8	12 80	10,800	17,280
Consommation des trois articles précédens, représentée en lait par hectolitre	3	»	4,050	»
OEufs : douzaine à 0, 50	25	12 50	33,750	16,875
Poule, poulet, oie, lapin, cochon de lait, etc	»	15 00	»	17,550
Huile comestible: kil. à 1 ^f 50	1	1 50	1,350	2,025
Sel : kilogr. à 0, 40	3	1 20	4,050	1,620
Épices	»	5 00	»	6,750
Bois : stère à 12 ^f	1/3	4 00	450	5,400
TOTAL		204 00		275, 400

Nota. La dépense annuelle est 204 fr. pour un colon male adulte: mais la moyenne générale n'est que 153 fr.

§ 2. *Articles additionnels.*

Sucre : kilogr. à 2 ^f	6	12 00	8,100	16,200
Vin (5 litres par semaine) hectol. à 16 ^f	1 1/2	24 00	2,025	32,400
Deux desserts par semaine à 0 25.	»	24 00	»	32,400
TOTAL		264 00		356, 400

Remarque. Si j'avais voulu réduire d'environ un quart les prix de ce tableau, j'aurais trouvé, au lieu de 204 fr. pour la valeur des denrées consommées annuellement par un colon male adulte; j'aurais, dis-je, trouvé 156 fr. : valeur de la nourriture d'un soldat. Alors la moyenne générale au lieu d'être 153 fr. serait 117 fr., et la dépense totale au lieu de 275,400 fr. serait réduite à 210,600 fr. — Eh bien ! nos prix sont modérés, et il serait plus naturel de les augmenter que de les réduire : c'est donc que nous allouons à nos colons plus de denrées que n'en consomme le soldat ? Oui : mais on verra bientôt que nous n'allouons que ce que 700 hectares peuvent produire. Reste à savoir si on veut estimer les denrées produites par 700 hectares, à 275,400 fr. et plus; ou seulement à 210,000 fr. : dans ce dernier cas les produits de l'hectare seraient 300 fr.

Autre remarque. Si dans le menu de l'ordinaire *minimum* nous ne portons pas de vin, ce n'est pas à dire qu'on n'en consommera pas du tout : rien n'empêchera, pour contenter les goûts de certains colons, de réduire ou supprimer quelques articles pour substituer du vin en place ; mais il faut entendre que la consommation en sera très-bornée. L'ordinaire du soldat ne comporte pas de vin, il n'en boit que rarement hors de la caserne. Nos colons aussi n'en boiront que rarement ; du moins jusqu'à ce que la prospérité des affaires de la Phalange permette d'accorder aux colons les articles additionnels, en même temps qu'on donnera quelques primes aux capitalistes.

IV.

Il faut organiser une culture qui nous donne les produits détaillés ci-dessus.

Parlons d'abord des animaux.

On abattra 28 vaches, pesant viande nette	
300 kilogr., ce qui donnera	8,400 kil.
— 36 bœufs — <i>id.</i> — 450 — <i>id.</i>	16,200
— 160 veaux — <i>id.</i> — 50 — <i>id.</i>	8,000
TOTAL de la viande de boucherie	32,600

Il nous fallait d'après le tableau précédent 32,400 kilogr.

Le troupeau sera composé, savoir :

270 vaches, dont 216 laitières. 9 ans est le terme auquel il convient de borner le plus ordinairement la vie d'une vache : on en aurait donc 30 à livrer annuellement au boucher. Nous réduisons à 28 en faisant une forte part pour les animaux morts de maladie et dont on ne croirait pas prudent de manger la chair.

185 bœufs ; il est avantageux de les engraisser dès qu'ils cessent de croître, entre 4 et 5 ans. On peut donc compter sur 36 bœufs pour la boucherie.

12 taureaux.

467

On peut compter sur une production annuelle d'environ 250 veaux :

Comptons-en 70 pour renouveler le troupeau, et 160 pour la boucherie.

28 poulains, jumens et chevaux de trait, indépendamment des bœufs de labour.

495, total du troupeau, sans compter les jeunes veaux.

Une partie des bœufs peut fort bien être remplacée par des moutons, en observant que pour la consommation comme pour le produit, 12 moutons sont l'équivalent d'un bœuf. On

peut réduire le nombre des bœufs, je suppose à 115 pour avoir 840 moutons, et 425 têtes de gros bétail.

	hectares.
250 vaches laitières et taureaux consommeront par tête les produits d'un hectare; et ensemble les produits de	250
257 bœufs ou génisses à 1/2 hectare font . .	118
28 chevaux à 3/4 d'hectare font	20
TOTAL de la superficie.	368

La nouvelle Maison rustique porte à 1,840 litres le produit annuel moyen d'une vache laitière bien tenue : en Flandre on obtient beaucoup plus ; mais à ce taux les 216 vaches laitières donneront à très-peu près notre consommation.

120 porcs peuvent être nourris avec les restes de la laiterie et des cuisines.

On les tue avant deux ans, c'est donc 60 porcs qui, à 80 kil. l'un, donneront plus que la consommation de notre Phalange. Indépendamment des restes nous supposerons 12 hectares cultivés surtout en racines pour la nourriture des porcs.

Une poule tenue chaudement peut produire 13 douzaines d'œufs et plus dans l'année ; pour notre consommation (35,750 douzaines), il faudra donc 2,600 poules pondeuses, plus 200 coqs ; plus encore 100 couveuses produisant en trois couvées jusqu'à 5,000 poulets, dont 1,800 seront mangés, et le reste destiné à la reproduction. — Situation du poulailler, 3,000 poules et coqs, et 1,500 poulets en compensant les saisons où il y en aura 3,000 et celles où il n'y en aura presque pas.

Alors chaque colon mangera dans l'année un jeune poulet et une poule et demie. Cela fera 12 portions de volaille. Dans le commencement il vaudra mieux se priver de ce régal et vendre les volailles.

Il faut à chaque poule pondeuse près de quatre onces indépendamment de ce qu'elle trouve sur terre et dans les fumiers; les poulets consomment beaucoup moins. Nous avons les miettes de nos 1,800 colons, les balayures et criblures du grenier. On leur donnera des pommes de terre et des feuilles de légumes cuites. Après tout cela, c'est beaucoup que de compter près d'une once de grain neuf par jour. Pour tout le poulailler donnons par jour 112 kilogrammes, et par année 40,800 kilogrammes ou 540 hectolitres.

Remarque. Il ne s'agit dans ce qui précède que du troupeau et de la volaille pour l'usage des colons. Nous verrons bientôt que la superficie totale du territoire, 2500 hectares, comporte des quantités triples en toute espèce de culture. Ainsi on aura 1275 têtes de gros bétail; 2,520 moutons; 560 porcs. Peut-être faudra-t-il seulement doubler le chiffre de la volaille, le portant à 6,000 poules et coqs, plus les poulets; parce que les miettes de la table qui font une partie de leur nourriture, ne comportent pas d'augmentation. Alors si on veut élever 9,000 ou 12,000 poules, ce qui doit être avantageux pour la vente extérieure, il faudra augmenter la proportion des terrains cultivés en grains destinés à les nourrir.

V.

Déterminons quelles superficies il faudra cultiver en chaque nature de denrées, pour l'alimentation ci-dessus évaluée au tableau III, et détaillée à celui II.

§ 1^{er} pour l'ordinaire.

Les 295,650 kilo. de pain à raison de 75 kilo. par hectolitre de blé supposent une consommation de 3,942 hectolitres, donc à 20 hectolitres, produit d'un hectare net de semence, il faut cultiver environ.	hectares.
	200
A reporter.	200

Report	200
Les 32,400 kilogr. de légumes secs font 405 hectolitres, donc à 24 hectolitres, produit d'un hectare, il faut au plus	17
2,700 hectolitres de pommes de terre supposent un culture de	9
Les menus légumes verts peuvent être produits sur une superficie au maximum de	12
Les 568 hectares pour la nourriture du troupeau seront à peu près répartis de la manière suivante :	
Légumes, choux, maïs à manger en vert, vesces, fèves.	36
Racines, betteraves, navets, pommes de terre, carottes	46
Avoine, sarrasin, fèves cultivées pour le grain.	56
Prés artificiels, trèfle, luzerne, ray-gras, farouche	66
Prés naturels	76
Pâturages	88
Pour les porcs, culture principalement en racine.	12
Pour la volaille, 540 hectolitres en maïs, vesce, sarrasin, supposent une culture de . . .	27
Garenne	3
Supposons les 1,500 kilogram. d'huile comestible tirés de l'œillette, à raison de 26 kilogr. par hectol. de graine, il faut 50 hectol. : donc, à 18 hectol. produit d'un hectare, il faut. . . .	3
A reporter	651

Report	651
Les achats en sel et épices monteront à 8,370 fr., il n'y aura besoin de cultiver pour se procurer cette somme, à 300 fr. de produits vendables par hectare, que de	28
Bois; un hectare de taillis bien tenu, terrain assez bon, produit chaque 25 années 220 stères; pour suffire à la consommation de 450 stères il faudrait donc 50 hectares. Mais les $\frac{2}{5}$ ^e au moins du bois sera fourni par les arbres plantés isolément et en contour : comptons donc seulement.	20
Superficie totale	<hr/> 699

Nous avons donc eu raison de dire qu'une superficie de 700 hectares nous suffisait pour alimenter nos 1,800 colons.

Remarque. On pourrait bien établir la production de l'hectare à 400 fr., car les 700 hect. à ce taux donnent à peu près le chiffre du tableau III, pour la consommation, sans articles additionnels confortables (275,400). On peut même aller plus loin, si on fait attention que les prix du tableau III sont trop modérés pour les denrées de bonne qualité que produira la Phalange, et que les superficies nécessaires à la production sont certainement un peu fortes dans quelques-unes des évaluations ci-dessus. — Alors on admettra qu'en association le produit de l'hectare est plutôt 500 ou 600 fr. que 400 fr., et surtout que 300 fr., taux auquel nous avons vraiment tort de nous réduire.

§ 2. *Articles additionnels.*

Nous devons supposer que la Phalange ne consommera presque pas de sucre, si elle ne le produit pas elle-même;

mais alors un hectare lui en donnera 1,000 kil. ,	hectares.
ainsi pour les 8,100 kilogr. il faudra cultiver	
environ	8
Les 2,025 hectolitres de vin à raison d'une	
production de 30 hectolitres par hectare , suppo-	
sent une culture de	67
Desserts. Le long des chemins et autour du	
manoir on plantera des arbres fruitiers, qui ne	
nuiront pas au reste de la culture, on pourrait	
donc ne compter aucune superficie; mais il faudra	
attendre quelques années avant de jouir de cet	
avantage. Supposons toutefois une superficie en	
vergers (y compris pépinière) égale à celle du	
menu jardinage	12
	<hr/>
	87

Avec les articles additionnels, la superficie totale consacrée à l'alimentation serait 786

En persistant à ne compter qu'à 300 fr. les produits d'un hectare, les 786 feraient 235,800 fr. : ce chiffre serait donc le prix des denrées formant la nourriture confortable de nos colons (au lieu de 356,400 fr. porté au tableau III) : à ce taux le prix annuel de la consommation en denrées est : pour un adulte 175 fr., pour une femme 131 fr., pour un enfant 88 fr. — Au lieu des chiffres 156, 117 et 78 de la page 86. C'est un septième en sus : en moyenne on aurait 131^f au lieu de 117. — Avec cette faible augmentation, rien ne reste à désirer dans l'alimentation de nos colons ; les femmes et les enfans auront du sucre, et les hommes du vin à suffisance. Et cependant, voyez bien que les 2/3 de notre territoire resteront pour produire des denrées à convertir en numéraire par la vente extérieure.

Voici l'état général de la répartition superficielle du territoire.

Alimentation des colons, surface indiquée ci-dessus	786	
Pour bois de construction et de chauffage indépendamment de ce qui a été porté pour la cuisson des alimens	20	
Pour matières textiles, médicinales et autres pour l'usage collectif ou individuel des colons	50	
TOTAL de la superficie cultivée à l'usage des colons	836	836

Une superficie presque double de la précédente, servira soit à compenser les déficits qu'on voudrait admettre dans quelques parties de nos calculs, soit à subvenir aux dépenses générales ; ci	1,584	
Superficie occupée par les bâtimens, chemins, cours d'eau, carrières	80	
TOTAL	2,500	2,500

Remarque. Si toutes les dépenses générales devaient être acquittées en numéraire, il faudrait vendre sinon tous les produits des 1,584 hectares, du moins en vendre assez pour satisfaire aux dépenses générales. Mais si quelques actionnaires résidants consomment l'intérêt de leurs capitaux en nourriture, on voit qu'une partie des 1,584 hectares se trouvera consacrée à l'alimentation d'extrà, et s'ajoutera aux 786 hectares d'alimentation de l'ordinaire confortable.

Remarquez encore que les 50 hectares que nous ajoutons aux 786 pour avoir la superficie totale 836 consacrée aux besoins intérieurs, sont simplement un moyen économique de nous

procurer certaines choses dont la valeur est déjà comptée, au chapitre VII, comme si on devait les acheter. Au reste, 50 hectares à 300 fr. font 15,000 fr. qui ne donnent que 8 fr. 33 c. par tête de colon. Il est bien certain que ces 50 hectares économiseront une bien plus forte somme d'achats, soit aux individus pour leurs dépenses particulières, soit à la Phalange pour le service collectif. (Ce serait encore le cas de répéter que les produits d'un hectare devraient être estimés plutôt 600 fr. que 300.)

Voyons actuellement l'assolement final qui résulte de ces dispositions.

	SUPERFICIE	
	suffisante à la consommation des colons.	TOTALE.
Blé pour l'homme	200	
Légumes secs 17, céréales pour les animaux 56, pour la volaille 27	100	
Racine pour l'homme 9, pour la race bovine ou ovine 46, pour les porcs 12, pour le sucre 8	75	
Gros légumes pour animaux 36, prés artificiels 66	102	
TOTAL des terres arables	477	1,430
Prés naturels 76, pâturages gras 88	164	500
Vignes	67	200
Légumes pour l'homme 12, vergers et pépinière 12, œillettes 3, garennes 3, colza, matières textiles, médicinales et autres 30	60	180
Bois pour cuisson des alimens 20, pour chauffage et construction 20	40	40
Cultures diverses (page 125)	28	28
Autres cultures diverses non prévues (bois, peut-être quoi qu'il ne semble pas avantageux d'en cultiver plus qu'il n'en faut pour la consommation)		42
Bâtimens, chemins		80
TOTAL	836	2,500

CHAPITRE IX.

SUITE DES DEUX PRÉCÉDENTS.

I.

En nous préoccupant presque exclusivement de ce qui est convenable aux goûts de l'homme , nous sommes arrivé à un assolement bien conforme aux principes de l'agronomie.

On pourra cependant observer que les auteurs recommandent souvent une plus grande proportion de prés naturels, relativement aux terres arables ; mais c'est lorsqu'ils parlent de des fermiers qui n'ont pas, comme notre Phalange, une grande main-d'œuvre à leur disposition. C'est sans doute un vice de n'avoir en Flandre que des prés artificiels sans pâturages ni prés naturels ; mais puisque ce vice n'empêche pas cette agriculture d'être supérieure à toute autre , reconnaissons que notre tableau d'assolement peut bien ne pas indiquer une grande surface en prairies.

Au point de vue de l'utilité générale , un cinquième en prés est suffisant ; mais cela ne m'empêche pas de reconnaître comme fort bon pour les fermiers actuels , le conseil de Maître Jacques Bujault , de mettre moitié ou tiers en prés. Il en est de même du conseil de faire des sucreries de betteraves , malgré que le sucre ne constitue par sa valeur que le vingtième des denrées qui font la nourriture de l'homme ; de même pour le conseil de cultiver le colza. — Tous ces conseils sont bons , à condition qu'on ne les suivra pas généralement ; il en est de même du conseil d'économiser et de mettre à la caisse d'épargne. On dit à l'ouvrier , déposez seulement 1 fr. par semaine vous aurez , après 30 ans 3400 fr. (Le total des épargnes , sans aucun intérêt , ne serait que 1440 fr.). Mais si ce conseil était

suiwi en France par 5 millions d'individus , les caisses d'épargne, dans 30 ans, devraient 17 milliards, et elles ne pourraient évidemment pas solder cette dette. Le capital *nominal* de la France serait bien augmenté de 17 milliards : mais le capital *réel*, c'est-à-dire le nombre des choses inventoriabiles, des denrées, des produits, ne se serait pas accru dans le même rapport. Les calculs des avantages de la caisse d'épargne ne sont justes qu'à la condition que cette caisse conserve des dimensions modestes. Je ne veux pas critiquer cette institution, mais elle n'est qu'un *palliatif*; le travail seul peut être organisé de manière à devenir une *panacée*.

La société est constituée de façon que la mesure de l'utilité des différentes choses n'est pas la même, au point-de-vue de l'intérêt privé et à celui de l'intérêt général : ainsi les plantations sont éminemment utiles à la société, quoiqu'en général onéreuses à celui qui les exécute.

Nous n'avons pas eu, dans ce qui précède, la prétention de donner des chiffres à l'abri de la critique, car les rendemens sont, en agriculture, des choses incertaines et variables selon les localités et les années; mais nous ferons observer que tout en prenant des chiffres de production bien supérieurs aux moyennes de l'agriculture actuelle, nous les avons tenus bien inférieurs aux types qu'il nous aurait été permis d'adopter.

La production du froment que nous avons bornée à 20 hectolitres par hectare, peut aller à 40 avec la culture à bras, et nous pourrions adopter ce mode de culture, si nous ne trouvions pas à occuper nos colons plus avantageusement à la production manufacturière. — Nous avons parlé (page 35), de l'exploitation d'une lieue carrée par petits ménages isolés : les enfans ne sont presque pas utilisés, et il y a bien $\frac{1}{4}$ de perte par l'emploi individuel de la force et de l'intelligence des

adultes; ainsi donc les 2,500 campagnards nécessaires, se réduisent à 1,250 travailleurs que 1,000 de nos colons remplaceraient facilement.

Nous avons trouvé que, par la grande culture par métairies et exclusivement faite à la charrue, le nombre de campagnards nécessaires sur la lieue carrée était 425, dont $\frac{1}{3}$ enfans, ce qui réduit le nombre des travailleurs à 284. — Nous avons donc bien pu prendre 500 pour le nombre de travailleurs agricoles, d'âges et de sexes divers, que la Phalange occupera, (voir d'ailleurs page 75). Ce chiffre est à peu près un terme moyen entre 1,000 cultivateurs à bras et 284 cultivateurs à la charrue.

Nous avons porté le poids moyen des vaches à 500 kilogr. celui des bœufs à 450 kilogr.; mais les vaches Flamandes pèsent moyennement 450 kilogr., et les bœufs des belles races Anglaise, Suisse, Flamande, Normande, Alsacienne dépassent le poids que nous avons adopté. Au reste, nous aurions pu supposer ces animaux moins pesans et en augmenter le nombre; car les agronomes sont d'avis qu'on peut, et même qu'on doit mettre dans une exploitation une tête de gros bétail pour chaque hectare et quart de superficie. Nous n'avons cependant calculé les produits de notre troupeau, qu'en le supposant de 1,485 têtes pour 2,500 hectares.

Nous avons supposé qu'on abattrait les bœufs cinq ou six ans. Nos cultivateurs gardent souvent leurs bœufs de labour jusqu'à huit ans et plus, parce qu'il ne leur est pas facile de dresser un bon attelage et d'avoir des bœufs bien apprêtés; mais cette difficulté ne tient qu'à la petite culture. Dans une grande exploitation qui aura 345 bœufs (et plus si on veut élever moins de moutons) il sera toujours facile de former

de bons attelages, et on ne craindra pas de les renouveler très-fréquemment. — Remarquez que le rendement en viande de boucherie est augmenté de moitié en sus, pour une même consommation de fourrage, selon qu'on abat le bœuf à cinq ou à huit ans. — Nous ne craindrons pas, comme les fermiers, de faire travailler nos jeunes bœufs, parce que dans notre association on peut compter sur des conducteurs soigneux, toujours en présence de nombreux individus qui auraient intérêt à empêcher les abus. L'œil du maître n'est réputé bon en industrie privée, que parce que tous les autres yeux ne veulent pas voir; tous les valets n'ont d'autre intérêt que de se coaliser pour cacher mutuellement leur négligence. — Au reste, sur nos 84 chevaux nous en aurons au moins 50 d'attelage, et qui devront faire les travaux auxquels les bœufs ne conviendraient point.

La culture actuelle semble si peu propre à l'éducation de la volaille, que des auteurs ont écrit qu'il ne fallait pas compter, dans une métairie, sur le bénéfice du poulailler. « Les détails
« de cette partie sont, au dire du *Dictionnaire d'Agriculture*,
« abandonnés dans les grandes fermes à une servante; on ne
« se donne même pas la peine de soumettre les produits à des
« règles de surveillance et de combinaison; les poules sont mal
« logées, elles pondent leurs œufs çà et là; on n'obtient sou-
« vent pas plus de 60 œufs par poule. »

Nous avons négligé d'indiquer deux productions qui peuvent cependant être assez importantes. L'une, celle des abeilles, fort utile pour la consommation intérieure, pour les enfans notamment. L'autre, celle des vers à soie, qui sera peut-être avantageuse pour la vente extérieure.

Nous avons supposé quelques hectares de bois, et cepen-

digieux d'après les faits que citent M. Ardant (*Mémoires de l'Académie de Metz*, 1800) et M. A. de Gasparis

dant l'exemple de la Flandre * et de la Normandie prouve qu'en multipliant convenablement les arbres autour et parmi les cultures, on a assez de bois pour le chauffage et les constructions.

Cette opinion semble étrange, à côté des doléances fréquentes contre le défrichement des forêts; mais distinguons deux défrichemens qui semblent en effet déplorables, et un troisième qui est sans inconvénient. Défrichemens déplorables: celui des masses de bois sur les terrains en pentes, et celui des arbres complantés dans les cultures: c'est, sur les grands domaines, la culture à la charrue telle que la civilisation l'entend; et, sur les petits morceaux de terre, l'avidité imprévoyance de la famille sans liens sociaux, sans passé et sans avenir, qui est cause de ce défrichement auquel la Phalange porterait remède. Quant au défrichement des masses de bois sur les terrains en plaine et en pente-douce, il n'a aucun inconvénient: il suffit dans de tels sols de laisser un petit nombre de massifs agréables.

Nous n'avons pas parlé spécialement de l'éclairage, supposant que ce serait une des choses auxquelles la Phalange pourvoirait avec de l'argent. Cependant observons que le suif des bœufs abattus procurera les chandelles nécessaires pour l'éclairage mobile: l'huile sera employée pour l'éclairage fixe.

Un hectare cultivé en colza donne 450 kil. d'huile (2,250 hectolitres par hectare; et 90 kil. d'huile pour 4 hectolitres et demi de graine), qui procurent 45,000 heures d'éclairage. 16 hectares suffiront donc pour avoir moyennement 50 becs pendant deux heures et demie d'éclairage.

Observez que j'ai dû supposer l'éclairage assez borné, parce qu'on se couchera de bonne heure pour se lever matin. Il s'agit d'organiser un grand ménage d'ouvriers, et non une

* CORDIER: agriculture de la Flandre française, chap. 7.

vie de dandys parisiens , passant le tiers de la journée au lit et le tiers de la nuit à s'ennuyer vaniteusement dans des salons.

Quand six à dix années auront donné une grande prospérité à la Phalange, peut-être trouvera-t-elle agréable et en quelque sorte économique d'établir un éclairage au gaz.

Le chauffage est aussi une chose qu'il convient, au moins dans les commencemens, de faire très-économiquement. Il suffira d'un calorifère pour chauffer les ateliers, les salles d'infirmerie et de petits enfans. Les logemens sans être chauffés se trouveront à l'abri des grands froids, si les croisées sont bien closes. Les portes s'ouvriront sur une galerie au lieu de donner sur la campagne comme celles de nos paysans. Ainsi on économisera la construction des cheminées qui sont d'ailleurs le sublime du laid en architecture, et déparent nos plus beaux palais.

La dépense en charbon de bois dans les fourneaux de cuisine ordinaires est énorme. Dans quelques ménages demi-aisés, elle s'élève jusqu'à 5 fr. par mois ; dans les auberges elle est aussi très-considérable. On a cependant des appareils qui peuvent réduire cette dépense presque au dixième, surtout pour la cuisine faite en grand. Nous remplacerons presque toujours le charbon par des plaques chauffées avec du bois, de la houille ou du cook.

Ayant trop de choses à dire, je n'ai pas parlé des avantages que présente l'association : 1.° pour le bon entretien des chemins * ; 2.° pour la destruction des plantes et animaux nuisibles (voir à ce sujet *la Phalange*, tome 1, p. 817) ; 3.° pour l'établissement d'irrigations dont les avantages sont vraiment pro-

* On pourra garnir tous les chemins du territoire, de rail-way en bois, et avoir des voitures susceptibles de marcher tantôt sur la terre tantôt sur le chemin de bois.

Je pense qu'on aura un double limbe aux roues des voitures, l'un extérieur servira à rouler sur terre, l'autre intérieur sera un disque en fer pour rouler sur le rail-way.

digieux d'après les faits que citent M. Ardant (*Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1828-29), et M. A de Gasparin (*Annales d'agriculture de janvier à juin 1855*); ces deux auteurs très-distingués, sans préciser la forme qu'elle doit avoir, recommandent instamment l'association comme le seul moyen de réaliser l'immense bienfait de l'irrigation; 3^o pour la restauration des plantations, qui, disposées convenablement, sont, contrairement à des opinions vulgaires, un puissant moyen de fertiliser la terre; 5^o pour l'élevé du poisson dans les mêmes viviers et petits étangs, qui servent aux irrigations, et qui sont bien préférables aux grands étangs actuels, parce qu'ils permettent la classification du poisson par espèces, et que les pêches partielles sont faciles. Si on se donnait pour élever les poissons le quart de la peine qu'on se donne pour élever les quadrupèdes domestiques, ils deviendraient, vu leur prodigieuse puissance prolifique, le mets le plus abondant après les légumes, les féculés et le laitage; 6^o pour la production commerciale des semences et des plantes médicinales, pour la culture des fleurs que les riches des villes achètent chèrement et de celles que la parfumerie emploie; pour la culture des fruits de dessert, des légumes de bache, toutes choses très-productives et qui n'exigent guère cependant que les faibles mains des femmes et des enfants.

Dans tous les calculs qui précèdent, j'ai négligé les récoltes intercalaires; cependant à mesure que l'agriculture se perfectionne, ces doubles récoltes sont plus fréquentes et plus importantes. Le jardinage obtient deux et trois récoltes dans la même terre.

Les deux récoltes conduisent à parler des doubles semis. Celui trèfle et céréales est fort en usage dans l'agriculture perfectionnée. Donnant un peu essor à mon imagination, il me

semble voir dans l'avenir le double semis empêcher la terre d'être triste et dénudée comme elle l'est après nos moissons. Voyez d'abord les cultures complantées de beaux arbres; imaginez ensuite que de nouvelles plantes épanouissent déjà leur nouveau feuillage au moment où on enlève une récolte, alors vous avez une terre presque partout parée et vêtue, une terre très-absorbante d'électricité par les arbres (1); de fluide lumineux par sa couleur verte; de calorique sans cependant être susceptible de s'échauffer, comme s'échauffent les parties dénudées, malgré leur faible pouvoir absorbant. La terre garnie d'arbres amortirait les vents déjà très-atténués dans leurs causes, elle absorberait et exhalerait des vapeurs, serait humide et fertile, aurait, si j'ose dire, la peau souple et fraîche de l'état de santé, tandis qu'aujourd'hui nous lui donnons la peau sèche, et alternativement chaude et frissonneuse de la fièvre.—Vaine civilisation, tout en parlant de progrès ne vois-tu pas que tu travailles pour le désert, que c'est tout ce qui peut succéder à tes cultures de grains sur des champs rasés d'arbres. L'histoire te l'apprend aussi bien que la science.

Et croyez-vous humains que vous ne vous sentiez pas de ce qui trouble si intensément les climatures de votre planète ?

II.

— Le produit d'un hectare consacré à la consommation intérieure, peut être estimé 600 fr. et bien au-delà, quoique nous

(1) Se rappelle-t-on qu'il y a quelques années, les sociétés savantes ont toutes fait grand bruit d'un projet de PARE-A-GRÊLE : appareils destinés à prévenir la grêle en absorbant l'électricité, et consistant, RISUM TENEATIS, à couvrir la campagne de perches de bois fichées en terre et garnies de paille. -- Dieu doit se mettre en colère quand il voit les hommes à qui il a donné du bois végétant, parler de planter du bois mort.

nel'ayons calculé qu'à 500 fr. En sera-t-il de même si les denrées sont destinées à la vente extérieure? Oui certes; mais seulement après quelques années, après que notre Phalange sera connue pour la qualité supérieure de ses produits, qu'elle aura établi ses relations, qu'on aura reconnu qu'elle fait le commerce sans jamais essayer ni fraude ni ruse.

La Phalange aura plusieurs moyens de vente :

1.° Aux individus qui viendront la visiter, et à ceux qui viendront habiter temporairement cette campagne, la plus agréable qu'ils puissent trouver. Si la Phalange, faisant à peu près le métier d'aubergiste, fait payer 4 fr. par jour (plus un droit de visite dans les ateliers, qui peut être nécessaire pour compenser la diminution de production que de nombreuses visites occasionneraient), elle vendra environ au quadruple ses produits et ses soins domestiques : car la dépense d'un colon ne vaut pas 1 f. par jour; elle est de 552 fr. pour l'année, savoir : 417 moins 65 pour l'entretien : voir page 104), ainsi l'hectare rapporterait au quadruple 1,200 fr. Alors l'année de travail produirait 6,000 fr.

Certes cette manière de vendre est la plus avantageuse.

2.° La Phalange vendra encore dans son intérieur, ses denrées, produits et soins particuliers, à des actionnaires qui ne seront cependant pas tout-à-fait colons et résidants. Ceux-ci auront, je suppose, une remise de moitié sur le prix ci-dessus établi pour les étrangers. Ainsi pour vivre suivant l'ordinaire moyen des colons, ils n'auraient à dépenser que 2 fr. par jour, somme bien modeste et de laquelle résultera cependant pour la Phalange une vente au double du taux que nous avons pris pour base.

3.° La Phalange pourra vendre en s'arrangeant avec des spéculateurs intermédiaires; ceux-ci voudront probablement un quart pour leurs frais et bénéfices. Si le produit d'un hectare

vaut 400 fr. pour les consommateurs , la Phalange n'en tirera que 500 fr.

4.° La Phalange pourra établir des magasins et boutiques dans les trois ou quatre villes établies à huit ou douze lieues de distance. Ce dernier moyen est plus compliqué que le précédent, mais il est plus avantageux.

Supposons une boutique où on vend, tant en gros qu'en détail, tous les ans pour 180,000 fr. de denrées : elle sera alimentée par le transport journalier de deux voitures à trois chevaux chargées chacune de deux à trois mille kilogrammes en choses brutes ou manufacturées valant en moyenne au moins 500 fr.

Les frais seront : loyer, 4,000 f.; entretien de dix personnes vendeurs et voituriers hors de la Phalange, mais cependant en partie avec les produits sociétaires, 10,000 fr. Je suppose que les voitures mettent un jour pour aller et un pour revenir, il faudra entretenir 12 chevaux, moitié du temps hors de la Phalange, le matériel sera de six voitures avec les rechanges. Comptons, pour l'entretien du tout, 8,000 fr. — Total 22,000 fr., somme qui est le huitième du montant de la vente.

5.° La Phalange pourra profiter des foires, afin de vendre en seul jour, et par conséquent avec très-peu de frais, pour cent mille francs de denrées, de produits ou de bétail. Enfin fut-elle située à l'extrémité de la France, elle peut conduire le bétail avec avantage au marché de Sceaux et de Poissy. Quelques produits de fine fabrication, chers ou peu encombrants, tels que la bijouterie, la tabletterie, la ganterie, les jouets d'enfants, les confitures et bonbons pourraient aussi être transportés à cent lieues pour être vendus dans de très-grandes villes; mais cependant la Phalange hésitera avant d'établir à son compte ces entrepôts éloignés.

III.

Crainte de trop allonger cet écrit, je supprime quelques développemens tendant à prouver que je n'ai pas forcé l'estimation des produits industriels en la portant à 600,000 fr., et je vais me borner à quelques observations.

D'abord toute réduction à faire sur ce chiffre serait compensée par les augmentations dont nous avons reconnu les produits agricoles susceptibles. Ainsi nous aurions pu établir à 1,000 fr. la production d'une année de travail industriel, et à 2,000 fr. la production correspondante à une année de travail agricole; mais nos calculs devenant alors trop compliqués, nous avons préféré raisonner sur un taux moyen uniforme.

Dans un grand nombre d'industries, les produits obtenus se partagent ainsi : un tiers pour l'intérêt des capitaux, un tiers pour le profit de l'entrepreneur de l'industrie, un tiers pour le salaire des ouvriers. Si le salaire de l'ouvrier revient moyennement à 333 f., on doit donc estimer la production à 1,000 f. Il est bien certain qu'on trouve dans les campagnes des manœuvres qui ne gagnent que 333 fr., et qui sont obligés d'entretenir une nombreuse famille; mais habituellement dans l'industrie, un ouvrier *qui sait un état*, gagne le double ou le triple, pourvu qu'il soit ou fort, ou adroit, ou intelligent.

On conçoit que la Phalange saura utiliser les femmes et les enfans dans certaines parcelles des travaux, de façon qu'il serait inutile de mettre un homme à leur place; ainsi donc, en choisissant les fonctions qui conviennent aux femmes et aux enfans, on leur fera produire autant que les hommes produisent souvent aujourd'hui.

C'est surtout avec les travaux du jardinage, le soin des volailles, lapins, les menues occupations domestiques, que nous comptons occuper les femmes et les enfans; il ne restera aux arts et métiers que les personnes qui y seront véritablement utiles: Voilà donc une raison pour établir le chiffre de la production d'après ce que nous voyons faire aujourd'hui aux ouvriers forts et habiles.

Si la Phalange voulait employer ses artisans à faire de la lingerie ou de la broderie, elle n'en retirerait probablement qu'un faible profit. On emploie dans les ménages des ouvrières à 0 fr. 40 c. par jour; la journée revient à 0 fr. 80 c. si vous ajoutez la valeur de la nourriture. La Phalange ne pourrait donc pas vendre les objets de lingerie à un taux qui donnerait plus de 0 fr. 80 c. pour la production d'une journée. Voilà le calcul de la limite inférieure: mais dans les boutiques des villes on vend des colifichets à un taux deux et trois fois plus élevé, et si le magasin est à la mode le prix devient hors de toute proportion. On peut établir que le travail d'une lingère est payé par le consommateur, depuis 0 fr. 80 c. jusqu'à 4 fr.

Ce qui se passe dans les ateliers d'industrie privée est un *arcane*. Mais on voit à moitié clair dans la production des grands travaux où le gouvernement intervient en en faisant faire d'avance le devis.

Ici comme dans toutes les affaires faites sous la régie de l'individualisme de notre société, les chances sont extrêmement variables et incertaines; certains entrepreneurs se ruinent, tandis que d'autres font une rapide fortune: c'est comme la production d'une journée de lingère qui varie entre 0 f. 80 et 4 fr. Calculons cependant un terme moyen.

Dans la plupart des devis de construction, la valeur des matériaux égale celle de la main-d'œuvre: ainsi pour 2,000 fr. de matériaux achetés, on a 1,000 journées d'ouvriers à

2 fr., faisant 2,000 fr.; vient ensuite un vingtième pour faux-frais, et un dixième dit de bénéfice, 600 fr.—Le total est 4,600 fr.

Ainsi une valeur de 2,000 fr. a été portée à 4,600 fr., autrement dit, une valeur de 2,600 f. a été produite par 1,000 journées d'ouvriers. Voilà le calcul apparent; mais il faut observer que les devis sont complices de l'industriel civilisé, dans son désir de dissimuler ses gains véritables.

L'entrepreneur n'a acheté réellement les matériaux que 1,600 fr. (un cinquième de moins que l'estimation). La valeur produite est donc 3,000 fr. Il n'emploie que 800 journées d'ouvriers au lieu de 1,000. — Donc à raison de 3,000 fr. pour 800 journées, la production rapportée à la journée de travail, peut, dans les ouvrages de maçonnerie, charpente, etc., être estimée 3 fr 75 c., terme moyen.

D'après ce calcul, la production d'une année de travail devrait être évaluée 1,125 fr. (300 journées à 3 f. 75 c.)—Remarquez bien que si des maçons et charpentiers salariés font ce gain, des ouvriers associés coopérativement excités par leur intérêt et par l'émulation, devront faire moitié plus d'ouvrage; et donc produire pour plus de 1,500 f. par an. Mais il est vrai qu'il s'agit ici de travaux que des hommes adultes peuvent seuls exécuter.

Au reste, si ces sortes de travaux pouvaient être faits pour la vente extérieure, on devrait observer que beaucoup d'autres travaux plus raffinés, et exigeant plus de capitaux seraient plus productifs pour la Phalange; elle gagnerait probablement plus à faire des meubles qu'à faire de la menuiserie de bâtiment; et plus à faire de la lutherie, de la tableterie, de la vannerie qu'à faire des meubles. Ce qui lui conviendra surtout pour la vente extérieure, c'est la fabrication des féculs, du sucre et de l'alcool, parce qu'alors elle opérera sur ses propres produits.

Le choix des industries à entreprendre sera difficile : et ce ne sera pas tout que de bien projeter, il faudra ensuite trouver des gens habiles pour monter les usines et mettre la fabrication en train. Mais ce qui donne une garantie du succès, c'est qu'on peut attendre, et bien étudier les divers projets avant d'en adopter un. On peut attendre, parce que nos calculs ont donné un excédant de 660,400 fr., grâce auquel on peut se passer entièrement de produire et de vendre des produits industriels, grâce auquel on peut ne point compter sur cette ressource pour se procurer du numéraire.

Il ne peut cependant pas être question de se passer des fabrications industrielles nécessaires au service intérieur. Notre association doit avoir ses maçons, charpentiers, charrons, serruriers, etc. Elle doit, autant que possible, faire elle-même la chaux, la brique et la tuile dont elle peut avoir besoin.

De cette sorte, si la Phalange fait annuellement pour 100,000 fr. de bâtisse, il y aura 20,000 fr. pour l'achat de peinture, verre à vitre, des métaux et de quelques bois; le reste, pierre, chaux, sable et main d'œuvre, vaudra 80,000 fr., et représentera 16,000 journées de travail effectué par nos colons de diverses professions; autrement dit le travail annuel de 53 hommes.

Pour ce qui est des tailleurs, lingiers (1) buandiers, chapeliers, etc., nous en avons parlé à l'art. C, qui traite des services domestiques; si cependant ils travaillaient pour la vente extérieure et non pas seulement pour le service intérieur, leurs produits contribueraient à former le chiffre B. Les travaux de cuisine, de conservation des viandes et légumes, de charcuterie et de confiserie, sont bien aussi classés à l'art. C; mais cependant

(1) Nous mettons tous ces mots au masculin pour ne pas sembler reléguer d'une manière absolue les femmes dans deux ou trois industries dont les noms seraient féminins. Il ne s'agit pas ici d'examiner quelles fonctions conviennent spécialement aux hommes, aux femmes et aux enfans.

ils pourront donner lieu à un nombre considérable de ventes extérieures, et en les considérant comme fabrications, on a une garantie de plus que le montant du chiffre B (600,000 fr.) sera atteint.

Nous avons parlé en détail des travaux de construction, parce qu'ils seront très-importans pour nos colons qui auront à compléter et augmenter leur habitation, à bâtir des édifices accessoires çà et là sur leur territoire, qui enfin pourront avoir à bâtir une nouvelle habitation pour y installer un essaim; leur accrue en population.

Donnons à présent, pour terminer cet article, le devis d'une sucrerie; car c'est une des industries qui semblent les plus convenables, soit qu'on ait en vue la spéculation, la vente extérieure, ou l'alimentation, le bien-être des colons. Je prends encore mes données dans la *Nouvelle Maison Rustique* qui m'a fourni le plus grand nombre de celles que j'ai employées dans cet ouvrage.

Mais un mot d'abord sur une autre industrie également très-rapprochée de l'agriculture. Celui qui convertit son vin en eau-de-vie ou en esprit, dit souvent qu'il ne fait que transformer sa marchandise, afin de la vendre plus aisément. Il est cependant certain qu'on peut évaluer cette facilité de vendre, et qu'elle équivaut à une augmentation de prix. Quelque peu qu'on évalue, il faut reconnaître qu'un ouvrier bouilleur qui fait seulement deux barriques par jour, produit plus de 1,500 fr. par année. Toutefois il est clair que le bénéfice du propriétaire qui l'emploie n'est que 900 fr. si le salaire de l'ouvrier est 600 fr.

DEVIS D'UNE SUCRERIE DE BETTERAVES.

Donnons d'abord le compte des matières soit achetées exté-

rieurement, soit fournies par l'agriculture, soit encore fournies par d'autres ateliers industriels que l'atelier de sucrerie.

Matières.

Un hectare produit 40,000 kil. de betteraves : on peut les compter à 16 fr. les mille kil., ce qui porte le produit de l'hectare à 800 fr.

Supposons que l'agriculture verse à la sucrerie 500,000 kil. de betteraves produites par 12 hect. 1/2 et valant. 8,000 f.

L'agriculture fournira aussi 564 stères nécessaires pour la concentration des sirops, qui à 6 f. 50 c. l'un, font une valeur de 2,566.

Elle fournira encore 18 bœufs pour le manège, pendant 91 jours, à un franc la nourriture de chacun, ci. 1,638.

Charbon animal, probablement confectionné dans l'établissement, 9,100 kil, dont un tiers neuf et deux tiers revivifié. 2,568

Menus frais, objets d'achats ou autres : chaux, sang, entretien des bacs, claies, éclairage. 881

Frais de transport et d'emménagement. (1). 900

TOTAL 16,155 f.

La sucrerie rendra à l'agriculture 125,000 kil. de pulpe pressée à 16 fr. les 4,000 kil 2,000

RESTE à compter 14,155

(1) Une partie de cette dépense pourrait bien être portée aux mains-d'œuvre montant ci-dessous à 3,670 f. Mais qu'importe? Je suppose que l'atelier de sucrerie tient compte de 900 f. aux ateliers de charroyeurs, emmagasineurs; si je supposais qu'il fit lui-même ces sortes de travaux, cela ne changerait pas beaucoup les résultats du calcul.

Produits.

5 kil. de sucre par 100 de betteraves : ce qui donnera en totalité 25,000 kil. de sucre, dont 18,000 kil. à 1 f. 50 c. et 7,000 à 1 fr., ensemble. 54,000 f.

Mélasses et résidus valant 1,800

55,800

En déduisant les dépenses, on trouve une production de 21,647

RÉPARTITION.

Main-d'œuvre. Ouvriers nécessaires par jour, 18 hommes, 5 femmes, 4 enfants; pendant 91 jours que dure le travail, on aura 2,457 journées d'ouvriers; ajoutant pour un directeur et un contre-maitre, 182 journées(1), on aura un total de 2,639 journées, ou 8 années de travail, 8/10. En comptant l'année de travail à 417 fr., dépense minimum annuelle de nos colons, les 8 fois 8/10 feront 3,670

Intérêt des capitaux. La *Maison Rustique* compte 4,700 fr., savoir : 600 fr. pour loyer du bâtiment; 500 fr. pour l'intérêt des capitaux roulans; 3,600 fr. pour l'intérêt du capital fixé en machines et ustensiles, et pour l'entretien de ce mobilier. On peut au reste évaluer à 70,000 fr. le capital nécessaire

A reporter. 3,670

(1) Il est bien évident que si ce n'était pour abrégé, je n'ajouterais pas ensemble des journées d'homme et d'enfant, d'ouvrier et de maître; j'attribuais une valeur spéciale à chacune de ces sortes de journées. Car ce n'est pas le tout que d'évaluer le TRAVAIL, ou le TEMPS; la justice distributive veut qu'une TAXE, qu'un SALAIRE corresponde au TALENT.

Report.	3,670
pour l'établissement de cette usine, y compris les fonds roulans. Il est certain que dans la Phalange il y aurait quelque réduction à faire sur ce nombre (1), mais laissons cela et observons qu'on peut bien supposer : 1.° Que sur le capital général, 5,000,000 fr. on ait prélevé 70,000 fr. pour l'établissement de la sucrerie ; 2.° que cette sucrerie contribue pour 4,700 fr. dans les dépenses générales, page 88, qui comprennent notamment le paiement annuel de l'intérêt des capitaux, ci .	
	4,700
Restera donc un excédant de	13,277
TOTAL pareil	<u>21,647</u>

Si on divise les chiffres précédens par $8 \frac{8}{10}$, on aura pour le calcul réduit à l'année de travail d'un nos colons, savoir : Entretien du travailleur, 417 fr. ; dépenses générales, 530 fr. ; excédant, 1,508 fr. ; total de la production, 2,455 fr.

Il ne serait peut-être pas besoin de faire remarquer que ces nombres sont analogues à ceux que nous avons trouvés en considérant l'ensemble de la comptabilité de la Phalange, savoir : entretien du colon, 417 fr. ; dépenses générales, 410 fr. (2) ; excédant, qu'on peut employer de diverses manières, 483 fr. (3) ; total de la production, 1510 fr.

On voit combien cette sucrerie serait avantageuse même en empruntant des capitaux pour l'établir. Pour un particulier, le profit est 13,277 fr. ; pour la Phalange, il est de 5,670 fr. plus fort, et s'élève à 17,947 fr. Mais si les capitaux appartiennent à la Phalange, la production s'élève, comme nous l'avons dit, à 21,647 fr. Savoir, par année de travail, à 2,455 fr.

(1) Il faut à un particulier un fond roulant pour acheter les betteraves ; la Phalange n'en a pas besoin.

(2) Voir page 106.

(3) Voir page 103.

IV.

Les détails de ce chapitre peuvent être fatigans à lire et de peu d'intérêt : ils ont pour but de justifier les chiffres des tableaux et les raisonnemens des chapitres précédens; notre ouvrage serait incomplet sans eux ; mais tout en les produisant, nous engageons nos lecteurs à seulement les parcourir; nous les engageons presque à passer les calculs qui vont suivre.

Nous avons mis 36,000 fr. pour l'entretien du mobilier, page 87. On peut en effet supposer que 15 de nos colons artisans seront ordinairement employés à ce travail, ce qui fera une dépense de 22,500 fr. à laquelle s'ajouteront 13,500 fr. pour la valeur des matières consommées.

Nous avons, dans nos calculs, fait figurer cette dépense, parce qu'elle a pour objet de procurer aux colons bien-être et jouissance, attendu qu'elle se rapporte au mobilier meublant. Mais nous n'avons point parlé de la dépense d'entretien du mobilier d'exploitation ; disons-en à présent quelques mots.

Si l'on se reporte à la page 12, on verra que nous avons déduit de la valeur des produits d'un hectare, une somme de 30 fr. pour la dépense occasionnée par l'entretien et la consommation soit des instrumens d'agriculture, soit des édifices d'exploitation. Nous avons reporté cette même réduction page 22, quand nous avons montré que quoique la Flandre rapportât 411 fr. par hectare, les mêmes méthodes de culture généralisées n'amèneraient peut-être qu'à 300 fr. le produit moyen de la France.

Donc l'inventaire des produits récoltés peut être porté dans notre Phalange à 530 fr. par hectare. Il peut même être porté à 550 fr., si on ne déduit pas les semences : le produit brut des

2,500 hectares est alors 875,000 fr. Mais si on retire 50,000 fr. pour semences, et 75,000 fr. pour frais d'entretien du mobilier agricole, on aura pour la *production réelle* due au travail des agriculteurs, la somme de 750,000 fr. sur laquelle nous avons constamment raisonné.

On peut imaginer que les 75,000 fr. de frais d'entretien du mobilier se composent : 1.^o de 17,500 fr. en matières fournies par l'agriculture, telles que bois, chanvre, peaux; 2.^o de 57,500 fr. pour main-d'œuvre de maçons, briquetiers, carriers, charpentiers, charrons, bourreliers, maréchaux, etc., en tout 25 artisans habituellement occupés; 3.^o de 20,000 fr. en matières achetées, dont le fer est la plus importante.— Dans les 50,000 fr. de semences il peut y en avoir pour 10,000 fr. d'achetées, et pour 40,000 fr. de prises sur les denrées produites par la Phalange.

On peut faire des observations analogues, relativement au travail manufacturier : 600,000 fr. représentent *la valeur réelle de cette production*. Mais le montant brut de l'inventaire des produits obtenus peut bien s'élever à 900,000 fr.

Supposez que les façons données par les ouvriers aient été appliquées à 140,000 fr. de denrées fournies par l'agriculture, et à 100,000 fr. de matières premières achetées extérieurement; supposez que dans le travail on ait consommé pour 60,000 fr. d'outils achetés, alors vous reconnaîtrez que le montant total des produits doit être 900,000 fr., lorsque le travail productif a une valeur de 600,000 fr.

Je ne veux pas aller jusqu'à donner un exemple de la comptabilité que la Phalange aura à tenir; ce serait trop long et de peu d'intérêt: mais voici, relativement à l'objet qui nous occupe, une idée des renseignemens généraux que le dépouillement de cette comptabilité pourra donner.

INVENTAIRE. — RECETTE.

Produits versés pendant l'année par les agriculteurs.	875,000
<i>Idem</i> ————— par les industriels .	900,000
	<hr/>
	1,775,000

EMPLOI DE CES PRODUITS. — DÉPENSE.

1.° *Emploi des produits agricoles.*

Pour l'entretien du mobilier d'exploitation . .	17,500
Pour semences	40,000
Livraison à l'industrie, de matières à façonner . .	140,000
Consommations particulières; denrées, à 117 fr.	
moyennement par tête, pour la nourriture (a) . . .	210,600
Susceptible d'être vendu	466,900
	<hr/>
	875,000

2.° *Emploi des produits industriels.*

Livraison à l'agriculture pour l'entretien du mobilier d'exploitation	37,500
Consommations particulières: je suppose 35 fr. pris moyennement par chaque colon dans les fabrications de la Phalange (a)	63,000
Consommation collective: pour l'entretien du mobilier meublant	22,500
Susceptible d'être vendu	777,000
	<hr/>
	900,000

Observation. Nous venons de trouver ci-dessus deux articles de produits susceptibles d'être vendus, savoir: Produits agricoles 466,900 fr., et produits industriels 777,000 fr. En totalité 1,243,900 fr.

Emploi du numéraire.

Achats de semences	10,000
<i>Id.</i> de matières pour l'entretien du mobilier agricole.	20,000
<i>Idem</i> d'outils	60,000
<i>Idem</i> de matières à œuvrer	100,000
<i>Idem</i> d'objets pour le mobilier meublant	13,500
Paiemens de l'impôt 30,000 fr., et des intérêts d'argent 305,000 fr., ensemble	335,000
Paiemens et achats pour consommations particulières : 25 fr. par colon, tant pour ce qu'il achète directement au dehors, que pour ce que la régence lui fournit sur les objets qu'elle a achetés en gros. (a)	45,000
TOTAL des achats	583,500
EXCÉDANT comme aux pages 100 et 106.	660,400

TOTAL pareil à celui des objets susceptibles d'être vendus 1,243,900

Faisons quelques réflexions sur les chiffres précédens.

1.° Si les 777,000 fr. de produits industriels susceptibles d'être vendus n'existaient pas dans les premières années, on aurait alors l'économie de 259,000 fr. valeur des matières premières supposées entrées dans leur confection (puisque à 900,000 fr. de produits correspondent 300,000 fr. de matières, à 777,000 fr., correspondront 259,000 fr.) : en ajoutant cette somme aux 466,900 fr. de produits agricoles, on aurait 725,900 fr., quantité supérieure aux dépenses, 583,500 fr. — Voilà le calcul minimum.

2.° D'ailleurs, cette dépense en numéraire 583,500 fr. est exagérée, surtout parce qu'une partie des actionnaires à qui on doit 305,000 fr. habitera la Phalange : voir à ce sujet la page 98.

3.° Nous avons marqué du signe (a) les trois articles relatifs aux consommations particulières : ils montent ensemble à 177 fr. par tête, et en totalité à 318,600 fr. (1).

On ne saurait trop rappeler que l'expression, consommation particulière, ne signifie pas que chacun consommera de son côté. Les consommations particulières et les collectives résultent toutes d'opérations dirigées avec ensemble, et faites par groupes (la production se fait en *ateliers*, la consommation a lieu en *société*) ; mais on inscrit au compte de chacun une valeur qui représente la part qu'il a prise dans certaines consommations, tandis que d'autres dépenses restent portées en masse au compte général, parce qu'elles n'ont pas été avantageuses plutôt à tel qu'à tel. Quelquefois il n'y a pas d'autre différence entre les dépenses particulières et les dépenses collectives.

4.° On voit que les totaux que nous avons donnés ci-dessus, sont ce qu'on appelle souvent des produits bruts ; nombres qui n'apprennent rien. (Ces produits bruts, on peut facilement les augmenter ou les diminuer. Et par exemple dans le devis d'une sucrerie, page 140, le produit brut est porté à 35,800 fr. ; mais nous aurions pu y ajouter la valeur de la pulpe pressée, 2,000 fr., au lieu de la retrancher du montant des matières premières. Le seul produit brut qui ait un sens logique et qui ne soit pas arbitraire est, pour cette sucrerie, 21,647 fr.)

Pour qu'il n'y ait point d'arbitraire dans les raisonnements faits sur l'ensemble de la production de notre Phalange, il faut toujours considérer des chiffres du genre de ceux de la page 77, et non pas ceux qu'on trouve dans le présent paragraphe ; toujours considérer la *production réelle* et non la *production brute*.

(1) Page 85, 88 et passim.

RÉCAPITULATION

DES CALCULS DE L'AGRICULTURE SOCIÉTAIRE.

PRODUCTION.

On ne saurait croire combien il est difficile aux économistes et aux statisticiens de s'entendre sur ce qui est valeur, production, richesse. Quand on raisonne dans le cercle limité de la Phalange, il ne peut plus y avoir ni erreur ni illusion, on apprend de cette sorte les vrais principes de l'économie politique, et on se trouve plus avancé que les plus fameux auteurs qui n'ont pas encore pu s'étendre sur les principes. Malthus fait un demi-volume pour déterminer l'extension à donner au mot richesse, mot fondamental, et finit par se reconnaître obligé d'en limiter la signification arbitrairement et illogiquement à certaines choses matérielles.

La confusion est encore peu de chose relativement aux productions matérielles ; mais les économistes s'embrouillent tout-à-fait quand il s'agit de productions immatérielles.

La base de tous les raisonnemens de l'économie politique consiste dans le fait de l'évaluation. Or au sein de notre société ce fait est vicieux dans sa forme ; le débat : vicieux dans son résultat, qui devrait être la justice distributive. D'ailleurs, l'évaluation des choses et des services, manque ou s'échappe sans laisser de traces, lorsqu'il s'agit de certains travaux immatériels, ou même de travaux matériels, mais qui se passent dans l'intérieur du ménage.

Dans la Phalange, il y aura une science économique fondée sur quelque chose, parce que tout sera compté et loyalement évalué, l'immatériel comme le matériel, le beau comme l'utile, le grave et le scientifique, comme l'enthousiasmant et l'artistique. — Si j'appelle toutes ces choses des besoins (n'o-

sant, par crainte de profanation, châtrer aucune des facultés morales ou physiques que Dieu a données à l'homme), je puis dire que la production est la satisfaction des besoins évalués : — Tout ce qui peut être évalué et est susceptible de satisfaire un besoin est un produit.

Il faut pour évaluer une portion finie de la production, se borner à considérer celle qui a eu lieu dans un espace de tems déterminé, dans une année par exemple.

La production d'une année se compose : 1.° de choses (matérielles ou non), résultats du travail annuel, aidé du talent, des capitaux et des forces naturelles. 2.° De choses résultant d'un travail ancien (récolte provenant d'un semis de l'année précédente. Produit d'un bois planté il y a 10 ou 20 ans. Avantage du logement dans un édifice anciennement bâti. La sanification d'une contrée, par suite de cultures bien entendues, est encore un avantage dû à une succession d'anciens travaux ; mais cet immense avantage ne me paraît pas évaluable.) 3.° de produits uniquement naturels (l'eau d'une source minérale : la crue spontanée d'un bois), 4.° De dons.

Nous avons compté, d'après ces principes, la production de notre phalange à 2,358,000 fr., savoir : travail de l'année, 2,250,000 fr. (1) (1,500 travailleurs, à 1,500 fr., ou bien 1,800 colons, à 1,250 fr. de production moyenne), et avantage du logement, 108,000 fr.

C'est, en comptant par tête, : 1,310 f., savoir : travail annuel, 1,250 fr. ; logement, 60 fr.

Cette production se distribue : 1.° en dépenses générales ou collectives, article qui comprend des lots de rigueur (l'impôt,

(1) Sur cette somme on peut compter en produits matériels et à valeur extérieure, 2,350,000 fr. (art. A et B.) et en services intérieurs rendus de colon à colon, 900,000 fr. Art. C D et E. Tableau page 77.)

l'intérêt aux capitaux empruntés sur hypothèques); des lots extérieurs; des lots à payer essentiellement en numéraire; 2.^o en dépenses intérieures, consistant principalement en lots alloués à chaque colon en raison de son *travail et talent*, dans l'année; de son *capital*, s'il a fourni quelque valeur qui ait servi à la production, indépendamment des fournitures faites par le capital général.

Il y aura aussi des lots de rémunération d'anciens travaux (quand par exemple on viendra à reconnaître qu'une œuvre n'a pas été assez appréciée primitivement.)—Des lots d'avance, à raison de l'espérance que donne un travail non encore effectué.— Il y aura enfin des lots de charité et des dons.

Ajoutez que tous ces *lots personnels* sont donnés de deux manières : en rétribution ordinaire régulière: en rétribution extraordinaire exceptionnelle.

Le devis que nous avons calculé, n'avait pas pour objet de donner des exemples de tous les faits sociaux. Mais il a dû montrer qu'on peut borner les dépenses générales pour qu'elles ne dépassent pas 738,000 fr. (1) et que les dépenses personnelles peuvent être réduites à 750,600 fr. (2). Ainsi il nous est resté un excédant de 869,400 fr. (3) pour arriver au chiffre de la production.

En comptant par tête, on a : dépenses générales, 410 fr.; dépenses personnelles, 417 fr.; excédant, 483 fr.; total, 1310 fr.

(1) Les dépenses à solder en numéraire comprises dans cette somme, montent à 371,000 fr., page 88.

(2) La portion matérielle de la consommation des colons, le montant des objets et denrées qui auraient une valeur vénale extérieure, si on ne les consommait pas intérieurement, est de 318,600 fr. — Si on ajoute le chiffre de la note précédente, on a 689,600 fr., qui, retranchés de 1,350,000 fr. (chiffre de la note placée au recto), donnent en matériel un excédant de 660,400 fr.

(3) La position matérielle de ce chiffre est de 660,400 f. Voir les notes précédentes et la page 106.

EXTINCTION DE LA MENDICITÉ.

Au point où nous sommes arrivé, on voit que notre écrit a pour objet de résoudre plus d'un problème social ; et d'abord ne sommes nous pas à même de parler de l'extinction de la mendicité? Nous avons fait un grand détour pour arriver à cette question faite pour intéresser l'âme du philanthrope, autant qu'elle doit inquiéter l'esprit de l'homme politique.

Si nous n'avions pas établi, comme nous l'avons fait, la large base de nos avantageux calculs agronomiques ; si nous avions abordé la question de front et sans préliminaire, comme M. Villeneuve de Bargemont, par exemple, on voit que nous n'aurions pu que faire des phrases et tout au plus rassembler des aperçus plus ou moins inexacts sur la profondeur de la plaie, mais non indiquer un remède réellement efficace : l'association par Phalange disciplinaire.

Et puis comme M. de Bargemont, il ne nous aurait plus manqué, après avoir vanté toutes les vertus chrétiennes (ce qui est fort louable, mais fort inutile dans l'espèce, comme disent les avocats), que de dire charitablement « le reste n'est que fraude et mensonge ». — Quelle est donc l'outrage de ce soi-disant humble et dévot personnage, qui, l'injure à la bouche, vient dire qu'il n'y a pas de découverte sociale, ni faite ni possible même dans l'avenir! Si on vient vous en annoncer une : dites, avant de rien écouter : c'est fraude et mensonge!

On peut appliquer l'association par Phalange de deux manières, comme remède au paupérisme. — En opérant sur les mendiants, on guérirait la plaie existante ; en opérant sur les ouvriers sans ouvrage, on prévient le mal. Prévenir, c'est mille fois plus beau que de guérir. Mais le mal existe

il faut bien s'en occuper : prévenir aujourd'hui n'est pas suffisant. Certes il y a de bien meilleurs résultats à atteindre avec des ouvriers travaillant de bonne volonté, plutôt qu'avec un ramassis de mendiants généralement d'un âge mûr, dégradés par des habitudes crapuleuses, sans goût et sans aptitude pour le travail.—Le travail qui est l'arbre de la rédemption, comme la fausse science, la pseudo-philosophie et ses disputes ont probablement été celui de la perdition.

Cependant nous avons montré que nos colons peuvent atteindre si facilement à de tels bénéfices, à un tel bien-être, dès qu'ils voudront y mettre un peu de bonne volonté, qu'un chef habile peut, sans trop de témérité, espérer faire bientôt naître le goût du travail chez les hommes qui à présent le fuiraient avec obstination.

Mais ce qui semble préférable, c'est de combiner à la fois le moyen préventif et le moyen curatif, en créant une Phalange asile pour 1,000 ouvriers principalement agriculteurs d'âge et de sexes divers, dans laquelle on introduirait seulement 250 pauvres valides et mendiants. La majeure partie de ces pauvres entrerait probablement de bonne volonté dans la Phalange : on forcerait les autres en leur offrant l'alternative de cet asile ou de la prison, s'ils continuent à mendier.

On pourrait encore mettre dans la Phalange quelques infirmes de vieillesse et quelques invalides, pourvu que les bureaux de bienfaisance payassent une pension proportionnée à leur incapacité par le travail. Cette pension pourrait être fixée en moyenne à 228 fr. pour un homme et à 189 fr. pour une femme : ces nombres sont, d'après nos calculs, le montant des consommations matérielles ; et les soins domestiques peuvent bien être donnés gratuitement par la Phalange. Enfin les bureaux de bienfaisance pourront encore faire ad-

mettre dans cette phalange 250 enfans abandonnés ou orphelins, moyennant une pension d'environ 60 fr., qui sera presque entièrement en bénéfice pour la Phalange : car la dépense matérielle d'un enfant est au plus 114 fr., et ce qu'on pourra lui faire produire dépassera beaucoup cette somme. (Voyez la page 86 pour les trois nombres 228, 189 et 114.)

On voit que notre grand détour pour arriver à la question de l'extinction de la mendicité, a été, par le fait, une abréviation : car le peu de mots qui précèdent suffisent, à la place où nous venons de les mettre, pour indiquer la solution du problème : et les objections sont résolues d'avance. Je veux parler des objections économiques, car je reconnais qu'il reste à présent beaucoup à dire sur l'organisation de cette Phalange, asile d'ouvriers en même temps que dépôt de mendicité, hospice de vieillesse infirme et d'enfance abandonnée (1).

On peut prévoir que cette Phalange comptera encore parmi ses habitans quelques personnes riches et de la classe relevée qui se mettant au-dessus de la fausse vanité du monde, s'honoreront, comme le font aujourd'hui les administrateurs d'hospices, de vivre dans cette réunion de pauvres, d'enfans trouvés et d'ouvriers. Le prince Zinzendorff, en consacrant sa vie et en léguant ses biens aux Moraves, a fait l'excellent marché d'acheter l'immortalité et de se faire considérer comme une providence par les déjà nombreux et impérissables frères unis. (2)

(1) Puisque nous supposons que les invalides ne seront reçus que moyennant une pension qui équivaudra à leur travail ; tous les calculs que nous avons fait, en supposant 1,500 travailleurs sur 1,800 colons restent sensiblement exacts.

(2) Je regarde les Moraves comme impérissables, parce que se transformer et s'améliorer ce n'est pas périr, c'est grandir en prenant une nouvelle sève. Je suis assez porté à croire, moi, que cette petite secte dont nos grands hommes, grands publicistes, grands journalistes, grands avocats, grands agioteurs, ne s'occupent pas du tout, est destinée à voir la chute de la grande civilisation, avec les grandes misères qu'elle prend souvent pour de grands progrès. Ainsi les petits états de Saint-Marin et d'Andorre ont vu tomber les plus grandes monarchies!

Une noble ambition amènera dans notre Phalange quelques grands caractères qui se feront bénir en employant leur fortune à stimuler quelques industries ou à donner quelques fêtes pour encourager le travail, et la pratique des vertus : ils auront ainsi bien plus de plaisir qu'en imitant les riches de la civilisation, dont les fêtes ne servent qu'à nourrir des travailleurs en colifichets, et plus savent encore des valets oisifs et des gens vicieux.

Il faudra attirer dans la Phalange, par de bons avantages, les meilleurs maîtres des diverses professions industrielles, et remarquez que cette dépense, au lieu d'être prise sur les ressources générales, sur le capital de fondation, pourra être un bon emploi du revenu de nos quelques riches qui se donneront ainsi une certaine influence de clientèle, et satisferont leur goût raffiné l'un pour tel genre de production, l'autre pour tel autre.

Voici d'après les considérations précédentes, comment il nous semble que la Phalange pourra se trouver composée :

Personnes de la classe fashionable, instruite, riche.	100
Maîtres ouvriers et ouvrières.	200
Ouvriers ordinaires, des deux sexes et de tout âge, depuis 10 ans. Agriculteurs, 300; industriels, 100; sans spécialité, 400; ensemble	800
Enfants et vieillards attachés à la famille des ouvriers ci-dessus	200
Pauvres valides, 150; pauvres plus ou moins invalides, 100 ensemble	250
Orphelins et enfants trouvés	250
TOTAL.	1,800

La civilisation, elle, ne me semble pas transformable ni améliorabile; sa forme est radicalement mauvaise : c'est l'individualisme, lequel ne vaut pas mieux que les ateliers d'esclavage, forme sociale de la Barbarie. Mais la vie en grande réunion, voilà une bonne forme sociale. Seulement il faut y remplacer l'égalité par l'échelonnement en tout genre. Si les améliorations au sort des civilisés sont des modifications à la forme sociale, ils constituent non un progrès de la civilisation, mais une heureuse dissolution de cette forme sociale qui crée surchargée de mensonge et de perversité.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

Il me semble à moi-même qu'on pouvait bien se passer de tous ces longs calculs que j'ai fait. Franklin en jetant un rapide coup-d'œil sur nos sociétés, reconnaît en gros que nous serions tous abondamment pourvus de toutes les choses utiles, si chacun travaillait seulement quatre heures par jour. Eh bien! pour pouvoir organiser une société où ce que propose Franklin soit de suite réalisé, quel plus simple moyen, quel autre moyen, de se réunir un certain nombre à part de la société générale, qui sait si mal organiser les travaux, qu'elle en fait faire énormément d'inutiles, et pas assez d'utiles; que le travail immoral est presque toujours le plus lucratif; que les uns sont écrasés de fatigues et les autres d'ennui.

Fourier aussi n'a pas eu besoin de poser tant de chiffres pour reconnaître les avantages économiques et autres de la vie Phalanstérienne. « Un jour on lui vendit à Paris 14 sous une » pomme de l'espèce de celles qu'il avait payé en province un » sou et demi la douzaine : légère différence de 1 à 112. Il ne » lui en fallut pas plus pour reconnaître qu'il y avait un vice » radical dans la distribution commerciale; et dès-lors il se » mit à la recherche d'une société où régnerait l'économie de » ressorts, la justice distributive et la vérité (a) ».

(a) Je ne suis cependant point de ceux qui admirent tout dans Fourier; et par exemple voici un couplet de Béranger, qui ne me satisfait pas entièrement, par la raison même qu'il peint très-fidèlement la croyance des Fourieristes absolus: j'aurais mieux aimé que le poète eut signalé seulement les belles mais positives espérances des Phalanstériens. L'économie de ressortir dans les sociétés humaines, la justice distributive, la vérité, la paix et bienveillance réciproque, la vraie moralité, la liberté très-étendue sinon illimitée, la richesse générale, la santé, le progrès en tout, l'harmonie des gens et des choses; le travail attrayant, etc.

Mais j'ai vu tant d'esprits à qui une vive lumière faisait fermer les yeux ; tant de gens refuser d'admettre ce qui est évident a priori, que j'ai cru utile de composer cet ouvrage.

Fourier nous dit : sors de la fange ,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travail groupé par Phalange
Dans un cercle d'attractions.
La terre après tant de désastres
Forme avec le ciel un hymen ,
Et la loi qui régit les astres
Donne la paix au genre humain.

La pensée des deux derniers vers ne me semble pas exacte ; car l'astronomie de Fourier est ce qu'il y a de plus insoutenable dans ses écrits ; elle n'est d'accord avec aucun fait ; elle repose sur une analogie, ou même sur une identité entre la spontanéité humaine et la vitalité des globes qui se meuvent dans des orbites fixes. L'ame humaine qui a tant de mouvemens variés à diriger peut-elle être de même nature (et même d'une nature d'ordre inférieur), que l'ame d'une planète qui n'a rien ou presque rien à faire , QUE NOUS SACHIONS ? Je suppose que Fourier ait pu dire : J'ai déterminé une société où l'homme pourra suivre ses penchans, ses ATTRACTIONS. Mais cette ATTRACTION là n'est pas du tout celle qui régit les mouvemens astronomiques ; Fourier et Béranger ne sont-ils pas dupes d'un jeu de mots ; d'une homonymie ? On voit que je ne trouve pas du tout le génie de Fourier analogue à celui de Newton : j'aime bien mieux Fourier se comparant à Christophe Colomb. Les FOURIÉRISTES auront contre eux les académies scientifiques par ce qu'ils n'immolent pas Fourier le cosmogone , pour sauver Fourier l'associateur. Il y a un an que j'aurais hésité d'énoncer cette opinion, de crainte qu'elle ne fut pénible au sublime vieillard qui vivait encore.

Pour que l'attraction matérielle fut de même nature que les désirs des êtres organiques, désirs qu'il a plu à Fourier d'appeler attraction passionnelle, il faudrait supposer qu'une molécule en attire une autre par un acte volontaire et en éprouvant du plaisir. Les sciences physiques ne présentent rien qui justifie une telle proposition.

Il est toutefois assez curieux d'observer qu'en admettant que les molécules éprouvent par leur présence un plaisir en raison inverse des distances , alors ces molécules auraient pour se rapprocher un désir en raison inverse du carré de ces distances. En effet , la différentielle de $\frac{1}{x}$ doit représenter l'accroissement de plaisir dû à un rapprochement virtuel dx , et cette différentielle est $-\frac{1}{x^2}$.

Au reste , je suis loin de croire que la loi newtonnienne soit vraie pour toute distance. En effet , dans un corps solide, les phénomènes d'élasticité par compression comme par extension , prouvent qu'à une distance inférieure à celle qui constitue l'état solide, deux molécules se repoussent, et qu'à une distance supérieure elles s'attirent. Si vous portez ensuite les molécules à une distance plus grande , vous arriverez à l'état gazeux où il y a répulsion : enfin aux distances astronomiques l'attraction reparait et agit suivant la loi newtonnienne. Voici donc la succession d'états qui résulte de ces faits.

On m'a assuré qu'un de nos fameux agronomes avait dit des écrits de Fourier : « Ce sont des idylles bizairement écrites : la » théorie des passions n'est pas la théorie du labour. » — Il y a lacune dans les écrits de Fourier : car ils s'attache plus souvent à l'harmonie passionnelle qu'au dispositif matériel, et quand il parle d'économies il s'occupe de l'ensemble de sa belle utopie de Phalanges associées plutôt que d'une seule Phalange isolée. Mais si Fourier ne démontre nulle part assez complètement que, même dans une Phalange isolée, la disette actuelle peut être changée en abondance, si le quadruple produit n'est démontré dans ses écrits qu'en supposant une région couverte de Phalanges, nos sommités agronomiques auraient dû considérer cette lacune comme une bonne fortune, et ne pas la laisser remplir par quelqu'un qui n'a même pas un jardin sur sa fenêtre : c'était à eux à introduire la théorie du labour et des assolements au milieu de la théorie passionnelle; à eux d'ajouter des chiffres de production à la suite des idylles sociétaires.

On m'a assuré que Malthus avait écrit : « Un homme qui » naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas les » moyens de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son » travail, cet homme n'a pas le moindre droit à réclamer une » portion quelconque de nourriture, et il est réellement de

CONTACT	ÉTAT STABLE :	ÉTAT INSTABLE :	ÉTAT
Répulsion.	Attraction.	Répulsion.	
IMPOSSIBLE :	SOLIDE.	LIQUIDE.	GAZEUX.
ÉTAT	ÉTAT STABLE :	ÉTAT ASTRONOMIQUE :	
Répulsion.	Attraction.		
GAZEUX :	SOLIDO-FLUIDE.	LOI NEWTONNIENNE.	

La physique n'a point de moyens pour expérimenter cet état que j'appelle SOLIDO-FLUIDE : mais elle doit cependant le signaler, quand même, de crainte d'aborder le fantastique, elle ne voudrait pas ajouter qu'il pourrait bien exister des corps et des organismes éthers, élastiques à passer par le trou d'une serrure, comme il existe des corps et des organismes solides et très-peu déformables sans rupture.

» trop sur la terre. Au grand banquet de la nature il n'y a
» point de place pour lui ; la nature lui commande de s'en
» aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à
» exécution (a) ». Si telle est la conséquence de longues élucubrations sur l'économie politique : non, mes calculs à moi ne sont pas trop longs : car on ne saurait combattre trop obstinément d'aussi sataniques doctrines que celles de Malthus, et ce que j'ai voulu prouver moi, c'est que : *un homme qui naît dans un monde bien organisé (une Phalange) trouve toujours une famille qui a les moyens de le nourrir, et une société qui peut lui donner un travail utile : cet homme aura ainsi des droits à la nourriture, à l'entretien et aux jouissances sociales ; il n'est jamais de trop sur la terre. TOUT HOMME A SON COUVERT MIS AU GRAND BANQUET DE LA NATURE.* Enfin je pourrais ajouter pour suivre pas à pas les idées de Malthus, que la nature montre une vive tendance à améliorer notre état sanitaire et à prolonger notre existence. Mais la manière actuelle dont l'homme vit et travaille lutte contre ces tendances.

Il m'a semblé qu'après avoir lu avec bonne volonté les écrits de Fourier, on reconnaissait de merveilleux avantages au régime Phalanstérien ; mais j'ai voulu lever un doute qui restait, et prouver que *des capitalistes pouvaient consacrer avec bénéfice des fonds à la fondation d'une Phalange isolée, D'UNE PREMIÈRE PHALANGE.* La spéculation ne me semble cependant sans risque que si on constitue d'abord une Phalange d'ouvriers de bonne volonté et de pauvres : ainsi les améliorations sociales doivent, comme l'ont entrevu les *Saints-Simoniens*, commencer par la classe la plus nombreuse. Les *Saints-Simoniens* se sont trompés en cherchant l'amélioration du sort de cette classe

(a) Malthus a supprimé ce passage dans les dernières éditions de son livre ; mais tel n'est pas moins le fond de sa doctrine sur la population.

dans la suppression de l'héritage et dans l'émancipation des femmes; mais ils ont eu un bon vouloir et ont dit des vérités qui doivent faire oublier leurs erreurs.

L'objection la plus fréquente que font au système de Fourier, même ceux qui en ont pris connaissance avec bonne volonté, consiste à dire: mais dans cette réunion d'humains dont l'existence sera si recherchée, qui voudra se charger des travaux répugnans? (qui voudra *vider le pot*, a demandé ce même Béranger, dont j'ai cité un couplet: note de la page 157)? Je crois que Fourier a bien prévenu l'objection; mais il faut reconnaître que peu d'esprits conçoivent assez bien son *Nouveau monde* pour être satisfaits de la conception des *petites Hordes* et des autres rouages qu'il emploie pour l'exécution spontanée des travaux répugnans. Dans cet écrit, je n'ai parlé que d'une Phalange d'ouvriers, et alors il n'y a plus de métaphysique ni d'objection à faire, ni sur l'étendue de la liberté humaine, car les ouvriers sont pliés à la discipline et à l'obéissance envers un chef qui dirige; ni sur la répugnance des travaux, car les ouvriers sont assez habitués à entreprendre des tâches qui n'ont rien d'attrayant.

Il est certain que des ouvriers trouveront tout naturel de faire à tour de corvée les travaux durs et répugnans.

Ajoutons au reste qu'on peut, dans notre grand établissement, adopter des moyens qui rendent beaucoup de travaux moins répugnans qu'ils ne sont aujourd'hui. Citons un exemple malgré que ce soit nous écarter de notre sujet, et [malgré que le vaste problème des travaux attrayans et répugnans mérite, ainsi que celui de la constitution de l'ordre, des mœurs, et de l'autorité, d'être traité dans un écrit à part.

Une caisse munie de corps désinfectans peut passer à deux reprises dans les corridors et chacun n'aura qu'un pas à faire

hors de sa chambre pour vider son pot ; on peut même disposer un tuyau pour que chaque individu vide son pot sans sortir de sa chambre.—Si enfin on conduit ces tuyaux dans de grands bassins à *compost*, les eaux sales de chaque chambre pourront être vidées à d'autres instans de la journée qu'à l'époque du passage de la caisse roulante.

Une sorte de chaîne sans fin peut faire passer les assiettes sales sous un filet d'eau chaude ordinaire, puis d'eau chaude alcaline, puis d'eau froide pure ; de cette sorte, le relavage de la vaisselle n'aurait plus rien de répugnant. Le contact d'une eau très-chaude n'abîmerait pas les mains des femmes : car elles n'auraient plus qu'à essuyer les assiettes.

Disons comment les fosses et les tuyaux des latrines peuvent être supprimés : supposez que sous les sièges on étende tous les jours une couche de terre émiettée et absorbante, alors un *compost* sans odeur se formera naturellement, et tous les jours on le tirera au rateau pour renouveler la couche de terre.

Il faut dans l'intérieur de l'édifice des chaises d'aisances mobiles, surtout pour les besoins de nuit et pour les malades ; au lieu d'employer ici la terre au naturel, on prendra comme corps absorbant et désinfectant la terre calcinée dite noir minéral, parce qu'il en faut six ou dix fois moins, et on obtiendra ainsi l'engrais renommé que M. PAYEN appelle noir animalisé. — Ainsi les urinoirs et les latrines peuvent être propres et sans odeur, au grand avantage de l'agriculture de la Phalange. Mais cette propreté est presque impossible, même avec beaucoup de dépenses, au sein de notre organisation fragmentaire qui suppose un ménage et presque d'une maison par famille.

Plusieurs personnes pensent qu'il vaudrait mieux fonder une Phalange sur les terrains neufs des États-Unis, qu'en France.

Si on avait le sol pour rien, la réduction à faire sur les

dépenses annuelles s'élèverait à 125,000 fr. Mais n'y aurait-il pas, d'après nos calculs, trois fois plus à perdre à raison des produits manufacturés qu'on ne pourrait pas fabriquer, et par la difficulté de vendre les denrées les plus fines de l'agriculture?

Sous le rapport économique on serait donc mieux en France que dans les régions outre-mer; mais aux États-Unis on est certain de trouver des gouvernemens qui *laisseraient faire*.

Il faut bien reconnaître qu'il y a des motifs pour que les gouvernemens d'Europe soient plus ombrageux, et aient une police plus méfiante que celle des gouvernemens d'Amérique; mais cependant il ne faut pas supposer gratuitement que notre gouvernement s'opposerait à l'essai d'une institution aussi innocente que celle que nous concevons. La Hollande et l'Allemagne ne tolèrent-elles pas sans inconvénient les communautés moraves? Or remarquez qu'on y trouve tout ce qu'il y a de plus monstrueux: l'abolition de l'héritage, qui a tant scandilisé quand les Saints-Simoniens l'ont prêché à Paris, et l'égalité bien plus absolue que jamais les républicains de 93 ne l'ont imaginée. — Les Saints-Simoniens avaient la sagesse de rejeter l'égalité; les républicains n'ont pas été jusqu'à l'idée peu sensée d'abolir l'héritage et le droit de tester. Comment se fait-il que les Moraves doublement plus radicaux que nos radicaux, n'inspirent pas d'inquiétudes aux gouvernemens d'Europe? c'est qu'ils opèrent en petit. C'est qu'ils ne prêchent pas de réforme par des mesures générales qui, fussent-elles à l'avantage du plus grand nombre, froisseraient cependant beaucoup de monde; par des mesures qui, dans les cas les plus favorables, occasionneraient cependant une perturbation sociale; mesures qu'on peut, d'après cela, détester comme RÉVOLUTIONNAIRES.

Mais si les idées les plus subversives perdent tout leur venin

réalisées en petit et en opérant sur des gens de bonne volonté, fait miraculeux que prouvent les institutions des Moraves, on peut espérer qu'il n'y aura aucune objection à faire contre un essai d'association d'ouvriers, conçu d'une manière aussi rationnelle, aussi innocente et aussi en rapport avec toutes nos institutions sociales que le conçoivent, j'ai lieu de le croire, la majeure partie des disciples de l'École sociétaire.

C'est, quand dans un autre écrit nous traiterons de l'organisation du travail dans notre Phalange d'ouvriers, que nous pourrons examiner *incidemment* plusieurs questions sociales, qui ont fait d'autant plus de bruit dans la société actuelle qu'elles y étaient insolubles. Question d'héritage, de propriété, de rémunération de travail, de droit à la subsistance, d'égalité, de liberté, etc.

Les Saints-Simoniens, par exemple, n'ont-ils pas bien pu soutenir, d'après ce qu'ils voyaient dans la société actuelle, que la propriété serait mieux administrée par le gouvernement que par les propriétaires isolés qui n'ont point souci des intérêts généraux et de ceux d'avenir? qu'un corps *hiérarchisé* passerait mieux des baux que le font des propriétaires à l'état *anarchique*; — ce mot est dur, mais il n'y en a point pour mieux caractériser la situation d'individus dont les intérêts sont désunis, qui manquent d'unité de vue et de direction, autant que du désir des améliorations générales.

La presque unanimité des publicistes ne s'est-elle pas enfoncée de l'idée d'égalité, qui avait déjà auparavant séduit un grand nombre de sectes chrétiennes; mais à laquelle le catholicisme, fier de sa belle hiérarchie, a eu le bon esprit de ne pas trop se laisser aller? Les Saints-Simoniens ont eu aussi le mérite de lutter avec intelligence contre cette fausse doctrine d'égalité, si séduisante cependant au sein de la société actuelle.

Mais transportez-vous dans une société circonscrite, vous pourrez juger cette doctrine sainement ; vous reconnaîtrez chez les Moraves qu'elle atrophie leur généreux régime. Elle les conduit jusqu'à l'absurde, quand par exemple ils chargent la femme du *maître* des travaux les plus désagréables, voulant par cette compensation empêcher la suprématie d'un couple : quand ils règlent les mariages par le sort, de crainte que deux supériorités ne se recherchent et ne s'unissent dans des intérêts qui ne seraient pas tout-à-fait celui des autres frères.

Je voudrais voir instituer des Moraves catholiques, parce qu'ils ne seraient pas égalitaires ! et si j'étais Rothschild j'instituerais de Moraves juifs !

Ce que quelques prêtres catholiques, ont su faire au Paraguay et dans la Californie, avec des sauvages demi-nus, donne une idée avantageuse de ce qu'ils eussent pu faire avec les puissantes ressources des arts de l'Europe. — Pourquoi le catholicisme a-t-il eu la monomanie du célibat ? sans ce germe de mort, les monastères perfectibles auraient conquis le globe ! Quant à vous juifs, race d'une rare intelligente, race noble des plus antiques souvenirs, vous Parias encore abrutis, et surtout démoralisés par le mercantilisme, vous êtes certainement la classe qu'il serait le plus intéressant de transporter dans un nouveau monde moral industriel.

En étudiant les meilleures dispositions à prendre dans une Phalange, on reconnaît avec M. Fourier qu'en hiérarchisant les colons, selon les différentes aptitudes qu'il importe de distinguer, la combinaison de ces inégalités produit des compensations qui ont tous les avantages que les esprits généreux ont recherché dans l'égalité. — Ainsi le problème insoluble a une solution satisfaisante, grâce à laquelle on n'est plus offusqué — soit d'une hiérarchie unique, sans contre-poids,

despotique en un mot ; — soit de ce dogme d'égalité dont les apôtres ne veulent jamais pour eux ; égalité fallacieuse dont il ne résulte que désordre et despotisme.

L'objection la plus forte qu'on ait su faire contre l'établissement d'une Phalange, repose sur les mœurs et les rapprochemens des sexes. C'est encore un sujet que je ne puis traiter dans cet écrit consacré à des calculs d'économie matérielle. Mais la pureté des mœurs de Moraves que tout le monde reconnaît, n'est-elle donc pas une garantie assez forte, au moins pour tenter un essai ? D'ailleurs, dites-moi : n'y-a-t-il de l'immoralité que dans le rapprochement des sexes ? si nous pouvions prouver que toutes les autres immoralités doivent diminuer, faudrait-il nous chicaner quand même celle-là augmenterait ? Mais j'ai tort de faire cette dernière supposition. — Aujourd'hui, dans le ménage de l'ouvrier, la femme va travailler en journée de son côté et le mari du sien ; notre Phalange d'ouvriers tiendra encore plus les époux près l'un de l'autre, qu'elle n'ouvrira l'intérieur d'un ménage aux étrangers.

Il peut résulter des aperçus rassemblés dans la *physiologie du mariage* que l'anodine séquestration familiale est, chez la classe oisive de la société actuelle, à peu près la seule garantie de fidélité ; mais n'oubliez pas que M. de Balzac n'a pas appliqué sa sagacité caustique à une classe travaillante, surtout dans les conditions où nous la placerons.

Mais Fourier a parlé de Bacchantes ! — Fourier a dit ce qu'il a voulu : vous Autorité vous aurez raison de surveiller, et d'apposer votre veto aux dispositions que vous ne trouveriez pas convenables (1) ; mais vous auriez tort d'arguer

(1). Il n'y aurait rien à faire, sinon à chercher à éclairer une autorité qui voudrait des choses inadmissibles dans un bon système d'association (cas peu probable) qui, par exemple, au lieu de travail par groupes, par ateliers, voudrait le travail individuel et isolé ; cela donnerait une institution inférieure à celle des Moraves ; d'autant plus que chez eux le lien religieux compense ce qu'il y a d'isolement dans les professions.

des idées émises par un homme pour empêcher une chose qu'il n'y a pas nécessité de faire absolument telle qu'il l'a conçue. Fourier a eu la sublime conception d'une Phalange où les passions de l'homme auraient un libre essor et s'accorderaient : mais cela n'empêche pas qu'on peut, qu'on doit même, ne songer à présent qu'à instituer une Phalange de travailleurs où les passions seront réglées, organisées et modérées dans leur essor.

RÉSUMÉ DES CALCULS : AUGMENTATION DANS LES DÉPENSES.

J'ai pensé qu'il fallait commencer une Phalange très-modestement. Avoir dès le principe un logement vaste et commode, soit ; mais sans luxe et même incomplètement bâti pour laisser aux colons le soin de l'achever. Il ne faut pas craindre, suivant moi, de faire coucher une partie de nos ouvriers sur de simples paillasses, en leur disant, attendez les laines de votre troupeau pour vous faire des matelas. Contentez-vous souvent de sabots, jusqu'à ce que vous puissiez vous faire de meilleures chaussures (1). Que vos habits soient faits avec du drap de soldat ; car vous devez sous d'autres rapports vivre pendant quelque temps comme le soldat, boire de l'eau à vos repas, et comme lui vous passer de sucre et de dessert.

Quelque riche que soit la conquête qu'on entreprend, il faut savoir qu'on n'a pas ses aises quand on est en campagne et tant que les victoires ne sont pas remportées.

Nous avons donc calculé tout au plus stricte ; mais puisque nos colons semblent destinés à arriver bien haut en partant de bien bas, et que nos calculs sont assez longs pour avoir besoin

(1). Nos colons useront peu de chaussures : car les courses d'un atelier à un autre, d'un logement à un autre, se font à travers des galeries et corridors où la chaussure ne s'use pas comme dans la marche sur le pavé de nos rues ou dans les boues de nos campagnes. Et quand un atelier aura à travailler à un quart de lieue, ne fut-ce que pour économiser le temps, on conduira souvent les ouvriers en charrette ou omnibus.

d'être résumés ; reprenons les en supposant quelques augmentations dans les dépenses ; en donnant tant à nos colons qu'à nos actionnaires, ce qu'on pourra probablement leur donner dès la cinquième ou sixième année.

Les denrées nécessaires à la nourriture d'un colon montent à 117 fr. (1). Mais en ajoutant seulement $1/7^e$, on les porte à 131 fr., et l'ordinaire ne laisse plus à désirer les articles additionnels des pages 117 et 124. Nous caractériserons cette dépense de 131 fr. par la lettre (N), que nous avons déjà employée (2).

Supposons qu'on fera les habits de nos colons avec du drap au moins équivalant à celui des sous-officiers et payé 12 fr. le mètre, et non plus avec du drap de soldat à 9 fr. Augmentons aussi les autres articles à proportion, nous aurons les dépenses suivantes : pour habits (H), 33 fr.; pour linge et chaussure (L), 26 fr.; pour menues dépenses (M), 21 fr.; total 80 fr. (au lieu des chiffres établis pages 86 et 104, savoir : 25 H + 20 L + 15 M. = 60 fr.).

La dépense moyenne d'un colon était 177 fr. (1), en articles susceptibles de valeur vénale, et provenant soit de l'industrie agricole (A), soit de l'industrie manufacturière (B). Avec les augmentations précédentes, cette dépense s'élève à 211 fr., et on a $211 (A \text{ et } B) = 131 N + 33 H + 26 L + 21 M$.

Pour les 1,800 colons, à raison de 211 fr. par tête, la dépense matérielle sera 379,800 fr.

Nous ne supposons rien de changé aux articles de dépense intérieure suivans. (3).

(1) Page 86.

(2) Page 104.

(3) Voir le tableau page 103.

Services domestiques particuliers (C), 125 fr.; services intellectuels ou artistiques (D), 42 fr.; services administratifs (E), 15 fr.; loyer de la chambre (G), 60 fr. — Total de ces dépenses, 240 fr.

Total de la dépense particulière par tête de colon, 451 fr. (451 = 211 + 240.)

Montant général de cette dépense pour les 1,800 colons, à 451 fr. pour chacun, 811,800 fr.

Avec les éléments désignés ci-dessus par des lettres, on peut former un tableau (comme celui de la page 104), qui donnera la dépense moyenne d'un de nos colons; autrement dit qui donnera la mesure de la satisfaction des besoins d'un colon par les inscriptions portées au débit de son compte ouvert. (Le bien-être de vivre en société, la jouissance des salles de réunion commune sont encore des besoins satisfaits, mais sans qu'il y ait dépense particulière pour un de nos colons : ce sont des articles de dépenses générales).

DÉPENSE annuelle.	Eléments de la production qui entrent dans chaque article de consommation.
1.° Loyer.	60
2.° Repas.	60 G.
3.° Habillement.	198
4.° Service domestique.	151 N + 63 C + 4 M.
5.° Dépenses pour services intellectuels ou artistiques.	79
6.° Dépenses pour services administratifs.	35 H + 26 L + 20 C.
Total pareil.	46
	42 C + 4 M.
	53
	42 D + 11 M.
	15
	15 E + 2 M.
	451

C'est encore une dépense assez modeste que celle de 451 fr. par tête ; mais je craindrais de trop éblouir mes lecteurs et de les rendre incrédules , si je me mettais à détailler tous les avantages qu'un colon aura pour cette somme : chacun peut rechercher les différens aperçus que j'ai donnés en parlant de la nourriture , des soins domestiques , etc. Ici au lieu de me laisser aller à de longues dissertations sur le bien-être phalans-térien , je dois simplement résumer des calculs et il me reste à indiquer quelles augmentations il convient d'admettre dans les dépenses collectives.

Impôts. Cette dépense est évaluée , p. 86 , à 50,000 fr. Puis-que la Phalange peut améliorer le sort de ses colons , et celui des capitalistes fondateurs , elle doit aussi donner quelque chose de plus au gouvernement qui la protège , au moins indi-rectement , en maintenant l'ordre et la paix dans le pays. Comptons donc 40,000 fr. — En admettant un moment l'utopie de 20,000 Phalanges en France , on trouve que le revenu du gouvernement en impôts directs serait porté à 800 millions.

Intérêt pour les capitaux de fondation. Donnons 8 pour cent au lieu de 6 , cet article s'élèvera à 240,000 fr.

Loyers et intérêts de capitaux hypothéqués. Bien qu'en toute rigueur on pourrait ne pas augmenter cet article , mettons 5 pour cent au lieu de 4 (1) , ce qui le portera à environ 156,200 fr.

(1). On m'a fait observer que j'avais compté trop peu , en ne portant qu'à 4 pour cent le taux de l'intérêt hypothécaire. L'emprunteur paie souvent 5 , plus les frais qui vont à un demi pour cent , quand l'emprunt n'est contracté que pour quatre ans. Mais c'est à cause des difficultés attachées à la transmission et au remboursement de ces créances authentiques que , malgré leur garantie , elles ont moins de prix que le papier de commerce.

La Phalange n'a pas besoin de demander une réforme dans la législation hypothécaire , elle peut tourner la difficulté , et alors obtenir facilement de l'argent à 4 pour cent.

Elle sera en effet dans une position plus avantageuse que les propriétaires emprunteurs , si elle rédige son acte constitutif de façon que ceux de ses prêteurs à qui elle donne droit de prendre hypothèque voyent qu'ils peuvent se contenter d'un titre chirographaire. La comptabilité de

Entretien du mobilier. Je suppose qu'il ne s'agisse plus d'entretenir mais d'augmenter et d'améliorer le mobilier qui, dans le commencement, a été borné au plus stricte nécessaire. Triplons la dépense indiquée page 87, nous aurons 108,000 fr. Cette somme se partagera approximativement en 54,000 fr. pour achats extérieurs, et pareille somme pour valeur du travail effectué par des colons.

Augmentation à l'immeuble et aux bâtimens. Ceci est un article nouveau et que nous portons à 100,000 fr., dont 20,000 fr. pour achats extérieurs, d'après la page 140.

Améliorations au fonds de terre. C'est encore un article nouveau. Les principales améliorations sont une suite naturelle de la bonne culture annuelle, et par conséquent elles ne coûtent rien; mais nous comptons ici les améliorations extraordinaires: plantations, ouvertures de canaux, 63,400 fr.

Travaux domestiques, artistiques et administratifs, 367,000 fr., comme à la page 103.

La Phalange sera faite assez ostensiblement dans l'intérêt de nos 1,800 colons, pour qu'il ne puisse s'y glisser aucune fraude au détriment des prêteurs et actionnaires non colons. Un prêteur saura donc à temps s'il devient nécessaire qu'il prenne hypothèque, et en attendant il pourra jouir d'un titre négociable. Observons que les prêteurs de numéraire destiné à l'achat du sol auront assez de garanties si l'acte constitutif déclare : 1.º que le paiement annuel de leurs intérêts passera avant le paiement des intérêts des CAPITAUX DITS DE FONDATION; 2.º qu'il doit y avoir liquidation, du moment que les produits annuels de la Phalange ne pourraient pas payer intégralement les loyers et INTERETS DE CAPITAUX D'ACHAT DU SOL; 3.º que dans ce cas de liquidation le remboursement des CAPITAUX D'ACHAT passera avant celui des CAPITAUX DE FONDATION. Quelle garantie l'hypothèque donnerait-elle de plus?

Les dépenses à prélever les premières sur le revenu annuel sont : l'impôt, somme à peu près fixe, puis les frais d'entretien annuel, minimum des colons; on peut fixer cette dépense d'avance dans l'acte constitutif. D'après nos calculs, elle s'élèverait à 177 fr. par individu, véritable salaire bien modeste, donné journellement et en nature au travailleur. Après ce prélèvement doit venir, comme je l'ai expliqué ci-dessus, l'intérêt des capitaux garantis à l'équivalent de ceux qu'on hypothèque. Les capitaux de fondation reçoivent ensuite leur part qui, par compensation, est plus considérable.

Récapitulons :

	Dépense totale.	Numéraire et choses qui ont une valeur vénale.
Impôts.	40,000	40,000
Intérêt des capitaux de fon- dation.	240,000	240,000
Loyers et intérêt hypothéqués.	156,200	156,200
Entretien et amélioration du mobilier.	108,000	54,000
Amélioration à l'immeuble .	100,000	20,000
<i>Idem</i> au fonds de terre . . .	63,400	
Travaux domestiques, artisti- ques et administratifs. . .	367,000	
<i>Total des dépenses générales.</i>	1,074,600	510,200
<i>Dépenses particulières . . .</i>	811,800	379,800
EXCÉDANT	471,600	460,000
TOTAL de la production.	2,358,000 (1)	1,350,000

Ainsi, malgré les augmentations de dépenses que nous avons supposées, nous trouvons encore un excédant. Et cela

(1) On sait que cette production se compose de, savoir : avantage du logement, 108,000 fr.; travail de 1,800 colons, à 1,250 l'un, moyennement, ensemble 2,250,000 fr. On sait encore que sur cette production il y a au moins pour 1,350,000 fr. de choses douées de valeur vénale, savoir : produits agricoles, 750,000 fr. ; produits industriels, 600,000 fr.

soit que nous calculions l'ensemble de la production et de la consommation, soit que nous nous bornions à considérer les choses susceptibles de valeur vénale, choses qui sont *voies et moyens financiers*, en même temps que *voies et moyens de bien-être*.

Les deux articles 1,074,600 fr. pour dépenses générales, et 811,800 fr. pour dépenses particulières, montent ensemble à 1,886,400 fr. et ne supposent pas que la production de la Phalange dépasse à la rigueur ce taux.

Mais après huit à dix ans, cette production doit infailliblement atteindre et même dépasser le chiffre 2,358,000 fr. que nous avons donné comme taux normal.

Notre excédant 471,600 fr. est précisément le quart de 1,886,400 fr. Ainsi augmentez tous les articles de dépense détaillés ci-dessus de $\frac{1}{4}$, vous aurez l'état normal et définitif de la consommation de la Phalange. Laissons nos lecteurs faire ces calculs : observons seulement que l'intérêt payé aux capitalistes-fondateurs s'élèvera alors de 8 pour cent à 10 (1); que la dépense d'un colon, 451 fr., augmentée d'un quart, sera 564 fr. et donnons le simple tableau comparatif suivant :

	DÉPENSE annuelle d'un colon	INTÉRÊT aux capitalis- tes fondat.	DÉPENSES		DÉPENSES totales.
			particulières.	générales.	
Dans les 1. res années.	417	6	750,600	738,000	1,488,600
Après 5 ou 6 ans . .	451	8	811,800	1,074,600	1,886,400
Après 8 à 10 ans , taux normal . . .	564	10	1,015,000	1,343,000	2,358,000

(1). Au lieu de donner tant pour cent de plus à tous les actionnaires, il sera convenable de distribuer des séries de primes à quelques actions, en commençant par les dernières souscrites, mais en augmentant la prime à mesure qu'on arrivera aux actions souscrites en premier lieu. -- Les promoteurs de la fondation d'une Phalange peuvent attendre, mais ils doivent être plus richement récompensés que ceux qui ont eu moins de foi qu'eux dans la prospérité qu'elle peut atteindre.

EMPLOI DU CAPITAL DE FONDATION.

Nous avons fait connaître sommairement qu'un capital de 3,125,000 fr. pourrait être absorbé par l'acquisition du sol, supposé qu'on ait besoin de l'acheter en totalité, au lieu d'en tenir certaines parties seulement en location. Nous avons supposé que l'hectare, s'il était en bon état, pourrait être acheté 1,250 fr. ; dans le cas contraire on l'achètera à meilleur marché ; mais il faudra des dépenses de défrichement et d'amendement qui compenseront.

Nous avons aussi fait connaître sommairement qu'un capital de 3,000,000 fr. serait nécessaire pour l'installation de notre Phalange. On commence souvent dans les affaires industrielles par donner des détails sur l'emploi du capital : nous faisons le contraire, parce que c'est après avoir étudié, comme nous l'avons fait, les détails de la production et des besoins de l'association, que l'on conçoit bien l'emploi du capital.

On peut supposer que l'édifice et tous ses accessoires pour n'avoir que le stricte nécessaire coûtent 1,800,000 fr. : viendront ensuite les augmentations et embellissemens que la Phalange fera tous les ans à son manoir central, et les castels qu'elle construira dans la campagne. Mais au lieu de nous occuper de ces augmentations, nous devons observer que la Phalange d'abord de 1,000 individus seulement, peut bien se contenter la première année d'un édifice incomplet : par conséquent la dépense en bâtisse à prendre sur le capital primitif peut être réduite à 1,400,000 f. Sous-divisons cette somme de la manière suivante : pour le Manoir ou Phalanstère, 500,000 fr. ; édifices ruraux adjacents, 400,000 fr. ; ateliers industriels, soit faisant partie du manoir, soit établis à quelque distance, 300,000 fr. ; hangars et maisons de repos dans la campagne, 200,000 fr.

Nous n'avons porté que 500,000 fr. pour la construction des ateliers industriels, ce qui comprend cependant les machines fixes et ustensiles qui font partie de l'immeuble, mais c'est parce que les fabriques ou manufactures ne doivent être établies que successivement, et seulement au fur et à mesure des devis avantageux qu'on sera parvenu à rédiger : et alors on opérera soit avec les économies que la Phalange aura faites, soit au moyen d'un appel spécial de fonds.

Voici le tableau qu'on peut dresser de l'emploi du *capital destiné à la fondation et à l'établissement d'une Phalange* :

CAPITAL FIXÉ.

Edifices agricoles, centraux et épars dans la campagne	600,000
Charrues, voitures, mobilier agricole	100,000
Achats d'animaux pour monter le cheptel	350,000
Achats de semences, de plants d'arbres, etc	<u>75,000</u>
Portion du capital appliqué à l' <i>agriculture</i>	1,125,000
Édifices industriels, 500,000 fr.; outils de diverses sortes, 100,000 fr. — Total du capital appliqué à l' <i>industrie</i>	400,000
Manoir, portion construite au moment de l'installation du premier essaim de colons, 500,000 fr.; mobilier des salles de réunion générale, 50,000 fr.; mobilier des chambres et appartemens particuliers, 100,000 fr. — Total du capital consacré au <i>bien-être des colons</i>	650,000

CAPITAL MOBILE.

Avance de denrées pour la nourriture des animaux, 60,000 fr.; avance pour la nourriture de

A reporter	<u>2,175,000</u>
----------------------	------------------

Report	2,175,000
1,000 individus à 80.fr. ; 80,000 fr. (On voit que nous devrions porter des sommes plus fortes si nous ne comptons pas sur quelques productions dans la première année). — <i>Total des denrées.</i>	140,000
Approvisionnement d'objets fabriqués tant pour le service général que pour l'usage particulier des colons, 150,000 fr. ; matières à œuvrer pour la première année, 120,000 fr. — <i>Total des objets fabriqués et matières à œuvrer</i>	270,000
<i>Numéraire</i> disponible pour différens besoins, fonds roulant, pertes et premiers frais	415,000
TOTAL	<u>3,000,000</u>

Je ne vois pas que ce capital puisse être réduit pour la première Phalange qu'on établira ; mais , cette expérience faite , on pourra opérer quelques réductions , notamment sur le dernier article , et alors deux millions et demi suffiront pour l'installation d'une Phalange , en supposant toujours qu'on'ait le terrain à sa disposition.

Rappelons en terminant que ce capital rapportera six pour cent d'intérêt dans les premières années , et bientôt dix pour cent et au-delà.



TABLE ANALYTIQUE.

NOTA. Les renvois aux pages sont indiqués par des nombres entre parenthèses.

CHAP. 1.^{er} — STATISTIQUE DE L'ALIMENTATION. (1)

La production serait suffisante, si la distribution n'était pas entravée et vicieuse.

CHAP. II. — EXPLOITATION FLAMANDE. (6)

§ 1.^{er} Difficultés d'améliorer la culture isolément, dans une ferme, quand le reste du canton persévère dans sa routine. — Frais de culture en Flandre. — Production réelle d'un hectare, 411 fr. — Répartition de cette somme : citadins, 128 fr.; ouvriers agricoles, 117 fr.; fermiers, 166 fr.

§ 2. Réduction considérable sur la part du fermier. — Seconde répartition (15). La ville soutire la moitié des produits de l'agriculture. — Détail de l'assolement et de la production d'une ferme de 25 hectares et demi (17). — Produits animaux. Si on cultivait partout aussi bien qu'en Flandre, la production moyenne de l'hectare ne s'élèverait cependant peut-être qu'à 300 fr. et non à 411 fr. — Idée des produits avec la culture féodale; la culture civilisée; la culture par Phalange.

Quelle augmentation de bien-être doit accompagner les progrès agricoles, tels qu'on les entend vulgairement ? (25)

Indication de véritables progrès agricoles accompagnés d'augmentation de bien-être. (28). — Phalanges éminemment convenables sur de bonnes terres où la culture est arriérée ; encore avantageuses dans les cantons les mieux cultivés. (30)

Observations transitoires. (33). Pour reconnaître la facilité de substantier et d'entretenir 1,800 colons sur une lieue carrée, il n'y a qu'à établir le calcul *en quantité* des denrées à produire et de celles à consommer, au lieu de faire le calcul *en valeur*.

CHAP. III. COMPARAISON DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE. (35).

Petite culture à bras. (36). — Conclusions. — Ordre social basé sur la petite culture.

Différence des devis au point de vue de l'intérêt social et au point de vue de l'intérêt individuel. (37).

Grande culture à la charrue. (39). — Conclusions. — Ordre social fondé sur la grande culture.

Comparaison résumée des trois chiffres principaux (41).

Considérations sur la pénurie des denrées. (43).

CHAP. IV. — STATISTIQUE DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN FRANCE. (46).

Détail des terres labourables, et de la production des farinoux.

Capital foncier. (47).

Constructions rurales (48)	} Calculs tant pour toute la France, que réduits à une lieue carrée.
Mobilier agricole. (51).	
Production annuelle. (52).	

CHAP. V. — RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE. (55)

§ 1.^{er} L'hectare produit en France moyennement 78 fr.

Chaque campagnard produit 188 fr. — Première répartition, les produits étant évalués chez le producteur campagnard. — Seconde répartition, les produits étant transportés à la ville et évalués au prix d'achat par le consommateur.

§ 2. Part des citadins et des campagnards dans les produits agricoles. (59). — La ville consomme en quantité moitié de ce que consomme la campagne : en valeur il y a égalité. — Et comme il y a deux campagnards pour un citadin, le campagnard consomme en quantité autant que le citadin; mais en valeur il ne consomme que moitié. — La consommation du campagnard peut être estimée à 94 fr., moitié de la valeur qu'il produit : on peut même croire que sa consommation ne dépasse pas 85 fr. moyennement.

§ 3. Part du corps commercial dans la répartition des produits agricoles. (62). Répartition définitive de la valeur de ces produits. (64).

§ 4. Valeur des produits agricoles consommés par les différentes classes sociales. (65). — Le corps commercial consomme 750 millions. — Anarchie sociale. (67). — Comment il faudrait évaluer la composition numérique de chaque classe sociale.

CHAP. VI. — AGRICULTURE SOCIÉTAIRE. (71).

Exposition préliminaire (74). Morcellement : communauté : association.

Évaluation sommaire du travail annuel. (75).

Travaux dont les économistes et statisticiens ne tiennent pas compte. Amélioration au sort des femmes par l'établissement des lots et des comptes personnels (79).

CHAP. VII. BUDGET D'UNE ASSOCIATION. (81).

§ 1.^{er} BUDGET FINANCIER : budget proprement dit, comprenant

seulement des produits matériels à valeur vénale extérieure.

Dépenses comparées d'un soldat et d'un travailleur appartenant à une Phalange agricole. (81).

Devis des dépenses d'une Phalange. — Dépenses personnelles. — Dépenses générales. (84).

Voies et moyens financiers. — Produits matériels des premiers temps d'une Phalange. — Phalanges de diverses populations. (88). — Excédant des produits sur les dépenses matérielles. (95). — Emploi du numéraire. (98).

§ 2. BUDGET GÉNÉRAL comprenant avec les produits à valeur vénale, l'évaluation des services intérieurs rendus de colon à colon.

Production et consommation évaluée dans l'intérieur de la Phalange. (100).

Récapitulation des produits : 1.^o consacrés aux dépenses collectives. (103). 2.^o consacrés aux dépenses personnelles. — État général de la dépense moyenne d'un colon. (104). — 3.^o Restant en excédant. (106).

CHAP. VIII. — DÉTAILS SUR LA CONSOMMATION DES COLONS ; LEUR NOURRITURE ET LA CULTURE DU TERRITOIRE. (107).

§ 1.^{er} Dépense en nourriture. (107). — Comparaison de l'alimentation de nos colons avec celle des soldats. (108).

§ 2. Menu de la nourriture. — Consommation annuelle. — Nombre de plats. (114).

§ 3. Évaluation du menu ci-dessus. (116.)

§ 4. Situation du troupeau correspondant à l'alimentation précédente. (118).

§ 5. Superficie des diverses cultures nécessaires pour cette alimentation. — Répartition superficielle du territoire d'après l'emploi donné aux produits. (121) Répartition suivant l'assolement. (126).

CHAP. IX. — SUITE DES DEUX PRÉCÉDENTS. (127).

§. 1.^{er} Du bon assolement qui est une chose toute naturelle pour une Phalange. — Du nombre des cultivateurs nécessaires. Du poids des gros animaux et de leur nombre. — Volailles, abeilles, vers-à-soie.

§ 2. De la consommation du bois; de l'éclairage. — Sujets omis ou non développés. — Doubles récoltes. (127).

§ 3. Moyens de vente. (134).

§ 4. Discussion sur le chiffre de la production industrielle. (137). — Travaux de construction. — Devis d'une sucrerie. (141).

§ 5. Des produits bruts que la Phalange obtiendra. — Consommation d'outils, de denrées, de matières façonnées, transformées, usées, etc., en un but de reproduction. (145).

CHAP. X. — RÉCAPITULATION DES CALCULS DE L'AGRICULTURE SOCIÉTAIRE ET CONSIDÉRATIONS ACCESSOIRES. (150).

Production. (150.) Quatre sources qui peuvent concourir à former le revenu, la production annuelle. 1.^o Fruits du travail courant de l'année, aidé du talent et du capital. 2.^o Fruits d'un travail ancien accompli. 3.^o Produits naturels. 4.^o Dons.

Valeur de la production totale d'une Phalange de 1,800 ouvriers, sur une lieue carrée — 2,358,000 fr.

Deux classes de dépenses : 1.^o dépenses générales 758,000 fr.; 2.^o dépenses personnelles réglées par les lots alloués aux colons, 750,600 fr.

Quatre sortes de lots : 1.^o Rémunération au travail de l'année courante, au talent, au capital des colons.

2.^o Rémunération pour un travail ancien.

3.^o Lots d'avance pour un travail futur non accompli. (Frais d'éducation).

4.^o Charité; dons.

Extinction de la mendicité. (155). Phalange composée exclusivement de pauvres et de mendiants. — Phalange d'ouvriers. — Phalange mixte, ouvriers et pauvres : aperçu statistique de sa composition.

Un mot sur M. Villeneuve de Bargemont. (153). Un autre sur Zinzendorff. (155).

Réflexions générales. (157). Un aperçu de Franklin. La pomme de Fourier. Un propos sur les écrits de Fourier. Une conclusion de Malthus réfutée. Une objection de Béranger. — Atténuation, dans la Phalange, de la répugnance attachée à quelques travaux.

Fondation en France préférable à une fondation outre-mer.

Ce qu'il y aurait de subversif chez les Moraves sans leur organisation par petites circonscriptions. J'en conclus que les idées qui seraient les plus subversives au milieu d'une société morcelée perdraient leur venin, si on les appliquait dans la circonscription phalanstérienne (163). — Les questions de propriété, d'égalité etc. insolubles quand on raisonne sur le morcellement, deviennent solubles quand on considère une Phalange (164).

Observation morale que, dans une Phalange d'ouvriers, le mari et la femme ne seront pas séparés comme ils le sont par le mode de travail actuel. (166).

NOTE. (157 à 159). Sur l'attraction Newtonienne ou *matérielle*, et sur l'attraction appelée *passionnelle* par Fourier.

Resumé des calculs en supposant une augmentation dans les dépenses. (167).

Calcul d'un tableau des dépenses personnelles, analogue à celui de la page 104; mais plus *confortable*, moins réduit au stricte nécessaire, au *minimum*. (169).

Augmentation dans les dépenses générales. (170). — *Ta-récapitulatif.* (172).

On pourrait encore augmenter d'un quart tous les nombres des calculs précédens , relatifs à l'état confortable. (173).

NOTE. (170). La Phalange pourra émettre des titres négociables aussi sûrs que s'ils étaient hypothéqués. Le possesseur d'un de ces titres aura le droit de prendre hypothèque ; mais il préférera ne pas user de cette faculté.

Tableau final de l'accroissement que la Phalange pourra se permettre dans les dépenses personnelles et générales depuis son commencement jusqu'à la 10.^e année, et de l'accroissement d'intérêt qu'elle pourra allouer aux capitalistes-fondateurs. (173).

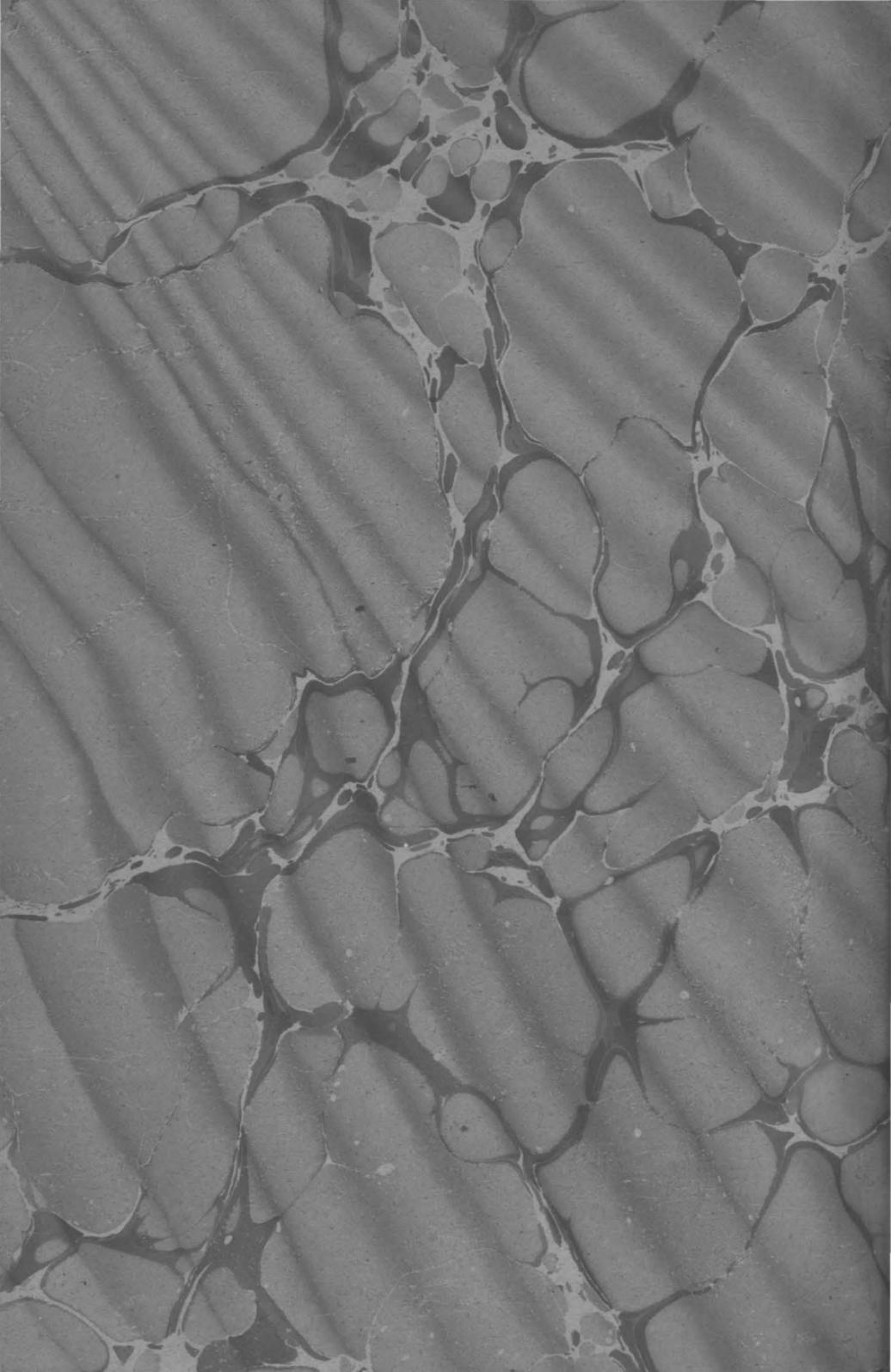
Emploi du capital de fondation. Détails et tableau. (174).

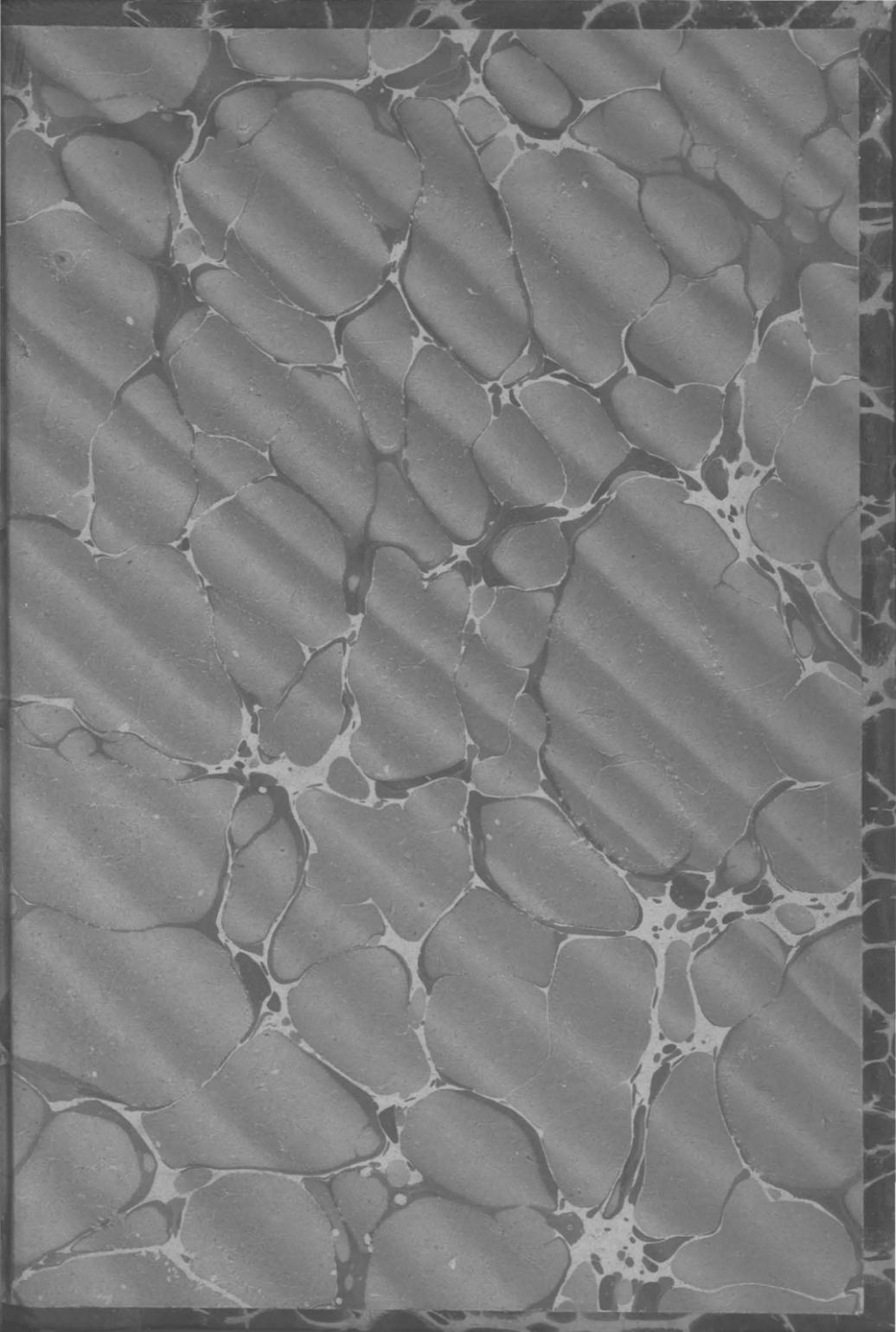
FIN DE LA TABLE.

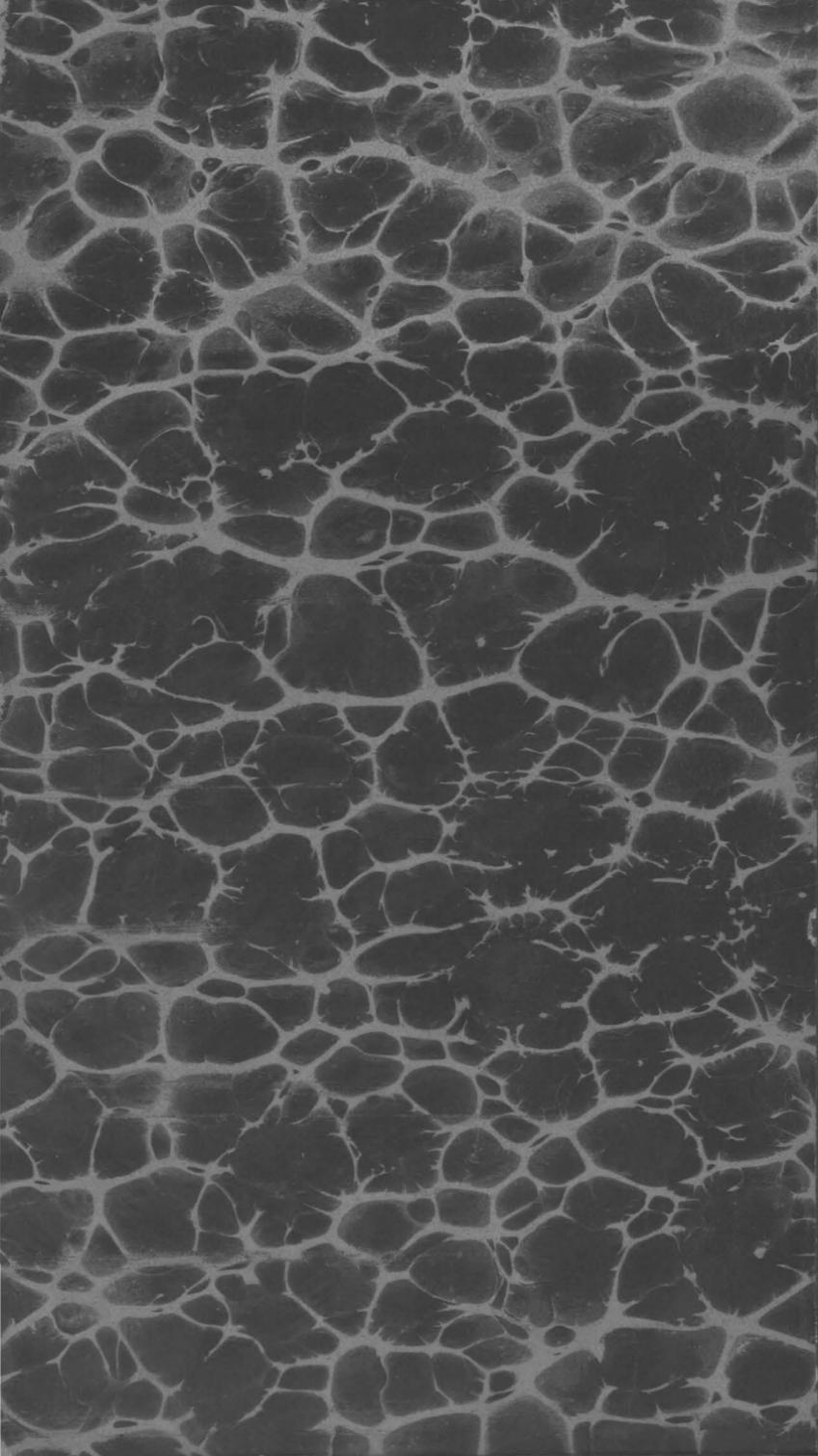
ERRATA.

- Nous ne signalons que les fautes qui changent le sens.
- Page 2, ligne 24, — 60 millions : lisez 40 millions.
- P. 18, lig. 13, — 250 fr. : lisez 520 fr.
- P. 22, lig. 7, — 5,599 : lisez 5899.
- Id.*, lig. 13, — 7,058 : lisez 7,358.
- P. 33, lig. 30, — voir ensuite : lisez voir enfin.
- P. 34, lig. 22, — subsister : lisez substantier.
- P. 37, lig. 22, — les 3,200 : lisez les 3,260.
- P. 54, ligne 4 (note), — qui composent : lisez qui viennent en compensation.
- P. 54, fin des notes, — achète plutôt qu'elle : lisez achète du bétail à l'étranger ; mais lui en revend fort peu.
- P. 57, lig. dernière, — plus 70 : lisez plus 78.
- Id.* ligne 2 (note), — de 2,202,000 : lisez de 2,202 millions.
- P. 60, lig. 20, —cultiver, moins ou : lisez cultiver moins, ou.
- P. 67, lig. 1, — 840 : lisez 750.
- Id.* lig. 3, — 514 millions : lisez 604 millions.
- P. 70, lig. 17, — serait 5,800,000 Sur ce chiffre on peut bien compter 3,000,000 individus vivant : lisez serait 3,300,000. Défalquant ceux qui vivent des produits d'un capital industriel il resterait peut-être 2,000,000 individus vivant.
- Id.* lig. 20, — 2,000,000 n'ont : lisez 3,000,000 n'ont.
- P. 70, lig. 25, — alors la France ne devrait avoir : lisez la France ne devrait donc avoir.
- P. 78, lig. 18, — (E. et F.) : lisez (D. et E.)
- P. 101, lig. 20, — 105,000 fr. : lisez 75,000 fr.
- Id.* lig. 21, — 70 individus : lisez 50 individus.
- P. 134, lig. 10, dénuées, lisez dénudées.
- P. 142, lig. 6, — 800 : lisez 640.
- P. 154, lig. 18, — 250 pauvres : lisez 150 pauvres.
- P. 157, lig. 4, (note), — l'économie de ressortir, lisez l'économie des ressorts et rouages.









AGE

FON

2